LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 57— ST-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 26 NOVEMBRE 1969 PRIX 10c

Après un ...

Québec adopte le bill 63 destiné à promouvoir le français

Après un mois de débat parfois orageux, l'Assemblée nationale du Québec a adopté jeudi dernier le projet de loi 63 destiné à "promouvoir la langue française au Québec".

Certaines modifications ont été apportées à la version originale. Le bill 63 ne s'appelle plus "Loi pour promouvoir l'enseignement du français au Québec" mais bien "Loi pour promouvoir la langue française au Québec." La modification la plus importante est celle de l'article 4 qui fait de l'Office de la langue française un organisme quasi judiciaire, capable d'entendre les plaintes des citoyens qui, dans leur travail, se sentent frustrés dans leur droit d'utiliser le français.

Texte du bill 63

Voici le texte presque intégral de cette nouvelle loi visant à promouvoir la langue française au Québec:

... "Le ministre (de l'Education) doit prendre les dispositions nécessaires pour que les programmes d'études édictés ou approuvés pour ces institutions d'enseignement et les examens qui les sanctionnent assurent une connaissance d'usage de la langue française aux enfants à qui l'enseignement est donné en langue anglaise."

2) ... (Le ministre de l'Education) doit prendre les mesures nécessaires pour que les cours d'études du niveau de la première année à celui de la onzième inclusivement, adoptés ou reconnus par les écoles publiques catholiques, protestantes ou autres, selon le cas, soient dispensés à tous les enfants domiciliés dans le territoire soumis à leur juridiction s'ils sont jugés aptes à suivre ces cours et désireux de s'y inscrire.

Ces cours doivent être donnés en langue française.

Ils sont donnés en langue anglaise à chaque enfant dont les parents ou les personnes qui en tiennent lieu en font la demande lors de son inscription; les programmes d'études et les examens doivent assurer une connaissance d'usage de la langue française à ces enfants et le ministre doit prendre les mesures nécessaires à cette fin.

3) ... "(Le ministre de l'Immigration doit) prendre, de concert avec le ministre de l'Education, les dispositions nécessaires pour que les personnes qui s'établissent au Québec, acquièrent dès leur arrivée ou même avant qu'ils quittent leur pays d'origine, la connaissance de la langue française et qu'ils fassent instruire leurs enfants dans des institutions d'enseignement où les cours seront donnés en langue française."

4) ... "L'Office de la langue française doit, sous la direction du ministre:

a) veiller à la correction et l'enrichissement de la langue parlée et écrite;

b) conseiller le gouvernement sur toute mesure législative ou administrative qui pourrait être adoptée pour faire en sorte que la langue française soit la langue d'usage dans les entreprises publiques et privées au Québec;

c) élaborer, de concert avec ces entreprises, des programmes pour faire en sorte que la langue française y soit la langue d'usage et pour assurer à leurs dirigeants et à leurs employés une connaissance d'usage de cette langue;

d) conseiller le gouvernement sur toute mesure législative ou administrative qui pourrait être adoptée en matière d'affichage public pour faire en sorte que la langue française y soit prioritaire;

e) créer un centre de recherches linguistiques et coordonner dans le Québec toute activité de recherches en ce domaine.

Les commissaires ou les syn-

(Suite à la quatorzième page)

Un événement historique

Les Franco-Manitobains assument la direction et l'administration du Collège de St-Boniface

Au cours d'une brève cérémonie la semaine dernière, la Corporation de l'Archidiocèse de St-Boniface a cédé la direction et l'administration du Collège de St-Boniface à un Conseil administratif formé de vingt représentants de la communauté franco-manitobaine.

A toutes fins utiles, la poursuite de l'oeuvre d'éducation catholique et française commencée au Collège depuis bientôt cent ans devient la responsabilité pleine et entière de la population franco-manitobaine par l'intermédiaire de vingt délégués nommés par divers organismes représentatifs de la communauté francophone du Manitoba.

Ce transfert de pouvoirs a été approuvé et ratifié à une assemblée spéciale de la Corporation du Collège, mardi soir 18 novembre. Les signataires du document sont: Mgr Maurice Baudoux, président de la Corporation du Collège et archevêque de St-Boniface; Mgr Antoine Hacault, vice-président et évêque auxiliaire de St-Boniface; les abbés Georges Damphousse et Laval Cloutier et le P. Ludger Guy, S.J., membres de la Corporation.

En vertu de cette décision, le nouveau Conseil administratif du Collège assume toute autorité et tout pouvoir relativement à l'administration et à la direction du Collège. Dorénavant, le recteur, qui jusqu'ici rendait compte de son administration à la Corporation du Collège présidée par l'archevêque de St-Boniface, relèvera directement et uniquement du Conseil administratif.

De plus, le comité consultatif (communément appelé "bureau des aviseurs") mis sur pied en 1960, cesse d'exister. Plusieurs de ses membres cependant ont été nommés au nouveau Conseil administratif.

Les membres du Conseil administratif

Le Conseil administratif qui détient et exerce dorénavant les droits et pouvoirs du Collège se compose de vingt personnes choisies, désignées ou élues de la façon suivante:

1) Le recteur et le procureur, choisis par le Conseil administratif: en l'occurrence, le P. Stéphane Valiquette, S.J., et l'abbé Georges Damphousse.

2) Trois représentants désignés par la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Saint-Boniface: Mgr Antoine Hacault, l'abbé Raymond Roy et M. Robert Bockstael.

3) Le président de l'Association des professeurs du Collège: le P. Gérald Labossière, O.M.I.

4) Deux représentants élus, l'un par l'Assemblée du Cours universitaire du Collège et l'autre par l'Assemblée du Cours secondaire, ces deux personnes ayant déjà établi leur permanence dans le personnel du Collège: M. André Fréchette et le P. Marc Pelletier, S.J.

5) Un représentant élu par l'organisme officiel des étudiants du Cours universitaire du Collège: M. David Dandeneau.

6) Un représentant désigné par l'Association des Anciens du Collège: M. Laurent Gagné.

7) Un représentant désigné par l'Oeuvre des Bourses: M. Laurent Roy.

8) Deux représentants désignés par la Société Franco-Manitobaine: M. Maurice Gauthier et le F. Fernand Marion, C.S.V.

9) Un représentant désigné par l'Association des Commissaires d'écoles de langue française du Manitoba: M. Fernand Paquin.

10) Un représentant désigné par les Educateurs Franco-Manitobains: M. Georges Druwé.

11) Cinq personnes élues par le Conseil administratif, dont une sera de la Compagnie de Jésus aussi longtemps que celle-ci comptera six membres ou plus rattachés à l'oeuvre du Collège: MM. le juge Alfred Monnin, Roland Couture, Claude Bernier, Charles-Etienne Huot et le P. Arthur Lacerte, O.M.I.

Les membres du Conseil sont élus pour trois ans et demeurent rééligibles. Lors de sa première réunion, le 18 novembre, le Conseil a élu comme président le juge Alfred Mon-

(Suite à la troisième page)

Lina Legal, participante à la soirée d'adultes du 15 novembre et vedette de la Boite du 22 novembre.

☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆

"AU 100 NONS"

Ça roule, ça roule! Toujours et de plus en plus, les jeunes et les moins jeunes se rendent à la Boite le 100 Nons pour applaudir nos interprètes franco-manitobains. Voyons brièvement les deux derniers samedis à la Boite.

Le samedi 15 novembre, il y a eu une soirée-réception à laquelle un nombre encourageant d'adultes s'est rendu. Bravo pour cet appui moral; que nos pères et nos mères continuent d'entrer à la Boite, non pas comme dans un autre monde mais bien comme dans un "chez nous".

Arlette Comeault, de Saint-Jean-Baptiste, Diane Leclerc, de La Broquerie, Gérald Lavoie, de St-Boniface, et Lina Legal, de St-Adolphe, ainsi que quelque 80 auditeurs emballés, composaient la soirée chantante du samedi 22 novembre. Arlette et Diane, toutes les deux débutantes, ont prouvé que ce n'était pas impossible de se lancer au 100 Nons. Par contre, il faudrait conseiller à chacune un choix plus minutieux des chansons à présenter. Arlette, par exemple, doit continuer dans le genre "Petit Simon" au lieu de "L'amour ressemble". Dans cette dernière chanson d'Adamo, les élévations de la voix présentent certaines difficultés. Diane aussi montra un vrai progrès dans son répertoire. Dans sa dernière chanson — "La maison où j'ai grandi" —, Diane semblait démontrer une certaine joie que devait lui procurer la confiance bâtie avec ce chef-d'oeuvre d'interprétation. Encore, voici l'importance du choix des chansons. Assurément, l'on voit chez ces débutantes une partie de l'avenir du 100 Nons.

Diane et Arlette ont trouvé les musiciens vraiment doués en talents et surtout en patience.

M. Gérald Bohémier n'a pas eu à présenter Gérald Lavoie puisque celui-ci s'est déclaré carrément "le bouche-trou de la soirée". Gérald n'a toujours que du raffiné à offrir, et, la raison pourquoi il colle tant,

(Suite à la troisième page)

Par décret du lieutenant-gouverneur

L'école de Willow Bunch devient une école "désignée"

REGINA — Par décret du lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, l'école de Willow Bunch a été promulguée, vendredi dernier, école "désignée", c'est-à-dire une école où l'on pourra donner l'enseignement en français aux enfants de première année, conformément à la demande des parents.

Cette décision du lieutenant-gouverneur a été annoncée à une conférence de presse par le ministre de l'Education de la Saskatchewan, le Dr J. C. McIsaac. Il était accompagné de son adjoint, le Dr Ready.

Le geste officiel du représentant de la Reine en Saskatchewan règle donc le conflit qui régnait depuis l'été entre la commission scolaire de Willow Bunch et la Grande Unité de Borderland. Cette dernière se voit maintenant dans l'obligation de reconnaitre l'école de Willow Bunch comme école "désignée" et de prendre les moyens nécessaires pour y assurer l'enseignement en français.

En communiquant la nouvelle, le Dr McIsaac a réaffirmé la détermination du gouvernement de la Saskatchewan de respecter les droits reconnus par la loi relativement aux parents qui désirent obtenir un enseignement en français pour leurs enfants.

L'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan a accueilli avec vive satisfaction la solution apportée par le gouvernement de la province au conflit de Willow Bunch. Elle a félicité le gouvernement de son attitude positive dans toute affaire.

L'A.C.F.C. a émis, en outre, le voeu que les autorités de la Grande Unité de Borderland coopéreront maintenant sans réserve à faire un succès du projet de Willow Bunch. Elle espère également que même les parents qui juisqu'ici s'étaient montrés réticents sauront apporter leur collaboration aux autorités scolaires et au corps enseignant.

Le Secrétariat de la SFM occupe son nouveau bureau

Le Secrétariat de la Société Franco-Manitobaine a emménagé en fin de semaine au deuxième étage du Centre Culturel de St-Boniface.

A cette occasion, on annonce que Mme Jacqueline Thioux sera dorénavant chef du Secrétariat et Mlle Annette Bohn, responsable de la cinémathèque.

Il y a cent ans avec Louis Riel

"Nous ne sommes pas des esclaves à acheter et à vendre!"

La proposition de Riel de former un gouvernement provisoire suscitait beaucoup de discussion dans la colonie. Le régime de la Hudson's Bay est-il vraiment à son terme, se demandait-on. Est-il nécessaire de former un gouvernement provisoire? La procédure parlementaire utilisée au cours des réunions embarrassait les Métis. Quant aux colons de langue anglaise, ils étaient perplexes et n'avaient aucun plan d'action précis à proposer.

Finalement, un petit groupe de colons anglais, dirigé par Alexander Bannatyne, négociant qui siège au Conseil d'Assiniboia, décide d'appuyer la proposition des Métis français. A la rencontre du 27 novembre, Bird, O'Donaghue, Begg et Bannatyne présentent à l'assemblée une solution de compromis que le Conseil de l'Assiniboia garde son pouvoir législatif et qu'il fasse élire un conseil exécutif qui aurait les fonctions que Riel désire donner au gouvernement provisoire. Le compromis ne sourit guère à Louis Riel qui l'accepte quand même. La séance est ajournée.

Entre temps, le journal "Nor'Wester" et les "Canadians" Schultz, Snow, Mair, Dennis et autres mènent une campagne acharnée contre les projets de Riel et des Métis français. Ils cabalent contre l'idée d'un gouvernement provisoire et ils entretiennent des rapports soutenus avec McDougall, qui attend toujours aux portes de la colonie, à Pembina.

La tournure des événements n'invite pas tellement Louis Riel à faire confiance aux suggestions des colons anglais. Le 30 novembre, il revise sa position au sujet de la proposition d'un conseil exécutif.

Le 1er décembre 1869

Le 1er décembre, par un matin clair et froid, les vingt-quatre délégués se réunissent à nouveau au Fort Garry. La séance est à peine ouverte qu'un jeune homme entre en coup de vent. Il s'appelle Robert Tait. Il tient en main une proclamation promulguée, dit-il, au nom de la reine. Il se met à lire: "Victoria, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, défenseur de la foi, à tous ceux que les présentes concernent salut! Attendu que Nous avons jugé bon par nos lettres patentes royales de nommer l'Honorable William McDougall, de la ville d'Ottawa, dans la province d'Ontario, pour être à notre gré le lieutenant gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, etc. . ."

La lecture de Tait sème la confusion dans l'assemblée. Les esprits pondérés cherchent pour leur part à y voir clair. Ils veulent savoir de qui ce délégué tient ce document et depuis quand. On répond que c'est le colonel Dennis (agent de McDougall, qui avait été mêlé à l'affaire des arpenteurs) qui a remis la proclamation à Tait. On se demande alors comment il se fait que le document ne soit daté que du 1er décembre, alors que Dennis avait dû quitter Pembina la veille. La discussion tourne en rond. Si la proclamation est authentique, il n'y a plus à discuter de l'autorité du Conseil de l'Assiniboia.

Cependant, maintient-on d'autre part, la liste des droits auxquels tous ont adhéré garde sa validité. Riel propose donc que l'on envoie cette déclaration des droits à McDougall et que l'on prie celui-ci de la transmettre immédiatement au Parlement du Canada. La motion est adoptée.

Un délégué de langue anglaise propose à son tour que la députation, qui porterait la déclaration à McDougall, soit aussi chargée d'accueillir officiellement le lieutenant gouverneur.

En entendant cette proposition Riel bondit. Il s'y oppose catégoriquement. On lui réplique que McDougall est maintenant gouverneur de la colonie. "Peut-être que oui, peut-être que non," répond Riel. Et se tournant vers Schmidt qui agit comme secrétaire de la réunion, il le prie de bien vouloir noter ce qu'il va dire.

Adoptant alors une de ses poses théâtrales dont il est capable, Riel déclare: "Je ne me fie pas à McDougall . . . Je n'aime pas le ton arbitraire qu'il y a dans cette proclamation qu'il prétend tenir de notre souveraine. Nous ne sommes pas des esclaves à acheter et à vendre! Nous sommes un peuple libre et nous sommes en droit de négocier les conditions de notre union avec le peuple libre du Canada! Vous croyez que j'ai tort! Eh bien! Allez, retournez tranquillement sur vos terres! Restez dans les bras de vos femmes. Donnez cet exemple à vos enfants. Mais regardez-nous faire! Nous travaillerons pour une garantie de nos droits et des vôtres et nous l'obtiendrons. Nous sommes arrivés enfin au point où nos chemins se séparent."

Et là-dessus l'assemblée du 1er décembre 1869 ajourna.

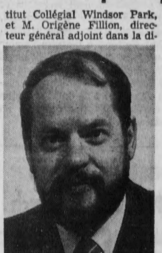
Au congrès de la S.F.M.

Sept candidats en lice pour quatre postes

M. Philippe Jubinville, président du Comité de mise en candidature pour le congrès de la S.F.M., a annoncé lundi que M. Etienne Gaboury, architecte bien connu de St-Boniface, sera candidat au poste de président, lors des élections qui se tiendront au congrès des 6 et 7 décembre prochain. M. Gaboury est président par interim depuis la démission de M. Maurice Gauthier au début de novembre. Le candidat élu au congrès complétera le mandat de deux ans qui, normalement, se terminait seulement à la fin de 1970.

Deux candidats brigueront les suffrages au poste de vice-président interne. Ce sont MM. Hubert Phillipot, homme d'affaires de St-Boniface, et Michel Monnin, de St-Boniface, qui termine présentement sa cléricature en droit. Ce poste était occupé par M. Etienne Gaboury.

Mme Simone Lavallée, institutrice de St-Jean-Baptiste, M. Yves Legal, professeur à l'Institut Collégial Windsor Park, et M. Origène Fillion, directeur général adjoint dans la division scolaire de St-Boniface, se présentent au poste de conseiller adulte. Le candidat élu occupera ce poste pour un an seulement. L'exécutif a amendé les règlements afin de partager en deux groupes le nombre de postes à remplir chaque année.



M. Etienne Gaboury

Seuls les jeunes de 16 à 21 ans sont éligibles au poste de représentant de la jeunesse.

Le comité espère que d'autres sont intéressés à accepter de se présenter comme candidats à l'un des quatre postes à remplir, et qu'ils voudront bien soumettre leur nom le plus tôt possible, en avisant le Secrétariat de la S.F.M., dont la nouvelle adresse est: bureau 201, Centre Culturel, 345, avenue de la Cathédrale, (téléphone: 233-4915).

Les "Copi-Tous," une entreprise qui va de l'avant

L'inauguration de l'édifice Richardson, au no 1, Place Lombard, ces jours derniers, a été aussi l'occasion pour l'entreprise de polycopie ultra-rapide, les "Copi-tous", d'y ouvrir sa nouvelle succursale.

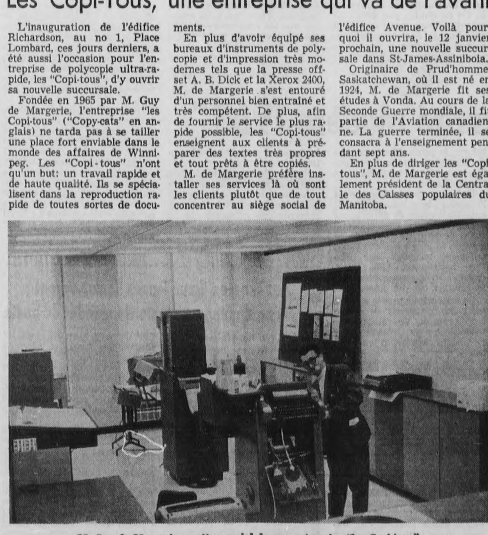
Fondée en 1965 par M. Guy de Margerie, l'entreprise "les Copi-tous" ("Copy-cats" en anglais) ne tarda pas à se tailler une place fort enviable dans le monde des affaires de Winnipeg. Les "Copi-tous" n'ont qu'un but: un travail rapide et de haute qualité. Ils se spécialisent dans la reproduction rapide de toutes sortes de documents.

En plus d'avoir équipé ses bureaux d'instruments de polycopie et d'impression très modernes tels que la presse offset A. B. Dick et la Xerox 2400, M. de Margerie s'est entouré d'un personnel bien entraîné et très compétent. De plus, afin de fournir le service le plus rapide possible, les "Copi-tous" enseignent aux clients à préparer des textes très propres et tout prêts à être copiés.

M. de Margerie préfère installer ses services là où sont les clients plutôt que de tout concentrer au siège social de l'édifice Avenue. Voilà pourquoi il ouvrira, le 12 janvier prochain, une nouvelle succursale dans St-James-Assiniboia.

Originaire de Prud'homme, Saskatchewan, où il est né en 1924, M. de Margerie fit ses études à Vonda. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, il fit partie de l'Aviation canadienne. La guerre terminée, il se consacra à l'enseignement pendant sept ans.

En plus de diriger les "Copi-tous", M. de Margerie est également président de la Centrale des Caisses populaires du Manitoba.



M. Guy de Margerie au siège social de son entreprise "les Copi-tous".

Certains faits saillants de l'odyssée d'Apollo-12

Les ondes sismiques provoquées par l'impact de la partie supérieure du "LEM" sur la Lune intriguent déjà les savants par leur nature et leur durée. "Le sismomètre laissé par Conrad et Bean dans l'océan des Tempêtes a enregistré des ondes de surface, dont les vibrations se sont avérées beaucoup plus longues que prévues. C'est là un fait très inhabituel si on se rapporte à la structure terrestre", a affirmé M. Gary Latham, du Lamont Geological Laboratory, principal responsable des expériences sismiques lunaires.

Le géophysicien Maurice Ewing se déclarant également "très surpris" de la longue durée de ces ondes, a avancé l'hypothèse que c'était, peut-être, parce que "la structure de la Lune devait être très instable". "Je pense que nous ferons des découvertes très inattendues sur la Lune", a ajouté l'éminent savant américain.

Certains ont comparé les vibrations de la Lune à celles d'une cloche.

Un moment d'inquiétude

Le centre spatial de Houston a été placé sur un pied d'alerte jeudi soir lorsqu'il devint impossible de rétablir les communications avec Apollo-12 qui venait d'émerger de la surface cachée de la Lune.

Le centre de contrôle terrestre a donné l'alerte après avoir tenté en vain, pendant 10 minutes, de communiquer avec la cabine spatiale. L'alarme fit clignoter une lumière à bord d'Apollo-12 et déclencha une sonnerie dans les écouteurs des astronautes.

La panne de communications est survenue presque au même moment où les astronautes devaient commencer à se reposer et on croyait qu'ils s'étaient endormis sans savoir qu'il y avait un problème technique.

Les communications normales ont été rétablies 20 minutes après que les astronautes eurent émergé de la face cachée de la Lune, soit après que l'antenne omnidirectionnelle fut braquée en direction de la Terre.

"Qu'est-ce que vous voulez?" demanda Conrad lorsqu'il en-

(Suite à la huitième page)

Visite de l'ambassadeur de France au Manitoba et en Saskatchewan

L'ambassadeur de France au Canada, M. Pierre Siraud, fera sa première visite officielle au Manitoba et en Saskatchewan la semaine prochaine.

Mercredi 3 décembre, il rencontrera les personnalités politiques et civiques du gouvernement manitobain et de la région métropolitaine de Winnipeg, et jeudi 4 décembre, il visitera les centres universitaires, le Collège de St-Boniface et la Société Franco-Manitobaine.

M.Siraud est né à Lyon en 1907. Il détient un doctorat en droit et un diplôme de l'Ecole des Sciences Politiques. Avant d'être nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Ottawa fin août 1968, il occupait le même poste à La Haye. Auparavant, il fit partie des services diplomatiques français à Washington, au Maroc, à Ankara, en Guinée et à Paris.

Célibataire, M. Siraud est officier de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre du Mérite et Commandeur des Arts et des Lettres.

ÉDITORIAL

Les nouveaux responsables du Collège de St-Boniface

Le diocèse de St-Boniface vient de remettre la direction et l'administration du Collège à un conseil formé de représentants de la communauté franco-manitobaine. C'est là, à notre avis, un geste qui fait honneur à tout le monde.

Tout d'abord, ce geste honore les chefs religieux eux-mêmes. Car il ne s'agit pas pour eux d'une démission de responsabilité mais bien plutôt d'une décision qui reconnait que le principe de subsidiarité, d'après lequel l'Eglise avait dû fonder et maintenir le Collège, ne s'applique plus dans les circonstances actuelles. En d'autres mots, les chefs ecclésiastiques constatent que la population francophone de la province a atteint la maturité nécessaire pour désormais assumer elle-même toute la responsabilité d'une institution qui la concerne directement. De l'avis des évêques, les Franco-Manitobains jouissent de structures suffisamment stables et font preuve d'assez de cohésion pour diriger avec succès une oeuvre d'éducation collégiale et universitaire de première valeur.

En prenant cette décision, les autorités religieuses de St-Boniface font également honneur aux Franco-Manitobains. Ils les traitent en adultes capables de prendre en main leur propre responsabilité.

Il est certain que les personnes qui constituent le premier conseil d'administration méritent toute la confiance et l'appui sincère de la communauté franco-manitobaine. Cela ne veut pas dire cependant que celle-ci est dégagée de toute responsabilité. Le Collège est en effet devenu plus que jamais son affaire. Tous les Manitobains doivent dorénavant s'intéresser à ce que le Collège leur forme des hommes et des femmes vraiment capables d'exercer un leadership éclairé et dynamique dans notre province et notre pays. D'ailleurs, l'on sait que le gouvernement manitobain, pour sa part, n'hésite pas à fournir au Collège les moyens de remplir son rôle. Toutefois, cela n'est qu'une partie de ce dont le Collège aura besoin pour progresser davantage. La population devra donc y ajouter à l'occasion sa quote-part.

On sait que d'aucuns n'aiment pas que l'on accorde tant d'attention au Collège. Mais pourquoi faudrait-il prendre ombrage du rôle indispensable que cette institution a toujours été appelée à remplir? Faudrait-il se contenter d'une formule uniforme d'éducation? Tous les éducateurs dignes de ce nom reconnaissent qu'une société s'enrichit dans la mesure où elle permet et encourage diverses écoles de pensée. Ici, au Manitoba, le Collège de St-Boniface en est une qui a fait ses preuves.

J.-P. A.

Les Sociétés St-Jean-Baptiste et le séparatisme

La plupart des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec ont opté récemment pour la souveraineté absolue du Québec (expression polie pour faire avaler le séparatisme).

Cette décision n'a surpris personne. Il y avait déjà assez longtemps qu'elles flirtaient avec l'idée d'indépendance pour finalement y succomber.

Les Sociétés St-Jean-Baptiste diront que cette question les regarde. Soit, dans la mesure où elles se contentent de garder leurs illusions pour elles-mêmes. Mais qu'elles ne se mettent pas en tête de nous les imposer. Leurs 180,000 membres ne parlent pas et n'ont pas été députés à parler au nom des six ou sept millions de Canadiens français dont nous sommes, nous aussi de l'Ouest. Pour nous, le Canada, c'est le pays tout entier, d'un océan à l'autre, le Québec y compris.

Nous avons du mal à comprendre que tant d'hommes intelligents s'embarquent dans une aventure aussi peu constructive. Pourquoi n'emploient-ils pas toutes leurs énergies dans un programme d'éducation adulte, de perfectionnement technique et de relèvement social et culturel des ouvriers et des chômeurs, au lieu de se perdre dans toutes sortes d'hypothèses irréalisables? Plutôt que de déployer tant d'efforts à détruire l'avenir du Québec (car, à toutes fins utiles, c'est à cela qu'aboutirait le séparatisme), pourquoi ne s'appliqueraient-ils pas davantage à faire des Québécois des gens ingénieux, inventifs, plus soucieux d'accomplir quelque chose de solide et de durable que de démolir les structures de leur société? Cela leur donnerait un prestige dont le reste du Canada serait très fier.

J.-P. A.

Le gouvernement de Regina règle l'affaire de Willow Bunch

Il convient de souligner ici, ne fût-ce que brièvement, le procédé plutôt exceptionnel avec lequel le gouvernement de la Saskatchewan a entendu régler le conflit scolaire de Willow Bunch en faveur des demandes légitimes des parents francophones.

Nous ne savons pas s'il y a déjà eu d'autres cas semblables dans l'histoire canadienne où un gouvernement ait eu recours à un décret du représentant de la Reine pour régler un conflit linguistique. On ne peut qu'admirer la sincérité et l'esprit de décision du gouvernement de Regina. Il a passé une loi qui accorde des droits légitimes; il n'entend pas que des prétextes y fassent obstacle.

Souhaitons maintenant que les personnes en cause veuillent accepter de bon gré ce règlement et passer l'éponge sur les différends qui les opposaient. Si elles ont vraiment le sens de la démocratie, elles s'efforceront maintenant à poursuivre ensemble l'application d'une loi qui a pour but de favoriser la bonne entente à travers le pays.

J.-P. A.



Il y a deux cents ans, Samuel Hearne quitta le Fort Prince de Galles sur la Baie d'Hudson pour vérifier l'existence d'une riche mine de cuivre près de l'Océan Arctique. Il voulait aussi intéresser les Indiens du Canada septentrional à négocier avec la Hudson's Bay Company et voir s'il existait un passage Nord-Ouest jusqu'à l'Océan Pacifique. Quand Hearne entreprit cette expédition, il était âgé de 24 ans. Après deux échecs, Hearne réalisa son projet lors d'une troisième tentative. Ceci prit plus de deux ans. Son histoire relate la fatigue, le sang versé, la faim, le froid et l'amertume mais c'est aussi le récit du courage, de la persévérance, de la lutte et du succès éventuel. Ce récit donne un exemple du genre d'esprit des pionniers qui ont rendu le Canada célèbre. — Le dessin du Médaillon Sherritt 1969 représente l'expédition terrestre de Hearne jusqu'à l'Océan Arctique. L'Hôtel de la Monnaie Sherritt à Fort Saskatchewan, Alberta, fabrique des pièces de monnaie pour les pays d'outre-mer qui n'ont pas un Hôtel de la Monnaie national et fournit également des flans en nickel prêts pour le monnayage à l'Hôtel de la Monnaie Canadien et Hôtels de la Monnaie étrangers. L'Hôtel de la Monnaie Sherritt commença à produire en 1966 et frappe chaque année une médaille commémorant l'exploit d'un pionnier du Canada occidental. Le médaillon Hearne est le quatrième de cette série et a été frappé en nickel pur, en argent et en or pur. Le prix du médaillon en nickel est de $2.50 et le prix du médaillon en argent est de $7.50; ces deux médaillons peuvent être livrés dans tous les pays mais le médaillon en or, au prix de $70.00, ne peut être vendu ni aux Etats-Unis, ni en Angleterre, ni d'ailleurs dans aucun autre pays où la possession de l'or est illicite. Il n'existe aucune restriction pour l'obtention de ce médaillon au Canada. Le récit du voyage de Samuel Hearne en 1,200 mots accompagne chaque médaillon.

La richesse d'un pays se mesure au travail et à la persévérance de ses hommes

MONTREAL — La richesse d'un pays ne se mesure pas tant à l'abondance de ses ressources naturelles qu'au travail et à la persévérance de ses hommes, a déclaré dernièrement M. Gérard Filion au banquet annuel des étudiants finissants de l'Ecole Polytechnique de Montréal.

Devant un auditoire composé d'étudiants et d'hommes d'affaires, le président de Marine Industrie s'est élevé contre le préjugé contenaire voulant qu'un pays riche soit celui qui possède des ressources naturelles en abondance.

Selon M. Filion, trois considérations d'ordre économique font la richesse d'un pays: le niveau d'éducation de sa population, l'habileté administrative et, enfin, la politique d'investissement du secteur public.

L'éducation, la formation technique et la recherche sont pour un pays des objectifs prioritaires. M. Filion a souligné que le niveau d'éducation est de trois fois supérieur aux Etats-Unis qu'en Europe occidentale et que le budget du premier pays pour la recherche est égal au quart du produit national brut du Canada. "Il n'est pas étonnant de constater que les Etats-Unis sont présents dans des domaines de pointe".

M. Filion a souligné, d'autre part, que ce qui fait la différence entre les Etats-Unis et l'Europe occidentale, c'est l'habileté administrative et la collégialité dans la gestion d'entreprises.

"L'administration est une science en elle-même, science qui ne s'impose pas et que l'on acquiert après une grande connaissance dans plusieurs domaines."

Les politiques d'investissement du secteur public doivent être orientées vers des champs productifs, a-t-il dit. Par ailleurs il faut produire des richesses, des biens et des services et non débuter par la fin, a-t-il enchaîné.

Le Québec, a-t-il précisé, ne peut plus financièrement se permettre de distribuer ainsi l'assistance sociale. Il a fait observer que si le gouvernement du Québec était une entreprise privée, il aurait tôt fait de déclarer faillite.

Il est devenu important pour le Québec d'appliquer ces trois principes, a déclaré M. Filion. "Nous devons relancer l'économie".

Mais pour ce faire, a-t-il ajouté, la mentalité des Québécois doit changer. "Les étudiants doivent étudier davantage, les professeurs enseigner davantage, les travailleurs travailler davantage et les administrateurs administrer davantage".

C'est une spéculation à long terme, mais c'est souvent vers la fin d'une vie que l'on s'aperçoit que nous avons construit quelque chose de fort et puissant, a conclu le conférencier.

L'usage de la drogue et le rythme trépidant de la vie

TORONTO — Un professeur de l'université Columbia a dit que l'usage de la drogue augmentera proportionnellement au rythme de la vie dans notre société.

M. F. A. J. Ianni a déclaré à une réunion de l'Ontario English Catholic Teachers' Association que les vieux moyens de relaxation comme l'alcool sont devenus insuffisants.

"Nous avons besoin de stimulants et de sédatifs plus puissants pour faire face à l'atmosphère frénétique des années 70. Puisque le rythme de la vie ne semble pas devoir se ralentir, il se peut fort bien que l'usage des drogues augmente au même rythme que la vie dans notre société", a-t-il dit.

Le système d'éducation doit préparer les enfants à vivre dans la ville moderne, avec tous ses maux, a dit M. Ianni.

Il soutient que l'agitation des étudiants dont nous sommes témoins est le résultat de l'écart entre ce que l'on enseigne aux enfants et ce qu'ils voient dans le monde.

"On dit aux enfants d'étudier l'histoire pour tirer des leçons des erreurs du passé, mais la première guerre mondiale n'a pas empêché la seconde de se produire.

"La vie bruyante et trépidante des villes demande l'élaboration d'une nouvelle moralité que les éducateurs doivent aider à mettre au point", a-t-il dit.

Faire comme les Japonais?

...Au Japon, si vous demandez quelle est la langue officielle de ce pays vaincu dans une guerre dont le souvenir n'est pas aboli, dont 35 pour cent du commerce extérieur se fait avec les Etats-Unis, on vous répondra que **la langue officielle** du pays est le japonais. Et on ajoute tout de suite: **la langue commerciale** est l'anglais.

Des gens qui ne connaissent pas cet admirable pays vous diront que c'est de la... japoniaiserie. Peut-être. Mais si M. Bertrand, au lieu de nous offrir le "bill" 63, avait dit à la population: Mesdames et Messieurs, la seule langue **officielle** au Québec sera le français et la langue **commerciale** sera l'anglais; je charge le ministre de l'Education de voir à ce que cette langue commerciale soit enseignée à tous sans exception et je donne l'ordre que dans tout le gouvernement du Québec le français occupe le seul rang qui lui convienne, c'est-à-dire le rang officiel — le premier ministre, dis-je, aurait peut-être, finalement, mieux servi les deux priorités qui sont celles de son gouvernement: l'économie et la langue.

Donner la priorité au français et s'abstenir d'en faire la seule langue officielle, c'est s'arrêter à mi-chemin. Accorder la priorité à l'économie et ne pas annoncer son intention de pourvoir la jeunesse du Québec d'une excellente connaissance de l'anglais comme langue **commerciale** — nous sommes en Amérique du Nord non? — c'est encore s'arrêter à mi-chemin...

Guy Cormier
(La Presse, 1-11-69)

Du 1er au 7 décembre

"La Semaine de la sécurité routière 1969"

Le nombre des morts accidentelles de la circulation durant la Semaine de la sécurité routière est régulièrement inférieur à celui des autres semaines de décembre.

La semaine du 1er au 7 décembre est maintenant reconnue comme la période de l'année où l'attention des Canadiens est le plus concentrée sur la nécessité de prévenir les accidents.

A chaque année, des milliers de Canadiens s'intéressent au problème et s'efforcent de faire un succès de la campagne. Pour leur part, les organes d'information continuent de prêter une assistance sérieuse à la prévention routière, ce qui démontre jusqu'à quel point ils sont conscients des dangers de la circulation et du besoin de prévenir les accidents.

De nombreux observateurs ont posé la question à savoir pourquoi la baisse des accidents mortels de la circulation enregistrée durant la semaine de la campagne ne peut-elle pas être maintenue durant toute l'année.

Selon le Conseil canadien de la sécurité, la réponse réside dans la mise à effet de trois facteurs: éducation, technique, application des lois — l'éducation surtout. Le Conseil encourage la pratique de la conduite préventive, méthode qui a déjà fait ses preuves et qu'il reconnait comme moyen le plus efficace de diminuer les accidents de la circulation, parce qu'il permet à l'automobiliste de doubler ses chances d'éviter un accident.

Chaque année, environ 80,000 Canadiens suivent le cours de conduite préventive qui se fonde sur trois principes: "savoir reconnaitre le danger, en connaitre la défense et l'appliquer à temps".

Cette formule peut s'appliquer aux plus graves dangers de la circulation, dont l'alcool. Parmi les 1,163 victimes d'accidents d'automobile examinées dans le cadre d'une étude canadienne publiée au début de l'année, 43 pour cent souffraient de facultés affaiblies par l'alcool.

La défense contre ce danger, c'est de ne pas conduire après avoir bu abondamment. Si vous avez bu modérément, attendez une heure par once d'alcool ou par bouteille de bière de 12 onces avant de reprendre le volant.

Le conducteur dont les facultés sont affaiblies par l'alcool représente un danger mortel sur la route. L'automobiliste prévoyant en tient compte "en surveillant toujours l'autre conducteur".

Un autre grand danger, c'est l'éjection hors du véhicule, principale cause de décès après l'écrasement. Le port des ceintures de sécurité supprime ce danger. Si tous les conducteurs portaient toujours leur ceinture horizontale, 1,600 Canadiens de moins mourraient sur les routes chaque année.

Le conducteur prévoyant sait qu'il est dangereux de suivre trop près, ou de talonner, le véhicule qui le précède car il ne pourra s'arrêter à temps en cas d'urgence.

La solution, c'est d'appliquer la règle des deux secondes de distance, valable à toute vitesse pour le conducteur de la voiture nord-américaine moyenne.

Lorsque la voiture qui vous précède double un objet fixe le long de la route, comptez "mille-et-un, mille-et-deux". Si vous doublez l'objet avant d'avoir fini de compter, vous suivez trop près.

M. Norman H. Bell, président du Conseil canadien de la sécurité et président de la White Motor Company of Canada, invite tous les Canadiens à participer à la campagne de la Semaine de la sécurité routière.

"Le meilleur moyen, c'est de pratiquer la conduite préventive en tout temps et de participer à toute activité visant à prévenir les accidents de la route durant les heures de travail de même que durant les heures de loisirs", a-t-il déclaré!

Les Postes Canadiennes inaugureront en '70 un nouveau système de mandat de poste

Grâce au nouveau système que les Postes canadiennes adopteront en octobre prochain, les millions de Canadiens qui achètent des mandats de poste pourront le faire plus rapidement et en toute discrétion.

En vertu du nouveau système, une machine à libeller imprimera la date et la valeur du mandat sur la formule, et les renseignements d'ordre personnel seront inscrits par le client en privé et au moment qui convient le mieux. Ceci fera épargner du temps au client ainsi qu'au personnel des Postes.

Présentement, le commis doit demander au client de lui fournir les noms et adresses de l'expéditeur et du bénéficiaire, et il lui faut inscrire ces renseignements sur la formule pendant que le client attend et que, souvent, une file de personnes se forme au guichet.

Cette technique tout à fait canadienne qui, à l'heure actuelle, fait l'objet d'une étude par les représentants de plusieurs administrations postales étrangères, a été conçue par les Postes canadiennes, en collaboration avec les maisons Addressograph - Multigraph of Canada Limited, R. L. Crain Limited, et Recognition Equipment Incorporated.

Au Québec, on chôme en français mais on travaille en anglais

QUEBEC — Au Québec, pas à Montréal uniquement, mais également à Québec et à Val-d'Or, il faut être bilingue pour obtenir le moindre poste... quand on est Canadien français, les seuls unilingues engagés d'emblée étant des Canadiens anglais.

Cette affirmation a été faite récemment devant la Commission parlementaire de la Famille et du Bien-être social par des représentants de groupes d'assistés sociaux venus donnés leur opinion sur le projet d'une loi-cadre d'assistance sociale.

Une enquête menée auprès des assistés sociaux du centre-ville de Québec a démontré, "par exemple, que pour être simplement balayeur dans une usine, il fallait avoir une 11e année et, pour un Canadien français, être bilingue. Je vous demande, M. le président, MM. les membres de la Commission, si on balaie mieux en anglais que l'on ne balaie en français".

L'auteur de ces mots, M. Paul De Blois, porte-parole des assistés sociaux du Québec métropolitain, s'est dit en mesure, devant le scepticisme exprimé par le député de Ste-Anne, M. Frank Hanley, de fournir le nom d'entreprises où une telle pratique a cours.

Le député montréalais devait confier aux membres de la Commission que, quant à lui, c'était pour trouver du travail à des unilingues anglophones qu'il éprouvait des problèmes et pas du tout pour les Canadiens français. "En 30 ans, a-t-il dit, je n'ai pas eu une seule plainte à ce sujet".

"Une autre conclusion de notre enquête, devait ajouter M. De Blois, fut que 23 pour cent des interviewés (il y en a eu 400 en tout) avaient travaillé avec des contremaitres anglais unilingues et qu'ils avaient perdu leur position et reçu l'ultime affront de se faire dire: 'You have got, damn pea soup, speak white'.

"La dernière conclusion des assistés sociaux que nous avons interviewés, a-t-il lui-même conclu sur ce point, fut que dans la Belle Province de Québec, on chôme en français 'and we work in English'."

Le porte-parole du Comité des citoyens de Val-d'Or, Mme Gauthier, a dit avoir fait la même constatation en Abitibi.

"Même à Val-d'Or, mon bon monsieur, a-t-elle dit, on se présente pour avoir du travail et on vous demande: 'Etes-vous bilingue, madame, mademoiselle ou monsieur? Non? Ah! bon, c'est dommage, il faudrait que vous soyez bilingue'. L'Anglaise se présente: 'Etes-vous bilingue? Non, elle ne parle pas un mot de français. Ah! c'est très bien'."

(La Presse, 7-11-69)

Une université anglophone de Montréal remet des diplômes en français

MONTREAL — C'était double première, le mardi 18 novembre, à l'université Sir George Williams. L'institution de haut-savoir anglophone de Montréal remettait, en français, ses premiers certificats d'études coopératives à 25 étudiants qui ont suivi avec succès le cours "Théorie et Pratique de la Coopération".

Un professeur yougoslave

Introduit au programme, l'année dernière, le cours français sur le mouvement coopératif est donné par le professeur George Davidovic, Yougoslave d'origine, autorité mondiale en science coopérative qui dispense aussi celui en anglais.

Grâce à ce cours, le Québec est devenu la seule province canadienne où la coopération est enseignée dans deux universités. En effet, l'université de Sherbrooke possède déjà sa chaire en coopération rattachée au département de sciences économiques.

33 étudiants-pionniers

Le cours en coopératisme de SGWU suscite un intérêt croissant. 33 étudiants étaient inscrits au cours français pour l'année académique 1968-69 et ce nombre est passé à 55 cette année. La plupart des étudiants sont dirigés vers l'université par les institutions coopératives du Québec.

La loi sur l'examen à l'ivressomètre

OTTAWA — Le Conseil canadien de la sécurité affirme qu'en introduisant la loi sur l'examen à l'ivressomètre, le gouvernement fédéral a fait franchir un pas de géant aux règlements visant à réduire le nombre des morts et des blessés sur la route. La loi prendra force le 1er décembre.

Selon le directeur exécutif du conseil, M. P. J. Farmer, le Conseil encourage l'adoption d'une telle loi depuis 10 ans.

A compter du 1er décembre, les conducteurs qui auront plus de 0.08 pour cent d'alcool dans le sang seront coupables d'une infraction au code criminel comportant une amende pouvant aller jusqu'à $1,000, une peine d'emprisonnement jusqu'à six mois, ou les deux.

Les conducteurs qui refuseront de se soumettre à l'examen prévu par la loi seront coupables d'une autre infraction au code criminel entraînant la même peine. De plus, les conducteurs reconnus coupables peuvent se voir retirer leur permis de conduire pour une période de trois ans.

"Grâce à une publicité étendue et à une application stricte, cette loi aidera grandement à résoudre le grave problème des morts et des blessures causées par des conducteurs en état d'ébriété", a ajouté M. Farmer.

Selon une récente étude, on a constaté la présence d'alcool dans le sang de 54.3 pour cent des 1,163 conducteurs recensés qui ont été victimes d'accidents mortels. De ce nombre, 43 pour cent avaient une teneur d'alcool dans le sang supérieure à 0.10 pour cent.

Les résultats de cette étude canadienne concordent avec ceux d'autres recherches qui se sont faites en Amérique du Nord: les conducteurs qui boivent sont la cause de plus de la moitié des mortalités routières.

L'introduction, en Grande-Bretagne, d'une loi semblable il y a deux ans a entraîné une diminution sensible des mortalités et des blessures graves de la circulation.

Les derniers chiffres disponibles sur le Royaume-Uni couvrent la période d'octobre 1968 à mai 1969. Ils indiquent une diminution de 14 pour cent des mortalités routières et de 10 pour cent des blessures graves par rapport à la même période de 10 mois précédant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi.

Il est encore plus frappant de remarquer une baisse de 25 pour cent des morts et des blessures graves entre 10 h le soir et 4 h le matin, durant cette même période de deux ans alors que la circulation augmentait de 7 pour cent, et la consommation de spiritueux, d'environ 5 pour cent annuellement.

Selon les autorités britanniques, il semble maintenant se consommer beaucoup plus d'alcool à la maison que dans les fameux "pubs".

"Autrement dit, on y conduit bien moins souvent après avoir bu", a déclaré M. Farmer. "Il semble juste de prévoir que l'introduction de la loi sur l'ivressomètre aura le même effet au Canada".

Les Allemands de l'Ouest mangent des oies communistes

BONN — Chaque année, à l'époque des fêtes de Noël, s'opère un rapprochement pacifique entre la R.F.A. et ses voisins orientaux. L'Allemand de l'Ouest, grand amateur d'oies pour le réveillon de Noël, consomme en effet des "volatiles communistes". La production allemande d'oies, qui est de l'ordre de 6,000 tonnes par an, ne couvre en effet que 33 pour cent des besoins du citoyen ouest-allemand. 14,000 tonnes sont donc importées de Pologne, de Hongrie, de Tchécoslovaquie, de Bulgarie, de Roumanie et de Yougoslavie à des prix défiant toute concurrence. Les pays du bloc de l'Est sont fort satisfaits de ces étrennes de Noël qui leur rapportent des devises capitalistes "fortes".

Les Etats-Unis menacent cependant de troubler cette idylle entre la R.F.A. et ses voisins de l'Est. Depuis quelques années, les Américains essaient de lancer des dindes sur le marché allemand. Les Hollandais sont également passés à l'offensive. L'oie de Noël, sur la table allemande, dispose cependant encore pour quelque temps d'une confortable marge de sécurité.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man. 619, avenue McDermot par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443).**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415).**

ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnement aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnement aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe— Enregistrement no 0477.

"Au 100 Nons"...

(Suite de la première page)

c'est que ses chansons sont de lui. Avec ses présentations à la fois sérieuses et comiques, Gérald offre un style à lui, un style essentiellement bon.

La vedette de la soirée — Lina — a fait le dessert. Et quel dessert! Armée d'un répertoire d'une demi-douzaine de chansons variées, d'une physionomie remarquablement expressive, de mignonnes introduction appropriées, Lina Legal captait l'admiration de l'auditoire exigeant. Elle présentait joliment du Mireille Matthieu, du Alain Barrière, du Georges Dor et même du rythme polonais. Très, très bien! Mais, avant l'Olympia, Lina doit surveiller ses bras aux gestes un peu trop réguliers et tâcher de ne pas être aussi contractée devant son micro. Et, de la part de l'ensemble, il serait peut-être bon d'avoir une certaine coupure plus prolongée entre l'une ou l'autre des chansons afin de permettre à la vedette de reprendre haleine et force. Reste que Lina a été exquise samedi soir. Plusieurs membres de l'auditoire l'ont fait remarquer. Félicitations!

En conclusion, je voudrais relancer l'invitation aux jeunes à venir en débutants (débutantes). Ça empêcherait des intermissions, peut-être un peu longue pour certains, ça empêcherait également le recours aux "bouche-trou" — pas mal quand même.

Les prochaines dates des spectacles du 100 Nons sont fixées au 6 décembre. Au Centre Culturel, il y aura une Jazzothèque avec "Billy Graham Quintet". A la salle académique du Collège de St-Boniface, à l'occasion du Congrès-Rallye, les artistes vous présenteront du A plus. C'est promis.

Pour cette fin de semaine, il n'y a pas de Boîte. Nous vous encourageons donc à voir "Les Rosenberg ne doivent pas mourir", pièce présentée par le Cercle Molière du 26 au 30 novembre. Vous pouvez vous procurer des billets au Collège, à la S.F.M. ou de Mme Georgette Ferland (253-4175).

Comité de publicité

Un événement historique ...

(suite de la première page)

nin, comme vice-président, M. Claude Bernier, et comme secrétaire, le P. Stéphane Vallquette.

Incorporé en 1871

L'origine du Collège de St-Boniface remonte à l'école de latin fondée en 1818 par l'abbé Norbert Provencher. Le 3 mai 1871, il obtenait sa charte d'incorporation civile dans la province du Manitoba. En 1877, de concert avec le St. John's College et le Manitoba College, il fondait l'Université de Manitoba dont il demeure toujours un membre affilié. Depuis deux ans, il reçoit des subventions pour son Cours universitaire.

Pendant près de 85 ans, les Jésuites ont assuré la direction et l'enseignement du Collège. Le cours secondaire fut pendant longtemps le traditionnel cours classique; aujourd'hui, on a adopté le programme de la province. Quant au secteur universitaire, il suit les pratiques de l'Université de Manitoba.

Il semble même qu'étant donné son emplacement au milieu d'une des régions les plus francophones de l'Ouest, le Collège devienne un de ces centres pilotes désignés pour l'application des recommandations de la Commission d'enquête sur le bilinguisme.



Les six Manitobains qui furent honorés pour leurs services à la vie communautaire sont, de gauche à droite: Mme Elizabeth Bjarnarson et Mme Ruth Struthers; à l'arrière, MM. W. T. Andrew, A. H. Shortt, S. A. Magnacca et A. S. Leach.

Six Manitobains honorés du prix de civisme

Six citoyens de la province du Manitoba ont été honorés pour leur contribution à la vie communautaire, le samedi 15 novembre, lors de la présentation de prix de mérite à l'occasion du banquet de la nouvelle Association du Tourisme et des Congrès.

Les récompenses furent présentées par le lieutenant-gouverneur Richard S. Bowles à M. Searle Leache, M. Angus Shortt et Mme Ruth Heys Struthers, tous de Winnipeg, à M. Stephen Magnacca, maire de Brandon, à Mme Elizabeth H. Bjarnarson, de Langruth, et à M. William Andrew, d'Hamiota, qui servirent la province, chacun d'une différente façon.

M. William Andrew fut choisi par l'Association pour sa longue période au service des organisations du gouvernement local et des hôpitaux; M. Angus H. Shortt pour son travail d'artiste décrivant la vie sauvage au Manitoba; M. le maire Stephen Magnacca, pour ses services au profit d'oeuvres charitables; Mme Elizabeth H. Bjarnarson, pour ses 50 années de dévouement au soin des Indiens, Métis et Blancs de sa région, et Mme Ruth H. Struthers, pour son long travail avec des organisations charitables, universitaires et de dames. M. Searle Leache fut reconnu pour son grand dévouement envers la jeune Chambre de Commerce, l'hôpital des enfants et le "United Way".

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Le mercredi 5 novembre eut lieu l'installation des nouveaux membres de l'exécutif présidée par notre digne régente d'Etat, Mme Aldéa Weicker, de Somerset. Nos sincères remerciements à Mme Weicker qui sut nous encourager de ses bonnes paroles.

Notre soirée sociale du mois eut lieu chez Germaine Parent. Plusieurs retournèrent chez elles avec de beaux prix, grâce à leur habileté à trouver les réponses aux devinettes. Le prix de présence échoua à notre régente, Bertrande Desrochers.

Nous désirons offrir nos sincères condoléances à Mlle Berthe Alyea à l'occasion du décès de sa mère, Mme Corbeil, ainsi qu'à Mme Adrienne Paul à l'occasion du décès de son mari, M. Arthur Paul.

Nous espérons vous retrouver nombreuses à la réunion importante du mercredi 3 décembre, à l'hôpital Taché. A bientôt.

il n'en tient qu'à vous

SEMAINE DE LA SECURITE ROUTIERE

DEC. 1-7

Questionnaire no 2

1. La distance correcte pour suivre un véhicule sur une autoroute à voies multiples est réduite de moitié sur une route à double voies. Vrai. Faux.
2. Une personne est tuée au Canada dans un accident de circulation en moyenne chaque (a) 100 heures, (b) 100 minutes, (c) 100 secondes.
3. Comparée à la glace à zéro degré, la glace fondante est (a) moins glissante, (b) tout aussi glissante, (c) deux fois plus glissante.
4. Un automobiliste dont le permis est révoqué est autorisé à conduire son véhicule en cas d'extrême urgence. Vrai. Faux.
5. Un conducteur courtois s'arrête aussi près que possible derrière le véhicule immobilisé à un feu rouge afin d'activer le flot de la circulation à l'arrière. Vrai. Faux.
6. Vous obtiendrez une meilleure visibilité en actionnant votre essuie-glace dès la tombée des premières gouttes de pluie ou flocons de neige. Vrai. Faux.
7. La cause la plus fréquente d'embardée ou d'accident inexpliqué est (a) une trop grande vitesse pour les conditions, (b) un mécanisme de direction défectueux, (c) des courbes techniquement mal conçues.
8. Quand la limite de vitesse le permet, quelle distance libre à l'avant doit prévoir le conducteur prudent qui file à 60 M/H pour pouvoir dépasser un autre véhicule? (a) 200 verges, (b) 400 verges, (c) un demi-mille.
9. En comparaison des feux blancs, la distance de perception fournie par les feux ambres est (a) tout aussi efficace, (b) deux fois plus efficace, (c) de moitié efficace.
10. Un automobiliste qui entend la sirène d'un véhicule d'urgence doit (a) accélérer pour lui laisser le passage libre, (b) signaler au chauffeur de dépasser, (c) se ranger à droite et s'arrêter.

Réponses

1) Faux; 2) b; 3) c; 4) Faux; 5) Faux; 6) Faux; 7) a; 8) c; 9) c; 10) c.

50e anniversaire de mariage de M. et Mme E. Carbonneau

M. et Mme Eugène Carbonneau, de 331, boulevard Provencher, ont célébré leur 50e anniversaire de mariage le 4 octobre. Au cours de la messe célébrée à leurs intentions à la Maison-Chapelle par M. l'abbé R. Roy, les jubilaires renouvelèrent leurs promesses de mariage devant une foule de parents et d'amis.

La cérémonie religieuse fut suivie d'un banquet servi à la salle des Fils Natifs.

M. et Mme E. Carbonneau reçurent de nombreux messages de félicitations de la part du gouverneur général et Mme R. Michener, de M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, de M. Ed. Schreyer, premier ministre du Manitoba, de M. E. Butler, ministre, du lieutenant-gouverneur R. S. Bowles, de M. G. Johnston, M.A.L., de M. E. Turner, maire de St-Boniface, de M. Laurent Desjardins et de M. Joseph Guay, M.A.L.

Conférence sur Louis Riel à la Société Historique

Il y aura une conférence sur Louis Riel à la Société Historique de St-Boniface le vendredi 28 novembre, à 8 h du soir, au Centre Culturel. Le conférencier sera M. Auguste Dansereau.

Invitation

L'Union Nationale Française lance une cordiale invitation à tous pour son prochain bal du 29 novembre au Centre Culturel, avenue de la Cathédrale, St-Boniface. Nous sommes heureux de faire part à nos amis qu'ils retrouveront les sons harmonieux de notre orchestre "Angelo". La soirée débutera vers 8 h 30.

Bienvenue à tous.

Comité de publicité

ASSEMBLÉE ANNUELLE du Centre Culturel de St-Boniface (Inc.)

Avis est par les présentes donné que le Centre Culturel de St-Boniface (Inc.) tiendra son assemblée générale annuelle le **samedi 6 décembre 1969**, dans la **salle académique du Centre, 345, avenue de la Cathédrale, St-Boniface, à 13 h.**

FILMS à l'écran

- **Les chiffres placés après le troisième alinéa réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre, (2) remarquable, (3) très bon, (4) bon, (5) moyen, (6) médiocre, (7) minable.**
- **A la fin du texte est indiquée, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes! (e) enfants, (a) adolescents.**

* * *

Chastity

De Luxe color. Drame psychologique réalisé par Alessio de Paola. Principaux interprètes: Cher, Stephen Whittaker, Barbara London.

Scénario: Jeune fille étrange et déséquilibrée, Chastity va d'un endroit à un autre sans but précis en faisant de l'autostop. Elle a des expériences tantôt qu'elle recherche tantôt qu'elle subit. Le plus souvent celles-ci sont troublantes... ce qui la désempare. Sort d'une fille publique.

Appréciation: Assez prétentieux, ce film reste presque toujours en-deça des ambitions de son auteur, même s'il comporte quelques moments mieux venus. Le scénario, écrit spécialement pour la vedette par son mari, ne manque pas de notations humaines justes et sympathiques, mais le personnage de l'héroïne demeure trop schématique et l'ensemble fait plutôt superficiel. La mise en scène et la photographie sont agréables et Cher fait montre d'un talent authentique de comédienne.

De facture inégale, ce film présente une jeune déséquilibrée qui cherche confusément à donner un sens à sa vie. L'ensemble comporte des scènes d'inconduite et quelques images suggestives.

* * *

Marlowe

Metrocolor. Drame policier réalisé par Paul Bogart, d'après le roman The Little Sister de Raymond Chandler. Principaux interprètes: James Garner, Gayle Hunnicutt, Rita Moreno, Carroll O'Connor.

Scénario: Le détective Philip Marlowe accepte de retracer le frère d'une jeune fille du Kansas. Les détours de son enquête ne tardent pas à l'impliquer dans plusieurs meurtres commis de la même façon.

Appréciation: Le héros sarcastique et coriace de Raymond Chandler fut interprété à l'écran dans les années 40 par des acteurs de la trempe de Dick Powell et de Humphrey Bogart. James Garner reprend le personnage avec assurance et s'aventure dans le réseau embrouillé d'aventures imaginé par le romancier. Le film n'a pas tout le mordant voulu, mais n'en constitue pas moins un divertissement valable qui se poursuit avec mouvement et humour. Le dialogue contient nombre de répliques amusantes et la réalisation technique est à point.

Ce film policier assez intéressant met en scène un héros honnête et consciencieux sous un cynisme apparent. L'intrigue se déroule dans un milieu taré et donne lieu à de dures violences ainsi qu'à des scènes déplacées.

Chronique de CBWFT

Défilé du Père Noël

Des clochettes invisibles, des tambours qui roulent et déboulent, des clowns, des majorettes, des chars et des fées, des marcheurs de velours, de soie, enluminés d'or, de pourpre, de bleu, de vert, de rouge, un fabuleux chaos, vu par les petits bouts-d'choux... de la lorgnette. Une manifestation, de joie celle-là, dans la rue qui appartient d'habitude aux grands, voilà maintenant que s'avance la folle troupe, immense cortège brinquebalant et fusant de couleurs. Sur les rives du parcours, des centaines de petits agitent les mains, s'époumonnent en bravos; dans leurs yeux affolés, toute la féerie du monde passe, plus magnifique encore que ce que les grands ont imaginé pour eux.

Cet événement, le **Défilé du Père Noël,** aura lieu cette année le samedi 29 novembre. A la télévision en couleur de Radio-Canada, c'est à midi que toutes les caméras se tourneront vers le pôle Nord. Les enfants retrouveront, pour leur commenter le défilé, leurs amis de "Tour de terre", Jean Besré et Lise LaSalle.

Le Défilé du Père Noël sera réalisé par Gilles Sénécal.

Un "Zoom"

Le dimanche 30 novembre, à 19 h 30, au réseau français de télévision de Radio-Canada, l'animateur Yves Corbeil accueillera Clémence Desrochers et ses "girls", Carole Cloutier, Anton Valéry et les Deep River Boys. Cette émission réalisée par Marcel Brisson sera télévisée en direct et en couleur du studio 1 du Centre international de radiotélévision, dans la Cité du Havre.

De la revue de Clémence et de ses "girls", Yves Corbeil nous présentera les numéros suivants: la chanson-thème qui mettra en vedette Diane Dufresne, Paule Bayard, Louise Latraverse, Chantal Renaud et Clémence Desrochers; la "Chanson de l'amante et de l'épouse", avec Diane Dufresne et Louise Latraverse; un monologue de Chantal Renaud sur la pêche intitulé "M'empâterais-tu, chéri!"; une chanson de Diane Dufresne, "Encore une fois"; un monologue de Bayard, "La Chirurgie plastique"; une fantaisie de Clémence Desrochers, "La Femme libre", et un dernier monologue de Paule Bayard, "Mon mari ne rentre plus". Tous les numéros de cette revue s'enchainent vivement et seront soulignés par une musique originale et une série de blagues qui en ponctueront le rythme.

Yves Corbeil accueillera ensuite le jeune auteur-interprète Anton Valéry qui chantera deux de ses succès: "Jamais je n'oublierai" et "Je vois poindre l'horizon".

Les téléspectateurs de **Zoom** auront également le plaisir de voir et d'entendre pour la première fois la jeune découverte québécoise Carole Cloutier, ravissante jeune fille qui débute dans le monde du spectacle. Carole Cloutier interprétera deux airs qui s'identifient à la jeunesse d'aujourd'hui.

Enfin, Yves Corbeil présentera un ensemble américain réputé autant en Europe qu'aux Etats-Unis et au Canada, les Deep River Boys, quatuor qui se spécialise avec autant de bonheur dans le jazz, les negro spirituals, les ballades sentimentales et les blues.

Ces chanteurs fantaisistes qui savent aussi bien danser que chanter 'nterpréteront trois numéros de leur vaste répertoire.

Bref, Yves Corbeil nous présentera un **Zoom** fait à la fois d'humour, de gaieté, de jeunesse, de charme et de fantaisie.

Emission scolaire — 12e année

Le vendredi 28 novembre, à 1 h 15 de l'après-midi, CBWFT, canal 3, présentera le film "Il est minuit, docteur Schweitzer". Basé sur la pièce de Gilbert Cesbron, ce film raconte une tranche de la vie (1910 à 1914) du grand homme pasteur alsacien qui entreprit des études de médecine dans le but d'aller secourir les Noirs de l'Afrique. Le Dr Schweitzer eut à envisager des difficultés de tous ordres dans son nouveau pays d'adoption.

Tout est mis en oeuvre dans cette réalisation pour nous faire participer à un très bel idéal de charité.

Pour plus de détails, on recommande aux professeurs concernés (12e année) de consulter la brochure "Manitoba School Broadcasts", page 64.

Cette émission saura aussi intéresser les adultes.

Le concert des Intrépides

Depuis deux mois déjà, la Chorale des Intrépides, sous la direction de Marcien Ferland, se prépare au grand concert qui aura lieu à la salle du Centenaire de Winnipeg le jeudi 4 décembre prochain, à 8 h 30 p.m.

Au programme figureront des oeuvres originales, classiques, semi-classiques, populaires et folkloriques, le tout rehaussé par la Sinfonietta qui, dirigée par Marius Benoist, offrira quelques pièces choisies que les auditeurs ne manqueront pas d'apprécier vivement. A noter que les solistes, cette année, sont choisis parmi les membres de la chorale.

Ce concert, entièrement organisé par la Chorale des Intrépides, sera offert gratuitement au grand public, grâce à un octroi du New York Performers Trust Fund. Cependant il serait bon de noter que bien que gratuites, toutes les places sont réservées. On ne peut y assister qu'avec un billet. Donc, se procurer les billets au plus tôt chez Deschambault, boulevard Provencher, ou à la Société Franco-Manitobaine, rue Des Meurons. Les gens de la campagne devraient réserver leurs billets dès maintenant en s'adressant à ces deux endroits ou en communicant avec un membre de la chorale.

Cette soirée, présentée dans le cadre du grand Rallye Franco-Manitobain, est unique du seul fait qu'elle soit offerte gratuitement.

La Chorale des Intrépides et la Sinfonietta espèrent vous voir tous à ce grand concert le jeudi 4 décembre en la Salle du Centenaire, à 8 h 30 p.m.

Ne manquez pas cette chance inouïe de passer une soirée en compagnie de la Chorale des Intrépides et de la Sinfonietta. Toute la population manitobaine y est invitée.

Communiqué

Cours d'arts usuels

La Fédération des Arts associés du Manitoba (Federation of Associated Arts of Manitoba) a contacté la Commission des Parcs de St-Boniface en vue de promouvoir des cours de danses créatives, d'art dramatique, de danses folkloriques, de poterie, de tissage, de composition, de fabrication de cerfs-volants, etc.

La Commission des Parcs de la ville serait prête à coopérer avec la Fédération si l'initiative était prise par des personnes intéressées à participer et à organiser ces activités. Elle demande donc à chaque club communautaire, au Centre culturel et à tout groupe de citoyens intéressés d'étudier le sujet et d'être représentés à un comité de direction. Les organisations sont priées de faire savoir leur opinion à la Commission avant la fin de novembre.

Un concours de timbres de Noël ouvert aux moins de 13 ans

OTTAWA — Le ministère des Postes du Canada a lancé le 19 novembre un projet de dessins de timbres de Noël, et il fait appel à l'esprit créateur et à l'imagination d'environ 6 millions d'enfants du Canada âgés de moins de 13 ans.

Le projet a pour titre "Ce que représente la Noël pour moi" et tous les enfants, partout au Canada, sont invités à soumettre leurs dessins qui, tout en faisant ressortir l'originalité et la spontanéité des jeunes, seront reproduits comme timbres.

Les ministères de l'Education de chaque province se sont engagés à collaborer au projet qui coïncidera avec l'Année Internationale de l'Education en 1970.

Le ministère des Postes du Canada émet deux timbres spéciaux chaque année à l'occasion de Noël et ces timbres, comme tous les autres, sont normalement l'oeuvre d'artistes de profession. Toutefois, des dessins que nous fourniront les petits Canadiens serviront de timbres de Noël en 1970.

Les jeunes sont invités à participer au projet en soumettant, entre le 1er décembre 1969 et le 15 janvier 1970, les dessins qu'ils auront faits eux-mêmes. Un premier choix se fera au niveau provincial, et un deuxième, au niveau national.

Pour l'aider dans le choix préliminaire, le ministère des Postes a demandé la participation de jurys au niveau provincial; ces jurys se composent de directeurs de galeries d'art, d'artistes, de professeurs d'art ainsi que de membres du Comité consultatif sur la création des timbres-postes.

Une fois que le Comité consultatif aura arrêté son choix au niveau national, le Ministère invitera les jeunes dont les dessins auront été choisis à se rendre à Ottawa, accompagnés d'un parent ou d'un tuteur afin de voir la manière dont l'on procède pour imprimer les timbres d'après leurs dessins. Plus tard, avec l'aide des galeries d'art, on organisera une exposition itinérante de quelques-uns des dessins soumis.

Depuis plusieurs années, nos timbres nous font connaître à l'étranger et M. Kierans espère que la participation des enfants canadiens à ce projet ajoutera une nouvelle dimension à l'image qu'on se fait de nous à l'étranger. Depuis quelques années surtout, on accorde de plus en plus d'importance à l'art chez l'enfant et nous voulons que les timbres de Noël 1970 soient un stimulant en ce sens.

James Huneker a écrit: "Sous le voile de l'artiste se cache un enfant"; et le ministère des Postes du Canada ajoute ceci: "Sous le voile de l'enfant se cache un artiste".

Au poste CBWFT

JEUDI 27 NOVEMBRE

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni oui ni non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Plum Bouding (C)
5:00—Bidule de Tarmacadam
5:30—Les Chevaliers du ciel (C)
6:00—Thibaud ou les Croisades (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A propos
7:30—Les grands films: "T'es plus dans la course, papa". Comédie dramatique de Bud Yorkin, avec Frank Sinatra, Lee J. Cobb et Barabra Rush. L'aîné d'une famille dont le chef est un rigide businessman mène à New York une vie tapageuse et futile. Le cadet, employé dans l'usine paternelle, se sent brimé, frustré. Ebloui par le standing de son frère, il quitte un jour sa famille pour le rejoindre à New York. Devant une telle situation leur vieux père ne veut plus entendre parler de ses fils dont les frasques lui amènent même dans le cadre de ses affaires de sérieux ennuis. (Américain 1962)
9:30—Sel de la semaine
10:30—Au point — Emission locale d'affaires publiques animée par Rhéal Teffaine.
11:00—Cinéma: "La mariée est trop belle". Comédie de Pierre Gaspard-Huit, avec Brigitte Bardot, Micheline Presle et Louis Jourdan. Une ingénue très photogénique, surnommée Chouchou, est devenue la cover-girl d'un magazine dirigé par une jeune femme et par son ami. Vedette d'un important reportage sur un soi-disant mariage en province où Chouchou joue la mariée, elle perd son partenaire, qui est remplacé à pied levé par l'ami de la directrice. Mais la mariée est trop belle et le jeune homme séduit, l'épousera pour de bon. (Français 1956)

VENDREDI 28 NOVEMBRE

1:15—Emission scolaire: "Il est minuit, docteur Schweitzer". Basé sur la pièce de Gilbert Cesbron, ce film raconte la vie d'un grand homme pasteur alsacien qui entreprend des études de médecine et part pour l'Afrique afin d'y secourir les Noirs. Difficultés de tous ordres l'attendent là-bas. La guerre de 1914 interrompt son apostolat. Citoyen allemand, Schweitzer est interné par l'administration française tandis que son seul ami, un ermite catholique, est tué par les sorciers. Le film ne parle que des années 1910 à 1914.
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Yogi l'Ours (C)
5:30—Tour de terre
6:00—Les 2 D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—Dossiers
8:00—Donald Lautrec "Chaud"
8:30—Les règles du jeu (C)
10:00—Format 60
11:00—Cinéma: "Les Dieux sauvages". Drame musical de F. Montemurrfo, avec R. Shayne, J. Fuchsberger et Eva Andersen. Un jeune bohème de Liverpool est impliqué dans une rixe violente où une fille est tuée. Il s'enfuit d'Angleterre et va rejoindre en Italie son père, directeur d'une importante entreprise. La fiancée de ce dernier tente de séduire le jeune homme, mais il s'intéresse plutôt à la soeur de la jeune femme. (Italo-Allemand 1966)

SAMEDI 29 NOVEMBRE

12:30—Défilé du Père Noël
1:30—Cours universitaire — "Histoire du Canada".
2:15—Cours universitaire — "Littérature canadienne-française".
3:00—Roquet Belles Oreilles
3:30—Robin-Fusée (C)
4:00—Lassie (C)
4:30—Plein feu... L'aventure (C)
5:00—Si jeunesse pouvait
5:30—L'heure des quilles (C)
6:30—Le téléjournal
6:35—Atome et Galaxies (C)
7:00—Cher Oncle Bill (C)
7:30—Jinny (C)
8:00—Cinéma: "Toscin". Comédie dramatique de Luigi Zampa, avec Gina Lollobrigida et Yvonne Samson. Une femme a réussi à amasser un petit magot pendant l'occupation américaine en Italie. N'ayant pas pleine confiance en la sécurité des banques, elle expédiait ses gains au curé de son village. Après la guerre, elle veut récupérer ses économies, mais le curé est décédé et son remplaçant a utilisé l'argent. (Italien)
9:30—Cinéma amateur dans le monde
9:55—Le train bleu s'arrête 13 fois
10:23—Politique fédérale: Libéral
10:30—Les couche-tard (C)
11:00—Cinéma: "L'Eclipse". Drame psychologique de M. Antonioni, avec Monica Vitti, Alain Delon et Lilla Brigone. Une jeune Romaine rompt une longue liaison sans donner de raison à son amant. Elle rejoint sa mère à la bourse où celle-ci s'adonne à l'ivresse et à la spéculation. Elle y rencontre un jeune courtier volage et cynique et finit par répondre à ses avances. Mais ce n'est qu'une passade et elle hésite à s'engager plus avant dans une nouvelle liaison. (Franco-Italien 1962)

DIMANCHE 30 NOVEMBRE

1:30—Tennis
2:30—D'Iberville (C)
3:00—Francophonissime
3:30—Langue vivante (C)
4:00—D'hier à demain
5:00—Cinq D
6:00—Au pays des géants (C)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Zoom (C)
8:30—Les beaux dimanches (C)
10:30—Prisme
11:00—Cinéma: "Année 1918: Les illusions d'une victoire". Documentaire de F. Caillaut, avec Jean Negroni. Signature de l'armistice. La conférence de la paix à Paris.

LUNDI 1er DECEMBRE

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou non (C)
3:00—L'univers et l'homme
4:00—Bobino (C)
4:30—La Soeur volante (C)
5:00—L'éventail de Séville
5:30—M. et Mme Détective
6:00—Salut Jean-P. Ferland (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—Les descendants (C)
8:30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Le paradis terrestre (C)
10:00—Les espions (C)
11:00—Cinéma: "Agent Double". Film d'espionnage de Hermann Leitner, avec Maria Sebaldt, Helmut Schmidt et Erik Frey. Au moment de la signature du pacte germano-soviétique, durant la seconde guerre mondiale, le service de contre-espionnage allemand fait disparaître un espion russe et lui substitue un de ses agents. (Autrichien 1960)

MARDI 2 DECEMBRE

2:00—Monsieur Surprise (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Sol et Gobelet (C)
5:00—Mini-fée (C)
5:30—La vie qui bat (C)
6:00—Skippy (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—Cinéma du mardi: "Teresa". Drame psychologique de F. Zinneman, avec Pier Angeli, John Ericson et Patricia Collinge. Pendant la campagne d'Italie, un soldat américain s'éprend d'une jeune Italienne, Teresa, et l'épouse. Lorsqu'elle rejoint son mari à New York après la guerre, elle s'aperçoit qu'il est dominé par une mère possessive qui l'a rendu incapable de faire face à ses responsabilités. Teresa s'efforce de secouer son mari puis, devant son attitude à l'annonce prochaine d'un enfant, elle le quitte. Avec l'aide d'un psychiatre, il trouve alors la force de partir de chez lui et de rejoindre Teresa. (Américain 1951)
9:00—Rue des Pignons (C)
9:30—Moi et l'autre (C)
10:00—Format 60
11:00—Ciné-club: "Deux ou trois choses que je sais d'elle". Film de moeurs réalisé par Jean-Luc Godard, avec Marina Vlady, Roger Montsoret et Annie Duperey. Elle, c'est la région parisienne. Et parmi cette population qui habite les grands ensembles le cinéaste choisit de s'intéresser à une jeune femme. Elle est mariée à un mécanicien qui occupe ses loisirs à faire de la radio-amateur. Pour arrondir les fins de mois, elle se prostitue à l'occasion, mais remplit consciencieusement sa tâche d'épouse et de mère de famille. Il lui arrive de s'interroger sur le sens de sa vie. (Français 1967)

MERCREDI 3 DECEMBRE

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Picolo (C)
5:00—Walt Disney présente (C)
6:00—Les 2D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—La Bohème
8:00—Cinéma: "Le Capitan". Film de cape et d'épée avec Jean Marais et Bourvil. Au début du règne de Louis XIII, le premier ministre Concini, favori de la reine Marie de Médicis, songe à s'emparer du trône de France. Par ailleurs le duc d'Angoulème se met à la tête d'un complot destiné également à substituer au jeune roi un noble de son choix. Et les complots succèdent aux conspirations. Mais un valeureux chevalier met son épée au service du roi. (Franco-Italien 1960)
9:30—La paire gagne
10:00—Les incorruptibles
11:00—Ciné-nuit: "Les damnés de l'enfer. Drame de guerre de Jose Maria Forque, avec Antonio Vilar, Ruben Rojo et Luis Pena. Des prisonniers de guerre espagnols sont amenés dans un camp de concentration soviétique. Par divers moyens, on tente de les convaincre de rallier la cause de l'URSS, mais l'exemple et le courage de leurs officiers empêchent les prisonniers de changer de camp. (Espagnol 1962)



Raoul Roy vient de faire paraître, aux Editions Ici Radio-Canada en collaboration avec les Presses de l'université Laval, un recueil de 50 chansons folkloriques intitulé LE CHANT DE L'ALOUETTE. Cette contribution à la diffusion de notre folklore est complétée par la mise sur le marché d'un microsillon.

A l'Affiche

Galerie des Beaux-Arts

En vedette à la galerie jusqu'au 14 décembre, les oeuvres de H. Eric Bergman, artiste de Winnipeg, maître de la gravure. Ses pointes d'argent, dessins et imprimés révèlent l'expérience et le talent de cet homme qui fut au service de la maison Brigden's pendant quarante ans. Elles donnent de merveilleux exemples des paysages canadiens.

Le Winnipeg Sketch Club tiendra son exposition et sa vente annuelles jusqu'au 21 décembre et on trouvera des gravures finlandaises en noir et blanc qui seront exposées et mises en vente.

Film du jeudi

Des films sont présentés tous les jeudis à midi et quart. Ils traitent de l'impressionnisme et des grands maîtres hollandais.

Concert du midi

A partir du 28 novembre, les élèves de l'école de musique de l'université de Manitoba donneront des récitals publics le midi. Le pianiste Lawrence Jones, de l'école de musique de l'université de Brandon, donnera un concert à l'université de Manitoba, à 12 h 40, le mercredi 3 décembre à la salle de concert Eva Claire. Il jouera la Sonate en Si mineur de Clementi, Six moments pour le piano de Ludeburg et la Ballade en Sol mineur op. 23 de Chopin.

Sculpture plastique

A compter du 4 décembre et jusqu'au 20 de ce mois, une exposition d'arts plastiques aura lieu à l'université de Manitoba, à la Galerie I.I.I., du lundi au vendredi de 9 h à 5 h et les mardi et mercredi soirs entre 6 h et 9 h; le samedi, la galerie est ouverte de 9 h à midi. Le thème de cette exposition est "The Inflated Image". Les oeuvres en montre proviennent du "Museum of Modern Art".

La Coupe Grey à Montréal dimanche

La "grande fête" du football canadien aura lieu dimanche prochain à Montréal. C'est la première fois depuis 1909 que le championnat se jouera un dimanche. Les amateurs s'attendent à une finale explosive entre les Roughriders de la Saskatchewan et leurs homonymes d'Ottawa. Quelques-uns des clichés ci-dessus rappellent les heures de gloire des Blue Bombers de Winnipeg. Quand reviendront-ils ces beaux jours? (Cliché TTS)

$18,338 à chacun des joueurs des Mets

NEW YORK — Les joueurs des Mets de New York ont reçu un montant d'argent record pour avoir remporté les honneurs de la série mondiale 1969.

Ils se partageront la somme de $657,473.02, soit un montant de $18,338.88 pour chacun des 35 membres de l'équipe championne.

Cette somme surpasse de loin le record précédent que détenaient les Dodgers de Los Angeles. Lors de la Série Mondiale de 1963, les joueurs des Dodgers avaient reçu chacun $12,794.

Les Orioles de Baltimore, qui se sont inclinés devant les surprenants Mets, ont reçu une somme globale de $497,564.89 à être partagée. Les joueurs des Orioles, qui ont été battus en cinq matches, reçoivent donc $14,904.21, soit un autre record pour les perdants d'une Série Mondiale.

Les joueurs des Braves d'Atlanta, perdants en finale de la ligue Nationale de baseball, contre les Mets, ont reçu chacun $6,944.10 tandis que ceux du Minnesota, finalistes de la ligue Américaine, ont obtenu chacun $6,460.12.

Selon l'échelle décroissante, les Tigers de Detroit ont obtenu $630.80 pour chaque joueur; les Giants de San Francisco, $612.13; le Oakland, $598.50; les Cubs de Chicago, $574.94; le Pittsburgh, $204.27; le Cincinnati, $203.97; le Californie, $198.30, et le Boston, $179.53.

Donn Clendenon, qui s'est joint aux Mets à la mi-juin seulement, en provenance choisi le joueur par excellence de la série, Jack Dilauri, qui a été rappelé des mineures en mai, Bobby Pfeil, qui a joué la majeure partie de la saison, mais qui a été blessé juste avant la Série Mondiale et n'a pu y participer, ont tous trois obtenu la somme totale, comme leurs coéquipiers.

Les Mets ont également voté la moitié du montant ($9,169.08) au joueur d'utilité Amos Otis, et un cinquième à l'assistant du responsable de l'abri des joueurs, Roy Neuer. Un certain montant a également été alloué aux jeunes préposés au bâton, frappeurs d'entraînement pour les lanceurs et sept joueurs des ligues mineures qui se sont joints aux Mets, en septembre.

Le Baltimore a pour sa part voté la remise du plein montant à 32 personnes, incluant tous les instructeurs, l'entraîneur et les responsables d'équipement, en plus de deux demi-parts, deux quarts de parts, ainsi que quelques fractions du montant à divers autres personnes indirectement responsables des succès des Orioles.

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Hautes moyennes

Rol. Marion	178-33
R. Brunel	175-36
R. Lévêque	173-32
Don Conrad	172-36
M. Marion	172-33
R. Dunne	171-36
R. Dubé	170-34
G. Van Walleghem	170-34

Records à date

Haute partie: N. Dubé, 235.

Hautes 3 parties: R. Lévêque, 634.

Haute partie d'équipe: Marion, 970.

Hautes 3 parties d'équipe: Western Paint, 2671.



M. Tom Lonergan

Lors de l'assemblée du Conseil de ville de St-Boniface lundi soir, l'échevin Tom Lonergan a vu rejeté, pour la deuxième fois, sa motion demandant au Conseil de changer la décision qui avait été prise, de démolir le poste d'incendie no 1 de la rue Dumoulin. dès que le nouveau poste du parc Windsor aura été construit. Le compte fut de 7 contre 5 et les échevins votèrent comme suit: en faveur de la motion Lonergan, MM. St-Hilaire, Lonergan, Couture, Ludwick et Farrell; contre, MM. Kotowich, Watson, Morin, McOuat, Peterson, Gee et Sparling.

M. Ben Cyr présenta une pétition, tandis que M. Evariste-R. Gagnon, ancien chef des pompiers, et Me Nathan Nurgitz, avocat de l'Association des pompiers, exprimèrent leurs opinions au Conseil contre la démolition du poste d'incendie de la rue Dumoulin.

Chronique sportive

Les Rough Riders, champions du football professionnel du Canada en 1969!

par Jacques LEMOYNE

Dirigés par un quart-arrière habile, bien secondé par une défensive très mobile et par une attaque d'une précision presque mécanique, aidés par la chance qui sourit aux audacieux, les Rough Riders se sont emparés du championnat du football canadien sur le terrain gelé de l'autostade de l'Expo '67. Devant des estrades remplies à craquer par une foule qui a bravé les vents froids du Saint-Laurent, les Rough Riders n'ont pas à se demander si c'est la chance qui leur a permis de gagner. Pour leurs partisans, le meilleur club a remporté la victoire; pour les autres les vainqueurs ont été chanceux et, dans un match revanche l'histoire ne serait peut-être pas la même. Amis lecteurs je ne vous garantis pas que vous lirez ces lignes textuellement lundi, mais le compte rendu de la joute pour la coupe Grey pourrait bien ressembler à cela, car, au moment où j'écris ces lignes, j'ignore encore qui va remporter la coupe Grey, d'Ottawa ou de Regina, et je ne fais que profiter de l'ambiguïté causée par les deux surnoms des équipes en présence pour m'adonner à un petit jeu bien connu dans le métier et qui se nomme l'"advance"! On sait les tours que cela peut jouer. On n'a qu'à se souvenir de la défaite de Dewey par Trueman pour être prudent!

Quoiqu'il arrive à Montréal en fin de semaine (et vous le savez maintenant), je ne crois pas que le club de l'Ouest l'emporte si Russ Jackson conduit les siens de façon aussi magistrale qu'il l'a fait contre Toronto. Les Riders d'Ottawa ont donné une leçon de football à leurs adversaires et Jackson a fait mentir ceux qui prédisaient qu'une journée Russ Jackson était le plus mauvais cadeau à faire à cet athlète avant une partie de championnat. Jackson a fait mentir tous les prophètes de malheur et il a joué de magistrale façon sa dernière joute sur le terrain de football d'Ottawa. Pour la coupe Grey c'était sa dernière joute au football canadien. Cela paraît improbable mais c'est authentique. Et ici j'aimerais souligner une étape dans la carrière de Jackson qui n'a pas été mise assez en relief à mon sens. Tout au long de ses études il fut à la fois un athlète remarquable et un étudiant tout aussi remarquable. Savait-on qu'à sa troisième année à l'université il gagnait la médaille du Gouverneur général pour l'excellence de son travail académique, et qu'à sa dernière année on lui proposa de poser sa candidature pour l'obtention d'une bourse Rhodes, un honneur qu'il déclina parce qu'il voulait devenir joueur de football professionnel? Russ n'a pas perdu son temps à contester mais il a étudié et pratiqué les sports avec un succès égal. Ça mérite d'être souligné.

Qu'arrivera-t-il?

Au moment où j'écris ces lignes, j'ignore encore s'il y aura un défilé de la coupe Grey à Montréal? En dépit des appels de tous les journaux qui s'occupent de sport, il semble bien qu'une minorité vociférante ait décidé de saboter l'avenir touristique de Montréal. On tiendrait à humilier les Canadiens français qu'on ne ferait pas mieux. Au lieu de traiter d'assimilés les Canadiens français qui vivent ailleurs qu'au Québec et de les compter pour perdus, que ne s'efforce-t-on pas de ne pas donner des armes à leurs adversaires! La ville de Montréal, dans son ensemble, est prête à bien accueillir les visiteurs qui viendront des autres provinces pour assister à cette joute. Nos réseaux de télévision se proposent de présenter le défilé à des millions de Canadiens qui pourront se rendre compte que la ville du maire Drapeau n'est pas habitée par des sauvages. Mais si on n'organise pas ce défilé par crainte des manifestations qui n'ont rien à voir avec les sports, il sera permis, même aux gens de bonne volonté qui nous sont sympathiques, de se poser de sérieuses et troublantes questions sur la mentalité de ceux qui veulent faire évoluer l'opinion dans la belle province. Je suis Canadien français et très fier de l'être. Les droits de mes compatriotes me sont choses chères et je ne veux pas qu'ils soient aliénés par personne. Mais, dans le monde des sports c'est l'excellence qui prime.

Pierre Desjardins ne joue pas au football professionnel à cause de son nom ou de sa race, mais parce qu'il est le meilleur homme qu'on puisse trouver pour remplir un poste donné. Je ne dis pas que les préjugés n'existent pas dans les sports, mais ils s'y manifestent moins et, de plus en plus, on tente de les déraciner. Montréal est une très grande ville sportive. On y aime un gars comme John Ferguson, comme Lorne Worsley, comme Rusty Staub, comme Mack Jones et les partisans se fichent de savoir d'où viennent ces gars-là. On les aime encore plus quand comme Staub et Ferguson ils s'efforcent de parler français et y parviennent, mais on ne les salue pas par des bravos à cause de cela. Il n'y a pas une ville à l'esprit sportif plus large que Montréal. Souhaitons que les fanatiques ne viennent pas gâcher cette image et cette réalité. Montréal est une trop grande ville pour que de petits esprits profitent d'une manifestation sportive pour en donner une image erronée à des millions de gens. Souhaitons que la semaine de la coupe Grey se soit déroulée dans la joie et l'enthousiasme. Qu'il y ait quelques batailles entre partisans d'une équipe ou d'une autre, rien de plus normal que cela, mais qu'un événement à caractère non politique dégénère en émeute raciale, là je ne marche plus. Montréal sait mieux que cela.

Assemblée des Fils Natifs

Le jeudi 13 novembre, les Fils Natifs se réunissaient de nouveau pour leur réunion mensuelle dans leur local, 230, boulevard Provencher, St-Boniface. Encore une fois, nous avions le bonheur de constater la bonne marche des choses, grâce au dévouement inlassable de nos officiers et de nos membres réguliers.

Initiation

Au cours de cette même assemblée, nous avions le bonheur de procéder à l'initiation de six nouveaux membres pour les Fils Natifs du Canada, à savoir cinq à l'assemblée 127 de St-Boniface et un à l'assemblée 179 de Fort Garry. Sincères félicitations et cordiale bienvenue à tous nos nouveaux frères.

Malades

Nous vous recommandons une fois de plus tous nos chers malades, à savoir MM. Auguste Pichette, Paul Dubois, Arthur Dufault et Damien Pelland. Une visite à l'hôpital ou à domicile saura leur faire plaisir.

Evénements sportifs au Stade, au Vélodrome et à l'Aréna

Vendredi 28 novembre — Ligue W.C.J.H.: Winnipeg Jets-Estevan Bruins

Samedi 29 novembre — St. Boniface Mohawks-Selkirk Fishermen, Jour des enfants

Dimanche 30 novembre — Ligue W.C.J.H.: Winnipeg Jets-Brandon Wheat Kings

Mardi 2 décembre — Ligue J.J.H.: Monarchs-St. James Canadiens



Des Indiens et Métis s'initient à la catéchèse des adultes

Une expérience missionnaire, qui vient de se terminer à Otterburne, vaut la peine d'être signalée. Déjà depuis plusieurs années on y avait un petit séminaire pour les Indiens et Métis. Signe des temps: on n'a pas réussi encore du côté des vocations à la prêtrise; mais voilà qu'on essaie une tout autre forme d'apostolat. On peut la décrire comme une sorte d'initiation à la catéchèse. Ou est-ce un essai d'éducation adulte? En tout cas ce semble être une formule bien adaptée à la transition actuelle.

A Otterburne, des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée ont réuni pour trois semaines de sessions intensives vingt-sept Indiens et Métis, dont deux religieuses et un prêtre.

Dans leur propre langue, à leur propre rythme, ils ont discuté et cherché comment faire face à leur situation de chrétiens, dans les camps et les réserves, en ville, sur la prairie.

Ils sont venus du Manitoba, de l'Ontario, de la Saskatchewan. Hommes et femmes, de tout âge, avec des expériences très diverses, ont fait cette expérience de penser ensemble leur situation concrète, leurs problèmes d'éducation, d'apostolat, de vie de famille, de catéchisme, de promotion économique et sociale.

C'est la première fois dans l'Ouest qu'une telle expérience a été tentée. Tous les problèmes y ont passé: celui des vieux qui s'inquiètent parce qu'ils croient que la religion change; celui des jeunes qui n'ont cure d'une religion qui, selon eux, passe à côté de la vie; les problèmes de l'Indien que décontenancent la vie des villes, les transformations sociales et économiques.

Les animateurs de ce projet d'éducation adulte furent principalement les Pères Omer Robidoux, Charles Ruest et Guy Lavallée et M. Paul Bruyère, catéchiste indien.

Un événement . . .

La Commission Dumont, commission d'étude sur les laïcs, recherche l'opinion des citoyens du peuple chrétien: des chrétiens-actifs, des non-actifs, de ceux qui n'ont pas l'habitude de s'exprimer, de ceux qui sont éloignés de l'Eglise. On peut s'y préparer par la réflexion — sur des sujets de notre choix ou sur quelques-unes des questions tirées des jalons. On peut se procurer le feuillet "Jalons" au Comité de liaison de la Commission Dumont, 622, rue Taché, St-Boniface, ou à Mme Rita Bisson, secrétaire (256-7665).

L'Eglise

Que pensez-vous de l'Eglise catholique? Ce qu'elle est pour vous . . . Quels sont les aspects de l'Eglise qui retiennent le plus votre attention? (la communauté, la hiérarchie, l'organisation bureaucratique, le pape, le clergé, la messe, la foi, etc.)

Sur quoi l'Eglise devrait-elle mettre l'accent? (l'autorité (collégialité ou traditionnelle), la charité, les sacrements, etc.)

Ce qui vous plait dans l'Eglise? Ce qui vous déplait? Trouvez-vous que l'Eglise est bien adaptée au monde moderne? Comment devrait-elle s'adapter davantage?

Communiqué



Il y a actuellement dans le monde presque un milliard de gens ne sachant ni lire ni écrire, conséquemment esclaves de la pauvreté et de la misère. L'analphabétisme est donc un problème grave. C'est un des fléaux auxquels s'attaque l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix, dont la mission est de promouvoir l'aide aux pays en voie de développement. La photo ci-dessus nous reporte à un endroit reculé du Brésil où se déroule un cours d'alphabétisation par radio. L'augmentation rapide de la population oblige à une action immédiate d'alphabétisation, de formation et d'enseignement de techniques modernes. Grâce à la radio on peut atteindre les familles et leur permettent d'apprendre la lecture et les techniques agricoles. Développement et Paix a concouru en 1968 au fonctionnement de deux postes de ce genre en Amérique Latine. En multipliant ces projets, Développement et Paix espère pouvoir abaisser le taux d'analphabètes dans les régions défavorisées et faire accéder un nombre toujours grandissant de gens à un niveau de vie satisfaisant. **Développement et Paix** compte des bureaux dans chaque diocèse du Canada.



"Restricted"

La "Tribune" de Winnipeg, du 6 novembre 1969, a décidé avec les gens propres que trop c'est trop. Frank Morris, l'"Entertainment Editor" de ce quotidien signalait que sur 15 films à l'affiche dans les cinémas de Winnipeg au début de novembre, 12 étaient classés "Adult" ou "Restricted". "Time" et "Newsweek" ont noté de leur côté que le théâtre américain n'a plus rien à envier aux moeurs décadentes de la Rome impériale. Pourtant "liberté n'est pas licence", et celle-ci finit par détruire celle-là.

M. Morris consacre toute une page du journal pour dire son dégoût, lui, un critique de profession qui doit en avoir vu de toutes les couleurs, ou odeurs. Surtout il donne à son article une manchette très éclairante. Notre civilisation matérialiste ne connait qu'un seul critère: c'est le "profit". Nous n'avons personne à blâmer que nous-mêmes: "Film makers will offer dirt 'as long as we pay'."

En fréquentant les cinémas, nous sommes de vulgaires pharisiens, si nous prétendons vouloir nous informer ou aimer l'art pour l'art. La vraie raison, on n'ose se l'avouer. En tout cas, le boycottage s'est avéré la seule arme efficace à l'égard des marchands de saleté. C'est d'ailleurs le seul argument invoqué par tout profiteur éhonté. L'été dernier, les tenanciers de tavernes se sont ainsi excusés d'engager les filles "à gogo" et leurs variétés: strip-tease, bunnies, etc. Tout cela attire la clientèle: on vient se rincer l'oeil autant et plus que le "gargoton". Et qu'un interviewer décide de paraitre en mini-jupe à la télévision, et voilà toute une foule de chrétiennes à travers le pays qui se croient obligées d'en faire autant. C'est la mode! Voilà ces pauvres chéries obligées de tirer désespérément sur les bords pour gagner un pouce lorsqu'elles s'asseyent ou se penchent pour ne pas montrer . . . Pire, c'est vraiment très embarrassant pour elles, les pauvres, quand elles vont à la messe en un tel accoutrement!

Cinéma, télévision, magazines, théâtres, modes: que faire? S'indigner? Demander la censure? Mais non. Le vrai coupable, c'est chacun de nous. Des chrétiens et des chrétiennes qui veulent faire comme tout le monde, c'est oublier qu'on "ne peut servir deux maitres, Dieu et le monde, ou Mammon, le plaisir facile de l'épiderme, les plaisirs artificiels de la bouteille et de la drogue, la veulerie du conformisme à tout prix. Censure, lois, police, rien ne pourra assainir une civilisation de la pilule et de la vie facile que crée la loi suprême du "profit".

Pendant cinq siècles de civilisation brillante et pourrie de la fin de l'Empire Romain, il y a eu des gens propres, purs, convaincus jusqu'au martyre, qui ont tout changé simplement en n'acceptant pas d'être comme tout le monde. Les premiers chrétiens n'ont pas fait de manifestations, ni de piquetage. Ils se sont refusés à recourir à la violence, même lorsqu'on leur faisait violence. Simplement ils s'abstenaient de fréquenter les théâtres, les stades et les bains publics. Bien des professions leur étaient fermées parce qu'immorales. Beaucoup sont morts dans d'atroces souffrances physiques et morales "par refus de se mettre à la mode". Donc, nous autres chrétiens au XXe siècle, ne mettons pas le blâme sur les productions de films, ni les éditeurs, ni les marchands et autres, mais sur nous-mêmes. Frank Morris a bien raison: "They will offer dirt 'as long as we pay'."

L'hémorragie sacerdotale

Une certaine presse qui se dit catholique semble se complaire à rapporter les scandales dans l'Eglise: si un prêtre quitte le ministère pour se marier, surtout après des disputes avec son évêque, et si on peut présenter l'histoire avec des détails scabreux, comme par exemple si le mariage se fait avec une ex-religieuse, ces plumitifs paraissent aux petits oiseaux. Pourquoi insister, emplir des colonnes alors que le public aurait tant besoin d'informations plus constructives et plus encourageantes? Que veut-on prouver? Est-ce la gloire de Dieu ou pour embarrasser la hiérarchie? Quel sadisme à voir tomber les "anges": est-ce pour satisfaire un complexe inavoué ou satisfaire un anticléricalisme inconscient? En tout cas il semble bien opportun de réduire les faits à leur juste proportion.

L'office central des statistiques de l'Eglise auprès de la Secrétairerie d'Etat vient de publier, sur la demande de Paul VI, un tableau détaillé des demandes de dispense de célibat faite par les prêtres diocésains et religieux de 1962 à la fin de 1968. Sur un total de 466,290 prêtres des deux clergés, ce pourcentage est de 1.58 pour cent. Les analystes font remarquer la courbe ascendante de ces demandes. De soi, elle ne constitue pas une indication alarmante pour l'avenir, car elle reflète comment bien des prêtres qui auraient quitté l'Eglise il y a dix, vingt, trente ans et plus, profitent de plus en plus de la nouvelle discipline de l'Eglise pour régulariser leur situation, alors qu'autrefois c'était très difficile. (Doc. Cath., 19 oct., pp. 920-2)

C'était aussi très mal vu et objet de scandale. On parlait à voix basse, honteusement de ces transfuges, de ces déserteurs, de ces prêtres tombés, de ces défroqués qui jetaient leur soutane aux orties. Désormais on est mieux informé, on est plus humain, plus charitable. On ne blâme ni ne condamne, laissant cela à Dieu, le seul juge des consciences. Chacun de ces prêtres et religieux engage sa propre responsabilité. Elle fait trembler, car après tout, on ne fait des voeux et on ne se présente aux Ordres qu'après de longues années de probation. "Si le noviciat existait pour le mariage, disait saint François de Sales, il y aurait peu de profès. "N'allez pas dire que ce saint évêque prônait le mariage à l'essai, comme certains ont osé le faire. Il voulait dire combien avant de s'engager pour la vie, il faut prendre le temps de réfléchir, de se connaitre. En tout cas l'Eglise a jugé bon à la fois de maintenir la loi du célibat clérical et, en ce temps de confusion, de faciliter la régularisation des prêtres qui ont décidé de se faire réduire à l'état laïc pour pouvoir vivre régulièrement, recevoir les sacrements, se marier, etc., mais sans plus exercer leur ministère, car ils demeurent ordonnés. Il n'y a donc pas à se scandaliser. Gardons le sens des proportions. Admirons le courage de l'immense majorité des prêtres qui restent fidèles à leurs engagements tout comme le font l'immense majorité des chrétiens mariés qui ne recourent pas au divorce sous le prétexte qu'ils rencontrent des difficultés imprévues. Rester indifférent serait signe qu'on est en train de perdre la foi. Nier l'évidence serait une attitute d'autruche s'enterrant la tête dans le sable pour ne pas voir les faits. C'est toujours triste de se trouver en face de naufrages.

Il est bon de réfléchir en face de ces faits. Sans juger on peut et on doit voir ce qui fait problème. D'abord le célibat est une loi d'Eglise. L'Eglise peut donc légiférer et dispenser en tenant compte du bien commun. Après deux mille ans d'histoire, l'Eglise sait quels avantages il y a à posséder le clergé célibataire. On admet l'existence d'un clergé marié dans le rite oriental et dans l'Eglise slave. Mais si l'Eglise ordonne prêtres des hommes déjà mariés, elle ne fait pas le contraire. Les Russes "schismatiques" n'ont jamais consacré évêques que des moines et le peuple russe a toujours été se confesser de préférence à des moines, non aux popes mariés. La crise de vocation fait qu'un beau jour on ordonnera là où c'est nécessaire des laïcs mariés, d'un certain âge et qui auront fait leurs preuves. Le retard de la maturation d'une jeunesse qui prolonge jusqu'à 25 ou 30 ans son adolescence fera qu'on modifie déjà le régime des séminaires. Le diaconat et un laïcat engagé, plus adulte, plus responsable prendra de plus en plus bien des occupations trop multiples dont on accable les prêtres, alors que de plus en plus on doit se spécialiser. Le régime de l'expert en tout qui commande tout fera place à une conception moins autoritaire, plus humble, toute de service et d'animation, selon le principe de subsidiarité et de décentralisation qu'a inauguré Vatican II. Faire faire le plus possible tout ce que le laïcat peut faire et souvent bien mieux. Alors on aura des prêtres qui auront plus de temps pour étudier, pour prêcher et prier et célébrer la Parole et conduire les chrétiens dans les voies spirituelles. Ce principe de co-responsabilité tant chez les laïcs que dans le clergé vient d'un sens profond de la communauté. Trop de prêtres étaient surchargés de besognes qui n'étaient pas les leurs: finances, administration, oeuvres de promotion sociale, éducation, et que sais-je? Et parce qu'on ne leur donne pas de salaire, on les accuse de se faire payer pour prier. L'individualisme qui faisait dire: ça n'est pas de mes affaires, doit faire place à l'entraide, "l'équipe, au sens communautaire, au bon coup d'épaule quand quelqu'un flanche ou se décourage. Le phénomène de mutation profonde qu'amène la sécularisation dérange bien des habitudes, nous force à secouer notre inertie et à trouver des nouvelles formes d'exercices de la charité chrétienne. Le fait actuel des défections est très complexe, mais nous oblige à voir que tous nous sommes, sinon coupables, au moins impliqués de quelque façon. Au lieu de pousser des cris d'alarme ou de condamnation, mettons la main à la pâte. Trop souvent on se contente de critiquer et d'aider financièrement. La barque de saint Pierre ne se calfeutre pas avec des dollars

Souper-rencontre de l'AMMI le 30 novembre

C'est dimanche à 6 h du soir qu'aura lieu le souper-rencontre de l'AMMI au gymnase du Juniorat, 340, boulevard Provencher, St-Boniface. Il y aura soirée récréative. Le programme comportera des chants, des danses du folklore portugais et ukrainien, un jeu scénique qui couronnera le sens de cette rencontre des membres de l'AMMI, de leurs amis, et de tous ceux qu'intéresse l'apostolat missionnaire de l'Eglise. De larges kiosques présenteront les missionnaires aidés par l'AMMI et ses Equipes Missionnaires.

Le prix du billet est de $2.00. Procurez-vous-le immédiatement ou réservez-le en vous adressant soit au Centre de l'AMMI, téléphone 775-6372; ou contactez à Winnipeg: M. Norbert Pelland 774-2393, M. Léon Alary 775-5544; à St-Boniface: M. Guy Mulaire 233-5730, M. Wilfrid Fortier 475-0750, M. Roland Jolicoeur 256-6281; à St-Pierre: M. Gilles Mulaire 433-7498, M. René Mulaire 433-7481; à La Salle: Mme Oscar Lagassé; à Otterburne: Mme Jean Saive; à Ste-Anne: M. Louis Champagne, M. Clément Charrière, M. Gérard Freynet.

L'an passé au-delà de 300 personnes participèrent au souper-rencontre de l'Association Missionnaire de Marie Immaculée. Bienvenue à tous, en particulier à tous ceux qui reçoivent le bulletin trimestriel de l'AMMI: "mon frère et moi".

Communiqué

Remerciements

ILE-DES-CHENES —

M. et Mme Aimé Arnould remercient sincèrement M. le curé d'Ile-des-Chênes, tous leurs parents et amis pour leur présence aux funérailles de leur fils, Daniel. Un merci spécial au personnel de la salle St-Amand pour les fleurs et à Soeur Hébert en particulier pour tout son dévouement et les services rendus durant la longue maladie de Daniel.

• • •

En Saskatchewan

VONDA —

Mme Félix Loiselle et sa famille remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie de quelque façon que ce soit dans leur douloureuse épreuve.

Décès

En Saskatchewan

VONDA —

M. Félix Loiselle

Le samedi 1er novembre, à l'hôpital St. Michael de Cudworth, est décédé, après une semaine de maladie, M. Félix Loiselle, âgé de 56 ans.

M. Loiselle est né à Vonda où il demeura toute sa vie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Germaine, trois filles, Mme C. Grimard (Lorraine), de Prud'homme, Mme J. Denis (Jeannette), de Léoville, et Claire, à la maison; quatre fils, Laurent et Paul, de Spiritwood, Guy, de Saskatoon, et Lionel, à la maison; 14 petits-enfants; deux soeurs, Mmes Irène Curtain et Yolande Boutette, de Windsor, Ont.; trois frères, Léon et Maurice, de Windsor, Ont., et Lucien, de Vancouver, C.-B.

Des prières furent récitées au salon funéraire de Saskatoon le 3 novembre et en l'église de Vonda le 4 novembre. Elles étaient dirigées par l'abbé L. Morand. La messe de Requiem fut célébrée le 5 novembre en l'église paroissiale par l'abbé B. de Margerie. Etaient présents au choeur: Mgr O. Lacroix, ancien curé de la paroisse de Vonda, l'abbé A. Marchildon, le Père A. Mercure, O.M.I., et l'abbé J. Pelletier.

Les porteurs étaient les quatre fils du défunt, Laurent, Paul, Guy et Lionel Loiselle, et ses deux gendres, MM. Charles Grimard et Joseph Denis. Après l'enterrement qui eut lieu au cimetière local, un café fut servi par les dames de la paroisse au sous-sol de l'église.

• • •

MUTRIE —

M. Ernest Thériault

Le 11 octobre est décédé à l'hôpital Victoria de Prince-Albert M. Ernest Thériault, âgé de 92 ans. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Marie-Louise, neuf fils, Joseph, de Kapuskasing, Ont., Ludger, d'Ansonville, Ont., Ernest, de Montréal, Qué., Georges, de Val-d'Or, Qué., Albert, de Rocanville, Antonin, de Moose Jaw, Fred et Frank, de Regina, et André, de Belgique; cinq filles, Mme B. Lacourcière, de Montmartre, Sr Anne-Marie, de Prince-Albert, Mme O. Bilodeau (Henriette), de Ste-Anne-de-Roquemare, comté d'Abitibi, Qué., Mme C. Manswell (Irène), de Belgique, et Mme A. Soulodre (Claire), de St-Boniface; un frère, Joseph, de Montmagny, Qué., et 81 petits-enfants.

Le service fut chanté dans l'église de Mutrie par l'abbé C. Lucey, le 15 novembre, à 10 heures du matin. L'enterrement se fit au cimetière local. Le salon funéraire Tubman était en charge des arrangements.

• • •

Au Manitoba

ST-BONIFACE —

M. Jules Trottier

Le samedi 15 novembre, à l'hôpital général de Winnipeg, est décédé, à l'âge de 56 ans, M. Jules Trottier, époux de Hélène Trottier, de Beardmore, Ontario. M. Trottier était propriétaire et régisseur des autobus scolaires du district de Beardmore.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil un fils, Eugène, de Beardmore; trois filles, Mme A. Luce (Françoise), de Nipigon, Ont., Mme E. Laporte (Marguerite), de Winnipeg, et Mme B. Sands (Nancy), de Port Arthur, Ont.; trois frères, David, Alex et Robert, et quatre soeurs, Mmes S. Dauphinais, W. H. Swanson, P. Boisvert et J. Bergeron.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins, à 7 h 30 p.m., le lundi 17 novembre et le service eut lieu mardi matin à 10 h en l'église de la Ste-Famille. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

• • •

WINNIPEG —

Mme Léon Benoit

Mme Léon Benoit, née Myrtella Boucher, est décédée le 19 novembre à l'hôpital Taché après une longue maladie, à l'âge de 91 ans. Elle habitait au 8-380, avenue Assiniboine, Winnipeg. Les prières ont eu lieu au salon funéraire Barker, rue Donald, vendredi soir dernier, et la messe funèbre à la cathédrale Ste-Marie de Winnipeg le samedi 22 novembre, à 10 h a.m., Mgr J. H. Larrabee officiait et M. Henry Caron touchait l'orgue. La dépouille mortelle repose au cimetière de St-Boniface, rue Archibald.

Mme Benoit était l'épouse du docteur Léon Benoit, décédé en 1949, et lui survivent ses deux filles, Lorraine, de Winnipeg, et Mme E. R. Chapman (Jacqueline), de Calgary, Alta, ainsi que deux soeurs, Artena et Cordy, de Calgary, et un frère, Peter, de Detroit, Michigan, E.-U.

Les porteurs étaient le juge Léon Bénard, MM. Stan Kelly, Terry Aseltine, Wilfrid Royal, Roland Trudeau et Frank Liebzeit.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Déjeuner-communion

Une assistance d'environ 40 personnes profita, à la suite d'un délicieux déjeuner, d'une explication illuminante sur la Bible et surtout sur la prédiction de la fin des temps, sujet de l'évangile du jour. Ce 23 novembre 1969 restera dans nos souvenirs pour longtemps. D'après plusieurs commentaires, après la réunion, jamais la parole de Dieu n'avait été si claire. Nous remercions sincèrement M. Goulet pour ces 2 heures qui ont passé beaucoup trop vite. Notre gratitude va aussi aux membres du Conseil Provencher qui sont venus nombreux pour cette rencontre fraternelle.

Pour le 29 novembre, nous avons trois invitations. A chacun de choisir. Le Conseil Provencher nous invite à une Sadie Hawkins Dance à la paroisse du Sacré-Coeur. Le Conseil Goulet organise une grande soirée à la paroisse Ste-Famille pour jeunes surtout. Un nouveau Conseil de Selkirk nous invite aussi à un banquet d'ouverture.

Le frère Lagarde et son comité d'activités familiales cherchent des volontaires pour aider à décorer la salle et l'arbre de Noël. Signalez 247-8022, si vous pouvez offrir vos services.

La date tentative pour la grande partie de cartes est le 23 janvier. Téléphonez au frère Simard, à 253-4662, si vous pouvez l'aider. Il vous en sera très reconnaissant.

N'oubliez pas la prochaine réunion générale du 8 décembre. Il y aura conférencier-surprise.

Après-Tout



Conseil Goulet no 3681

Assemblées

Lisons attentivement la lettre mensuelle du Grand Chevalier et efforçons-nous de seconder plus effectivement les activités du Conseil! Ce n'est qu'en assistant aux réunions que les frères peuvent prendre part aux délibérations et ainsi faire valoir leurs idées. A la prochaine donc!

Le 29 novembre

Les frères Luc Girouard et Lionel Gagnon invitent les membres, les amis et les jeunes de 16 ans et plus à leur danse du 29 novembre. Le but de cette soirée "Generation Gap" est de rencontrer et faire connaissance avec nos jeunes. Que les parents se donnent le mot et viennent nombreux avec leurs jeunes! Les organisateurs vous attendent samedi prochain à la salle Ste-Famille. Invitation spéciale surtout à tous ceux qui prétendent qu'il existe un manque de "communication" entre les jeunes et leurs ainés . . .

Ligue de 5 quilles

Equipe	Points
E. McCarthy	60
J.-L. Jubinville	46
M. Théoret	46
H. Sala	45
A. Girard	41½
E. Rougeau	41½
M. Morier	33
D. Nolin	23

Rigoletto

Scouts et Louveteaux de la Paroisse-Cathédrale

Une grande vente de pâtisseries, commençant à 1 h de l'après-midi, aura lieu le 7 décembre au Local Scout, 466, rue Aulneau, St-Boniface.

On pourra s'y procurer des "tourtières" pour la saison des Fêtes. Il y aura un prix d'entrée et le tirage d'un gâteau de Noël. Le café sera servi gratuitement.

AVIS

ICG, Compagnie de Transmission Limitée
ICG Transmission Limited

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à la présente ou à la prochaine session, ou à la session subséquente, pour l'adoption d'un bill privé constituant une corporation portant nom ICG, COMPAGNIE DE TRANSMISSION LIMITEE, et en anglais, ICG TRANSMISSION LIMITED, ayant pour objet la construction et la mise en service de pipe-lines interprovinciaux, extra-provinciaux et/ou internationaux pour la transmission de gaz, d'huile et d'hydrocarbures liquides ou gazeux, et des sous-produits en provenant, à l'intérieur du Canada, dans les provinces du Manitoba et d'Ontario, et à l'extérieur du Canada, conformément aux dispositions de la **Loi sur l'Office national de l'énergie,** chapitre 46 des Statuts du Canada, 1959, tel que modifié, et de toute autre législation générale sur les pipe-lines, édictée par le Parlement.

Les requérants demanderont tous autres pouvoirs et dispositions corporatives jugés nécessaires à la réalisation des objets de la compagnie.

Daté de Winnipeg, ce 18e jour d'octobre 1969.

Les Procureurs des requérants,
PITBLADO, HOSKIN & COMPANY

220, avenue Portage,
Winnipeg 1, Manitoba.

NOTICE

ICG Transmission Limited
ICG, Compagnie de Transmission Limitée

NOTICE is hereby given that an application will be made to the Parliament of Canada, at the present, next or following ensuing session thereof, for a private bill incorporating a company under the name of ICG TRANSMISSION LIMITED and, in French, ICG, COMPAGNIE DE TRANSMISSION LIMITEE, for the purpose of constructing and operating interprovincial, extra-provincial and/or international pipe lines for the transport of gas, oil and other liquid and gaseous hydro-carbons and products thereof within Canada in the Provinces of Manitoba and Ontario, and outside Canada, subject to the provisions of the National Energy Board Act, Chapter 46 of the Statutes of Canada, 1959, and amendments thereto and of any other general legislation of the Parliament of Canada relating to pipe lines.

The applicants will request such other powers and corporate provisions as may be deemed necessary for the carrying out of the objects of the company.

Dated at the City of Winnipeg, this 18th day of October, 1969.

PITBLADO, HOSKIN & COMPANY
Solicitors for the Applicants.

220 Portage Avenue,
Winnipeg 1, Manitoba.

Mariages

En Saskatchewan

GRAVELBOURG —

Poirier-Bardal

Le samedi 1er novembre, en la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption, M. l'abbé F. Ducharme a béni le mariage de Mlle Irène Bardal, fille de M. et Mme Egil Bardal, de Palmer, à M. Richard Poirier, fils de M. et Mme Marcel Poirier, de Gravelbourg.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe blanche en dentelle sur satin avec manches en pointe de lys. Son voile court était retenu par une couronne de pierres du Rhin, et son bouquet se composait de roses rouges. Son seul bijou était un collier de perles, cadeau du marié.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Barbara Bowler et Lorraine Poirier, portaient de longues robes mauve et des bouquets d'oeillets blancs. Elles étaient accompagnées de MM. Charles Arams et Gary Bardal.

M. l'abbé Richard Larivière chanta des cantiques appropriés, accompagné à l'orgue par Mme Noé Morin. MM. Ernest Bardal et Léo Poirier agissaient comme huissiers.

Une réception, suivie d'une soirée dansante, eut lieu pour 140 invités en une salle de Palmer où M. Roger Hébert était maître de cérémonies. M. George Erick proposa le toast aux mariés.

Pour le voyage de noces à Calgary et Banff, la mariée portait un costume vert pâle et accessoires noirs. A leur retour, les nouveaux mariés résideront à Gravelbourg.

• • •

ZENON PARK —

Denis-Poulin

Le samedi 25 octobre, en l'église Notre-Dame, le Père G. Massé, P.S.M., curé, bénissait le mariage de Mlle Murielle Poulin, fille de M. et Mme Henri Poulin, de ce district, à M. Normand-J. Denis, fils de M. et Mme Clotaire Denis, fils, de St-Denis. Après un repas à la salle paroissiale, servi à 125 convives par les Dames Auxiliaires, plus de 300 personnes se réunirent pour une soirée dansante.

• • •

WILLOW BUNCH —

La Bounty-Piché

Le vendredi 14 novembre, M. l'abbé L. Rodrigue bénissait le mariage de Mlle Lynda-Faye Piché, fille de M. et Mme Julien Piché, de Willow Bunch, à M. Michel James La Bounty, fils de M. et Mme Irwin La Bounty, d'Oliver, C.-B. Mlle Ducharme exécuta des cantiques, accompagnée à l'orgue par Mme Aline Farer.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe blanche en satin recouvert de dentelle, longues manches garnies de perles et séquins et traine. Son voile trois quarts était retenu par une couronne de perles et de pierres du Rhin. Elle portait un collier de perles, cadeau du marié, et un bouquet de roses et de muguet.

La dame d'honneur, Mme Elaine Lavallée, soeur de la mariée, et la demoiselle d'honneur, Mlle Glenda Gibson, une amie, ainsi que la bouquetière, Gisèle Lavallée, nièce de la mariée, portaient des robes bleues en dentelle et des bouquets de fleurs variées. Elles étaient accompagnées de MM. Louis Piché et Laurent Lavallée, frère et beau-frère de la mariée, et du petit page, Allain Lavallée, neveu de la mariée.

Après la cérémonie, une réception et un souper eurent lieu dans la salle de la Légion de Willow Bunch. Le souper fut servi par les dames de la paroisse à environ 60 personnes. Un gâteau à trois étages ornaient le centre de la table. Le tout fut suivi d'une soirée où se réunirent environ 300 personnes.

Pour le voyage de noces, la mariée avait choisi un ensemble robe et manteau en Fortrel mauve et blanc et accessoires couleur du tan. A son retour, le nouveau couple résidera à McKenzie, C.-B., au printemps.

• • •

Au Manitoba

ILE-DES-CHENES —

Ayotte-Dugas

Le 1er novembre, en l'église de la Miséricorde, M. l'abbé M. Dacquay, curé, bénissait le mariage de Mlle Cécile Dugas, fille de M. et Mme Hector Dugas, de cette paroisse, à M. Denis Ayotte, fils de Mme Edmond Ayotte, de St-Boniface. La mariée était accompagnée de son père, et M. Armand Ayotte, oncle du marié, lui servait de témoin.

La mariée portait une robe de velours blanc avec manches bouffantes, rehaussées d'une garniture de perles. Un diadème, également perlé, retenait son voile genre cathédrale. Un bouquet de roses jaunes complétait ce merveilleux ensemble.

La dame d'honneur, Mme Louise Jeanson, soeur de la mariée, et les demoiselles d'honneur, Mlles Sylvia Beauchemin et Jocelyne Bérard, portaient des robes de velours violet ainsi que de légers diadèmes perlés. Leurs accessoires étaient argentés. Elles tenaient des bouquets de roses blanches. Elles étaient accompagnées de MM. Marcel Ayotte, frère du marié, Paul Perrin et Raymond Manaigre.

La mère de la mariée avait choisi pour cette occasion un ensemble vert foncé que rehaussaient des accessoires dorés. La mère du marié revêtait une robe bleu royal avec accessoires argentés.

Servaient au choeur: Gilles Dugas, frère de la mariée, ses cousins, Robert Fillion et David Trudeau, et N. Krohn, ami. Mme Jeannine Porteous touchait l'orgue.

La soirée qui eut lieu au gymnase de Holy Cross fut un succès complet.

Les nouveaux époux habiteront à St-Vital.

Aubigny

Assemblée de la L.F.C.

A l'assemblée de la L.F.C. tenue le 12 novembre, il fut décidé qu'à l'avenir le programme spirituel serait basé sur les cours bibliques. On demanda aussi à chacun des membres de faire une étude des différents comités et de choisir le comité auquel il aimerait participer afin que tous les membres puissent partager ensemble leurs idées et leurs expériences, ce qui rendrait les réunions plus intéressantes.

Pour la seconde partie du programme, une invitation spéciale avait été lancée à tous les paroissiens de venir rencontrer Soeur Simone Parent qui donna une très intéressante conférence sur le cours "Occupational Entrance".

Sr Parent fit d'abord un résumé de ses expériences au début de ce cours qui fut introduit pour la première fois dans la Division scolaire de la Rivière-Rouge en 1967 à Ste-Agathe et à St-Jean-Baptiste avec 31 élèves. Ce fut un travail d'initiation de part et d'autre pour les maîtresses comme pour les élèves, car tout était à faire et à expérimenter. Les résultats furent cependant des plus encourageants.

Il fut donc décidé de déménager cette classe à St-Jean-Baptiste en 1968. Là y fut aménagé un local attrayant, moderne et confortable (appelé "open space") et où quatre professeurs se partagent les sujets d'enseignement. Présentement cette classe compte 60 élèves qui viennent de l'ouest de la rivière Rouge et il y a une autre classe à St-Pierre pour les élèves à l'est de la Rouge.

La conférencière donna brièvement la philosophie, le but et les objectifs de ce cours. C'est de développer les capacités de l'élève au maximum, de l'ajuster comme adulte dans la société, de lui donner les connaissances nécessaires pour entrer dans la communauté, lui apprendre à communiquer avec son entourage, lui faire apprécier son héritage culturel en l'initiant à la chanson française, au théâtre, à la vie de grands hommes, etc.

L'aspect le plus pratique et aussi celui qui attire le plus les jeunes à suivre ce cours, c'est qu'on l'appelle "Work Experience" et "Job Training Program".

On envoie les élèves de 16 ans ou plus travailler dans une variété d'endroits commerciaux pour les initier à la vie du travail où ils seront forcément appelés à entrer. Pour la première année de "Work Experience", ils vont partout où les employeurs consentent à les recevoir. Après ces expériences diverses, quand vient l'année de "Job Training", ils feront un choix d'un ou deux emplois auxquels ils sont le plus intéressés et où leurs aptitudes pourront être développées.

La Ligue remercie Soeur S. Parent de l'exposé si intéressant qu'elle donna avec sa verve imagée, vive et sympathique. Tous ceux qui l'ont entendue se sentent attirés vers ce nouveau cours et auront beaucoup plus de compréhension dans leurs rapports avec ces étudiants.

Lorette

L.F.C.

A l'assemblée générale de la L.F.C. tenue le lundi 10 novembre, M. Paul Préfontaine, assistant directeur des écoles, est venu nous entretenir sur les différents programmes et changements prévus pour les écoles élémentaires et secondaires, tels que l'enseignement de la lecture, avancement suivant la capacité de l'élève, l'enseignement en équipe, système de rotation, etc. Ses renseignements furent très appréciés de la nombreuse assistance. Mme Laurette Durant, présidente du comité d'éducation, lui souhaita la bienvenue, et M. l'abbé M. Dacquay fit les remerciements.

La prochaine réunion de la Ligue aura lieu le jeudi 4 décembre, à 8 h p.m., lors du dépouillement de l'arbre de Noël.

Anniversaire de mariage

Les enfants de M. et Mme Grégoire Jeanson préparèrent une fête à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de leurs parents, le 15 novembre. Une messe d'action de grâces fut célébrée à 7 h p.m. Le fils des jubilaires, Rhéal, fit l'épître.

La soirée dansante qui suivit à la salle paroissiale réunissait de nombreux parents et amis qui se joignirent à la famille pour leur exprimer leurs voeux à l'occasion de cet heureux jour.

M. et Mme G. Jeanson remercièrent les amis et parents pour l'organisation de cette soirée et pour les cadeaux reçus.

Naissances

ILE-DES-CHENES —

Le 17 septembre: Fern Patrick, fils de M. et Mme Joseph Chipilski. Parrain et marraine, M. et Mme Mike Sivirski.

Le 6 octobre: Lana-Alison, fille de M. et Mme Laurence Roeland. Parrain et marraine, M. et Mme Gordon Norrie.

• • •

LA BROQUERIE —

Le 11 novembre: Gérald-Robert, fils de Roméo Gauthier et de Jean Connelly, baptisé le 23 novembre. Parrain et marraine, Raymond Connelly et Rachelle Gauthier, oncle et soeur de l'enfant.

Ste-Agathe

Anniversaire de mariage

Le vendredi 14 novembre, M. et Mme Camille Courcelles, appuyés de quelque 40 amis, organisèrent une soirée-surprise en l'honneur de M. et Mme Gérard Bilodeau à l'occasion de leur 20e anniversaire de mariage. Une coutellerie pour 16 couverts et $25.00 leur furent présentés.

Coopérative du grain

Le mardi 18 novembre, dans la salle de la Légion, avait lieu l'assemblée annuelle de la Coopérative du grain (Manitoba Pool Elevator) de Ste-Agathe. Parmi l'assistance se trouvait 26 membres actifs. Du bureau-chef de Winnipeg on remarquait MM. William Jameson, Down Noton et Charlie Anderson, directeur du district. 490,000 boisseaux de grain furent manoeuvrés sans compter le grain séché à l'élévateur local. En dépit d'une température inclémente, l'année fut plutôt bonne financièrement.

L'exécutif actuel se compose de MM. John Weins, président, Lorne Parker, Marcel Baudry, Gaston Brémault, J. Warkenteen, Jim Manson et Peter Weins (ces deux derniers remplaçaient Marcel Caron et Gérard Lemoine).

Accident

Un malheureux accident est survenu à M. Allan Anderson, le mardi 18 novembre, lorsqu'il fut pris dans l'engrenage d'une faucheuse à grain et eut un pied presque arraché, une jambe broyée et l'autre fracturée, ainsi que d'autres blessures.

Laurier

Noces d'or

Le 28 octobre 1919, l'abbé Edward Borton bénissait le mariage de M. Edgar Boisvert à Mlle Elodie Jeannotte. Le 8 novembre 1969, M. et Mme E. Boisvert renouvelaient les promesses faites l'un à l'autre il y a 50 ans. La fête débuta par une messe célébrée en l'église paroissiale.

Un souper pour les enfants, petits-enfants et amis intimes fut servi chez M. et Mme Maurice Gamache. Un grand nombre vinrent présenter aux jubilaires leurs meilleurs voeux au cours de la soirée. Plusieurs cadeaux leur furent présentés. Tous réitèrent leurs voeux de bonheur et santé à ces vaillants jubilaires.

Ile-des-Chênes

L.F.C.

Notre section fut très active durant ces derniers temps. Le 21 octobre, plusieurs membres, accompagnés de la présidente, se rendaient au Centre de la Pastorale pour une conférence. Les dames se sont dit très satisfaites du travail accompli en atelier.

Le 13 novembre, à St-Norbert, notre section présenta un mémoire à la Commission des Frontières. Ce mémoire appuyait les recommandations de la Commission scolaire de la Seine.

Plusieurs dames de la Ligue, accompagnées de leurs maris, se rendaient à la salle Christ the King, le 21 novembre, pour une soirée sociale, organisée par le Conseil diocésain. Merci aux organisatrices qui surent préparer un si beau programme!

A la dernière assemblée mensuelle du 12 novembre, il fut décidé de payer les frais de deux délégués au congrès de la S.F.M.

Les membres présents ont aussi signé une pétition en faveur des Divisions scolaires actuelles au Manitoba. Cette pétition sera envoyée au premier ministre E. Schreyer.

Félicitations à notre aumônier, M. l'abbé M. Dacquay, à l'occasion de sa nomination à la Société Ecclésiastique comme représentant de Mgr l'archevêque.

Félicitations aussi à notre secrétaire, Mme E. Abraham, qui est membre du Comité manitobain de l'Institut Vanier de la Famille.

Autres nouvelles

Notre paroisse possède maintenant un Centre récréatif. Grâce à la coopération et au travail bénévole des paroissiens, l'ancienne école est maintenant transformée en salle communautaire où il fera bon se rencontrer avec nos amis pour nos diverses activités. Le village possède aussi un système d'égouts. Ces progrès démontrent que notre village va de l'avant!

La Broquerie

Centenaire

Le vendredi 14 novembre avait lieu la troisième réunion du comité du centenaire, à laquelle participaient 18 paroissiens, représentant les diverses organisations de la paroisse.

Le but principal de cette assemblée était de voir à ce tout soit prêt pour le 31 décembre, date d'ouverture officielle de l'Année centenaire.

On avait l'honneur de la présence de Mlle Huguette Létourneau, représentante de la Corporation Centenaire du Manitoba.

Un compte rendu des activités de la paroisse pour l'Année centenaire sera publié un peu plus tard. Des rapports seront aussi donnés à la radio et à la télévision.

Une liste de noms et adresses d'anciens manitobains a été envoyée par le comité du Centenaire de La Broquerie, à la Corporation de Winnipeg, qui fera parvenir à ces personnes une carte d'invitation à l'occasion des fêtes du centenaire du Manitoba.

S'il s'en trouve parmi les lecteurs qui aimeraient faire inviter de la sorte des parents, amis ou connaissances qui ont déjà résidé au Manitoba et qui demeurent maintenant à l'extérieur, il leur suffirait de faire parvenir leurs noms et adresses à l'adresse suivante: La Corporation du Centenaire du Manitoba, 555, rue Main, Winnipeg 2, Manitoba.

Scouts de la reine

Le samedi 22 novembre, à 11 h a.m., une imposante cérémonie eut lieu à l'hôtel Fort Garry de Winnipeg. En effet, sept scouts de La Broquerie recevaient leur certificat de Scout de la reine des mains de l'hon. Richard Bowles, lieutenant-gouverneur du Manitoba.

En l'absence de M. l'abbé F. Juneau, Mérille Kirouac eut l'honneur de présenter Gilles Lord, Jacques Taillefer, Louis Tétrault, Raymond et René Balcaen, Louis et Georges Kirouac. Quelques parents s'étaient fait un devoir d'accompagner les scouts à la cérémonie et au grand banquet qui suivit.

M. Bowles fut l'orateur invité. De plus, le commissaire provincial, M. McCormick, adressa ses félicitations aux jeunes pour leur persévérance à devenir Scout de la reine, leur expliqua ce que comporte cet engagement d'eux-mêmes, remercia tous ceux qui ont contribué à leur formation et encouragea les jeunes à partager leurs expériences dans le scoutisme avec ceux qui viendront après eux.

Félicitations les gars! Soyez toujours dignes de cet honneur.

Partie de cartes

La grande partie de cartes au profit des Guides, Scouts et Louveteaux de la paroisse fut couronnée de succès.

Le prix d'entrée fut gagné par M. l'abbé G.-M. Lévesque, de Richer; à la loterie: 1er prix $15.00), Gérard Wenden, de La Broquerie; 2e ($10.00), Rosaire Normandeau, de St-Vital; 3e ($5.00), Camille Jolicoeur, de Giroux; à l'enchère: fer à repasser, Mme H. Granger, et panier d'épiceries, Albert Vielfaure; au tirage spécial: chaufferette pour auto, André Moquin; kodak, Sr Hélène Desrosiers; montre, Edmond Rocan; horloge, M. l'abbé Lévesque; aux prix de cartes: Mmes Georges Choiselat et Gérard Decelles, MM. Raymond Balcaen et Gérald Bohémier. Le scout gagnant de la valise bleue fut André Moquin. La Guide gagnante de la valise brune fut Lise Kirouac. Le Louveteau gagnant du petit tracteur fut Roger Taillefer. De nombreux autres prix furent aussi décernés durant le grand tirage.

Le comité des parents désire remercier les entreprises locales pour leurs dons généreux. Merci aux maisons de commerce de Steinbach pour les beaux cadeaux. Merci aussi à tous les paroissiens qui ont contribué d'une façon ou d'une autre au succès de la partie de cartes. Ce fut une grande réalisation grâce à la coopération de tous.

Chalet

Les directeurs du chalet de La Broquerie voient enfin, après dix mois, leur travail et effort couronnés de succès. Depuis le début de novembre, les appartements sont tous occupés et, au dire d'un des locataires, "ça ne doit pas être mieux que cela au ciel".

La paroisse est surtout heureuse d'accueillir les personnes de l'extérieur qui ont choisi de se retirer dans la paroisse.

A cause de certains travaux qui ne pourront être terminés qu'au printemps, l'ouverture officielle n'aura pas lieu maintenant.

Le 10 décembre, une assemblée générale sera convoquée pour les membres. Soyez tous là.

Boite à chanson

La Broquerie fut un des centres canadiens-français qui eut le privilège d'être visité par le 100 Nons.

Le 100 Nons fut merveilleux, quoique quelques participants n'étaient peut-être pas aussi connus des jeunes. Il faut admettre que ces jeunes sont vraiment admirables de se déplacer pour venir à la découverte de nouveaux talents de la localité.

Les jeunes amateurs de La Broquerie qui, pour la plupart, étaient des débutants ont fait preuve de grands talents. Félicitations à Michelle Bohémier et à Robert Mireault qui ont accompagné les chanteurs.

Cours de conversation espagnole au Collège

Le Collège de St-Boniface organise, pour le début de décembre, un cours de conversation espagnole en utilisant la méthode connue "Voix et images". Les frais de ce cours, qui est de 60 heures, sont de $70.00. Il débutera dès qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves d'inscrits.

Le professeur, Mme Noëlle Aubinel, est licencié ès lettres de l'Université de Toulouse et possède un certificat en langue espagnole.

Pour d'autres renseignements, s'adresser au Secrétariat général du Collège (téléphone: 247-4819).



M. Stan Roberts, que l'on voit ci-dessus en compagnie de son épouse, fut élu président du parti libéral provincial lors de l'assemblée annuelle du parti le 16 novembre. Originaire de St-Adolphe, M. Roberts fut jadis député de La Vérendrye (1958-1962) avant de tenter sa chance dans la circonscription de Provencher aux élections fédérales de 1962. Il fut alors défait par le candidat conservateur. M. Roberts a annoncé qu'il s'emploierait activement à donner une certaine direction au parti qui est encore sans chef élu. (Cliché Winnipeg Free Press)

Pour plusieurs Américains, l'aventure spatiale est trop coûteuse et même inutile

WASHINGTON—Les Etats-Unis ont conquis la Lune, mais le peuple américain reste "tiède" devant la poursuite des grandes aventures spatiales, rapporte Jean Lagrange de l'Agence France-Presse.

Ni le pincement au coeur que chaque citoyen de ce pays a ressenti en voyant la bannière étoilée flotter sur le désertique sol lunaire en juillet 1969, ni la satisfaction de l'indéniable succès remporté par l'Amérique dans sa grande rivalité spatiale avec l'Union soviétique, ni les gigantesques perspectives d'une "porte ouverte" vers l'ensemble du système solaire et même au-delà, ni même les possibles applications militaires des réalisations spatiales n'ont éliminé une opposition nuancée à un programme ambitieux mais lourdement coûteux, et, souvent, jugé inutile pour le bien-être du simple terrien.

Trois semaines à peine après que Neil Armstrong eut foulé le sol lunaire, un sondage d'opinion révélait que 53 pour cent des Américains étaient opposés à une tentative de lancement d'un homme sur Mars, 39 pour cent seulement s'y déclarant favorables.

L'opposition d'une large partie de l'opinion à engager le pays dans un programme "vers Mars", second pas dans la conquête de l'espace planétaire, tient à la crainte de voir engouffrer de nouveaux milliards de dollars dans une entreprise risquée dont le commun des mortels discerne mal l'intérêt.

Opposition des Noirs

Les Noirs, qui se situent parmi les classes les moins privilégiées de la société américaine, sont parmi les plus vifs opposants au développement du programme spatial.

Cette opposition n'est pas seulement due au fait qu'ils ne sont pratiquement pas associés au programme — il n'y a pas d'astronaute noir, le personnel de la NASA ne comporte que quelques Noirs de rang subalterne. Le révérend Ralph Abernathy, qui a succédé au pasteur Martin Luther King, et qui est devenu le "symbole" de la lutte contre la misère, s'est prononcé à plusieurs reprises contre le programme spatial. A Houston même, pendant qu'"Apollo-11" "volait" vers la Lune, un groupe de Noirs venus du "ghetto" de la ville, tournait, en signe de protestation, autour d'une réplique du "LM" érigée au centre spatial de la NASA. C'est dans la proportion de 3 contre 1 que les Noirs sont opposés au développement de la recherche spatiale.

Mais ils ne sont pas les seuls. Si l'on fait une étude en profondeur des couches de la population opposées à l'espace, on trouve que c'est parmi les personnes de 30 à 50 ans, et au-delà, que cette opposition va de 53 à 60 pour cent alors que les jeunes de 20 à 30 ans, et surtout les étudiants des collèges et universités, sont favorables dans une proportion variant autour de 52 à 54 pour cent.

Cette opposition nuancée est fondée essentiellement sur le fait que les personnes d'âge moyen et mûr sont plus axées que les jeunes — séduits par l'aventure et par la découverte — sur les problèmes sociaux, de la misère, de la criminalité dans les villes dont la solution nécessiterait des sommes considérables.

D'autres encore, peu préoccupés par le sort de leurs prochains, n'ont pas manqué, lors d'"Apollo-11", d'appeler les grandes stations de télévision pour les critiquer de consacrer trop de temps au reportage lunaire et leur dire: "Donnez-nous davantage de baseball."

La réaction du citoyen moyen a trouvé écho sur les bancs du Congrès, lors des discussions sur le budget de la NASA. Peu de parlementaires sont catégoriquement opposés au programme spatial, mais un solide "carré" dans les deux Chambres estime que priorité doit être accordée à la solution des "crises" intérieures avant de partir à l'assaut de l'espace.

C'est paradoxalement, le sénateur Edward Kennedy, frère du président, qui fut à l'origine de la grande percée lunaire des Etats-Unis, qui a donné le ton dans ce domaine: "Je crois dans le programme spatial, je crois comme l'Homme l'a toujours fait, que nous devons toujours aller de l'avant ou bien nous ratatiner et mourir. Mais nous avons aussi d'autres objectifs nationaux: l'abolition de la misère, l'abolition de la faim, la purification de l'eau et de l'air".

Et d'ajouter qu'après la conquête de la Lune, il convenait de "détourner une partie substantielle du budget spatial vers les problèmes pressants chez nous".

Venant du sénateur du Massachusetts, cette déclaration avait fait sensation. La nécessité d'établir certaines priorités dans les tâches à accomplir à l'avenir reste une sorte d'obsession chez de nombreux parlementaires.

Personne ne suggère que le programme spatial soit totalement abandonné. Mais nombreux sont ceux qui pensent qu'il doit être limité ou en tout cas que sa poursuite ne doit pas porter préjudice aux grands programmes nationaux encore loin d'être réalisés.

Dans la grande vague d'économie qui s'est abattue sur le pays, les crédits de la NASA ont été réduits par le Congrès mais dans une proportion bien moindre que ceux prévus pour les développements urbains, pour la lutte contre le crime ou la jeunesse délinquante. Les parlementaires sont prudents: ils savent que malgré ces sentiments mitigés dans l'opinion, le programme spatial donne au peuple américain, en temps de crise, le coup de fouet national nécessaire pour réagir.

Quant à la solution d'avenir, personne ne la connait au Congrès.

Le monde scientifique n'est pas uni derrière la grande aventure de l'espace. M. Ralph Lapp, qui fut l'un des "artisans" de la première bombe atomique, pense que si la conquête de la Lune a été le "symbole de la puissance du cerveau humain", il faut maintenant faire le bilan et envisager l'avenir.

M. Lapp estime qu'il "faut vaincre les vieilles calamités qui assaillent la planète Terre" et que si l'on poursuit un programme de recherches spatiales, il est possible de le faire à partir d'instruments électroniques à bien meilleur compte.

C'est aussi l'avis d'une équipe de savants américains chargés des sciences spatiales et de leurs applications, qui regrettent que leurs propres crédits pour le développement des "missions spatiales sans équipages' 'aient été rognés au profit des programmes "Apollo" et autres. Ils pensent, — comme les Soviétiques — que les sondes électroniques sont suffisantes pour la découverte lunaire. Mais les artisans des missions humaines répondent: "Les sondes creusent le sol, ramènent des échantillons, mais elles n'ont pas d'yeux pour voir, pour choisir les exemplaires de roches, pour varier les morceaux de Lune ramenés sur Terre".

"Apollo" continue. Mais le grand débat reste ouvert.

Dunrea

Partie de cartes

Le dimanche soir 16 novembre avait lieu, à la salle paroissiale, la première partie de cartes de la saison, organisée par les familles Alphonse, Thomas, Edouard, Félicien, Joseph et Napoléon Boulet, Henri Côté, Herman Aquin, Luc et Fernand Bisson, Lisa Colbert, Victor De Roo, L. Ducharme, Benoit Garand, Dollard Mailhot, Norman Morin, Dan McGuire, André Hacault, Arthur et Guy Paradis, Athanase Lavoie, E. Renaud, Maurice et Basil Spurrill, Henri Souyri, Nazaire Légaré, Théo Van Mol, E. Sinclair, Mmes Simpson, Félix Fitzpatrick et Rosanne Girardin.

Pour le jeu de whist, 12 tables de joueurs furent occupées. Les prix furent attribués à Mmes Félicien et A. Boulet, MM. Alphée Labossière et Dan McGuire. Les favorisés au bingo furent Mmes A. Labossière (2), H. Côté, N. Légaré, J. Boulet, R. Girardin, MM. Curtis Garand, Guy Paradis, George Plaitinek et Henri Beaupré. Pour la carte remplie, Mme E. Boulet remporta $5.00. A la loterie, l'abbé P. Morand et M. J. Boulet héritèrent chacun d'une bouteille de parfum de prix; M. P. Bisson et Mlle Linda Manning, une dinde chacun. Un bel assortiment d'épiceries fut vivement contesté aux dés, et finalement ce fut Mme Arthur Paradis qui en hérita. Plusieurs gâteaux appétissants furent vendus à prix assez élevés.

Malgré le petit nombre de personnes présentes, le succès pécuniaire fut des plus intéressants, grâce à la bonne organisation et au dévouement des organisateurs, à la collaboration des personnes présentes dont quelques-unes venant de l'extérieur.

La mission "Apollo-12" a coûté $375 millions

CAP KENNEDY — La mission "Apollo-12", comportant un deuxième débarquement de deux hommes sur la Lune, a coûté 375 millions de dollars, soit 25 millions de plus qu'Apollo-11. La différence de prix s'explique en grande partie par le coût du jeu d'instruments scientifiques branchés sur un générateur radio-actif qui seront installés sur la Lune et qui transmettront, pendant un an au moins, les résultats de leur "auscultation".

Huit autres expéditions sur la Lune sont prévues encore après "Apollo-12". Le coût total du programme (jusqu'à Apollo-20) se monte à quatre milliards de dollars.

APOLLO-12

(Suite de la première page)

tendit l'alarme. Les contrôleurs terrestres expliquèrent alors le problème aux astronautes, puis tout rentra dans l'ordre.

Une chute sur la Lune

C'est alors qu'il se trouvait sur le bord sud du cratère où gisait "Surveyor-3" que Charles Conrad est tombé sur les genoux dans la nuit de mercredi à jeudi alors qu'il cherchait à ramasser une "pierre de lune".

Dans le courant de la nuit, Conrad s'entretenait par radio avec le Centre de contrôle de Houston. Il venait juste de dire: "C'est une bonne idée que nous allons réaliser . . . (on ignore à quel sujet il faisait allusion)." Lorsqu'il s'est brusquement interrompu. Aussitôt après, le sol a entendu Bean déclarer: "Attends. Attends. Laisse-moi arriver derrière toi et accrocher cette courroie. OK. Vas-y. OK. Laisse-moi bouger un peu. C'est ça. Si les gars de "treize" (Apollo-13) avaient une courroie de ce genre, l'un d'eux pourrait retenir celui qui se penche pour ramasser un rocher ou un caillou. Voilà. Ce serait une bonne chose."

Un peu plus tard, Conrad, de retour dans le module "Intrepid", est revenu sur l'incident en disant: "J'ai pris la pelle et je l'ai enfoncée dans le sol, puis j'ai donné une poussée du bras vers le haut. Je me suis agenouillé et j'ai ramassé un caillou avec mon autre main. C'est alors que je suis tombé, mais Al (Alan Bean) m'a relevé. Ça n'a pas été une grosse affaire".

Un tournevis aurait suffi!

Si les astronautes d'Apollo-12 avaient apporté un tournevis sur la Lune, ils auraient probablement pu réparer leur caméra de télévision couleur de $78,000.

Les spécialistes de la société Westinghouse, qui ont fabriqué la caméra, ont révélé qu'ils avaient fait des expériences sur une caméra identique, au centre spatial de Houston, et qu'ils croyaient qu'ils auraient pu transmettre aux astronautes des directives qui auraient réglé le problème si ceux-ci avaient été munis des outils nécessaires. "Ce dont ils auraient eu besoin, c'est d'un tournevis", a déclaré un des experts.

Il aurait fallu démonter la caméra de façon à pouvoir atteindre le mécanisme intérieur, mais les astronautes n'avaient pas les outils nécessaires pour faire un tel travail.

La caméra défectueuse, qui devait être abandonnée sur la Lune, a été ramenée sur terre, placée en quarantaine, puis sera envoyée à Baltimore, où elle a été fabriquée, pour études.

$67 millions d'équipement sur la Lune

Plus de $67 millions: telle est la valeur de ce que les astronautes d'Apollo-12 ont laissé derrière eux sur la Lune.

L'Intrepid — leur chaloupe de débarquement, a coûté, à elle seule, $41 millions. L'étage inférieur reste sur la Lune après le décollage de la cabine du palier de remontée. Ce dernier a été précipité à son tour sur la Lune aussitôt après que Conrad et Bean eurent refait leur jonction avec Gordon dans le "Yankee Clipper".

L'ALSEP — le fameux mini-laboratoire scientifique installé par les lunautes, coûte $25 millions. Mais ça, disent les experts, ce n'est pas "de l'argent perdu" puisque ALSEP, actionné par une pile au plutonium, renseignera les savants pendant un an au moins.

Parmi l'équipement "inutile" littéralement jeté par-dessus bord pour alléger la cabine au décollage figurent des bagatelles comme les deux "sacs de survie" à $300,000 chacun, des appareils de photo (dont les films ont été enlevés au préalable) pour un total de $70,000, deux paires de bottes "lunaires" à $4,000 la paire ainsi que tout un assortiment d'outils spéciaux avec lesquels Conrad et Bean ont effectué des travaux qui reviennent au total à $45,000.

Les deux objets les moins chers qui marquent le passage de Conrad et de Bean sur la Lune sont . . . le drapeau américain en nylon renforcé de fils de fer pour le tenir déployé dans le vide lunaire (coût: $380) et une pince achetée dans un "Prisunic" et savamment modifiée ($50).

90 livres de roc

"Apollo-12" a rapporté à terre 90 livres de rocs lunaires. Lors de leur première excursion géologique à la surface de la Lune, mercredi, Alan Bean et Charles Conrad ont recueilli 50 livres de cailloux, ils en ont ramassé 40, a fait savoir le directeur de vol Gerald Griffin, au cours d'une conférence de presse au centre spatial.

M. Griffin a laissé entendre qu'il se pourrait que ces échantillons de l'océan des Tempêtes diffèrent de ceux que quatre mois plus tôt, Neil Armstrong et Edwin Aldrin ont ramenés de la mer de la Tranquillité. Conrad et Bean n'ont en effet pas observé de rocs vésiculaires dans les parages du LEM, ni de microbreccia. Les premiers sont d'origine ignée et sont caractérisés par la présence de nombreuses petites cavités. Les seconds sont un mélange de fragments de différents types de rocs, de minerais et de verre. Le directeur de vol a noté toutefois qu'il se pouvait que par suite des conditions d'éclairage sur la Lune, ou à cause de la poussière ténue et envahissante, les deux lunautes aient pu ne pas remarquer ces deux catégories de rocs. Si toutefois les savants qui étudieront les spécimens sélénologiques d'Apollo-12 ne trouvaient ni microbreccia ni rocs vésiculaires parmi eux, on pourrait penser que le sol diffère entre l'océan des Tempêtes et la mer de la Tranquillité.

MODÈLE 2340

— En prévoyant que le jardin arrière constitue une partie intégrante de cette maison à trois chambres, l'architecte J. Banelis de Toronto a introduit une conception récente et très prometteuse dans l'architecture domiciliaire au Canada.

Dans le vivoir surélevé, de larges fenêtres à hauteur de mur ainsi que des portes coulissantes en verre ouvrent directement sur le jardin. Les chambres qui sont situées à l'arrière de la maison pour plus d'intimité sont aussi pourvues de grandes fenêtres. Ce qui caractérise particulièrement ce modèle, c'est l'entrée arrière qui est aménagée comme une terrasse à ciel fermé par où les enfants peuvent pénétrer directement dans la maison et se rendre dans une salle de jeu bien éclairée au sous-sol ou encore à leur chambre ou à la salle de bain, sans traverser la partie principale de la maison. Ce modèle convient particulièrement sur un terrain qui descend en pente vers l'arrière. La meilleure façon de situer cette maison serait de placer l'entrée principale face au nord.

L'aire de parquet habitable est de 1,420 pieds carrés; les dimensions extérieures hors tout sont de 42 pieds sur 60 pieds. Les épures de cette maison — modèle 2340 de notre catalogue — peuvent être obtenues de la Société centrale d'hypothèques et de logement à un prix nominal.

Renseignements au sujet des épures

Pour se procurer les épures de tout modèle de maison illustré dans ce journal, il suffit de s'adresser à la Société centrale d'hypothèques et de logement. Chaque série de quatre copies coûte $15.00, plus les taxes municipales et provinciales, s'il y a lieu. Toute copie supplémentaire peut s'obtenir à raison de $3.75 chacune, plus les taxes.

Dans toute commande d'épures, il faut indiquer le numéro du modèle de maison en question. Il n'est pas permis de retourner ou d'échanger ces épures. Afin de faciliter l'expédition des épures, il faudrait adsesser les commandes au Chef du Département des services de bureaux, Société centrale d'hypothèques et de logement, Ottawa 7, Ontario

NOUVELLES AGRICOLES EN BREF

Petits oeufs à gros jaunes

BRANDON — Comment expliquer que des poulettes pondent de petits oeufs dont le jaune a les dimensions d'oeufs A gros, comme on l'a constaté dans certains poulaillers du Manitoba? C'est parce que les pondeuses souffrent d'une maladie chronique des voies respiratoires appelée mycoplasmose, répond un chercheur de la station fédérale de Brandon.

Dans quelques cas, pas la moindre trace d'albumen, rien que du jaune, et il se peut que les poules atteintes continuent de pondre de petits oeufs toute leur vie durant. D'où pertes de revenus pour l'aviculteur. Apparemment, la mycoplasmose endommage l'oviducte et entrave la sécrétion de l'albumen ou blanc.

On semble connaître la cause et la gravité de la maladie, mais on en ignore le remède. On n'en recommande pas moins de faire appel à un vétérinaire dès qu'elle se manifeste dans un troupeau.

• • •

Rations de début pour bovins

LETHBRIDGE, Alta — Un spécialiste en élevage du gouvernement fédéral a mis au point plusieurs rations de début équilibrées qui permettent des économies aux éleveurs et exploitants de parcs d'engraissement pour bovins. Ces économies proviennent de ce que ces rations facilitent les transitions à partir du début jusqu'à la période finale de l'engraissement.

Les rations impliquent une augmentation graduelle des composants énergétiques qu'elles renferment. Un autre avantage est qu'on peut les servir à discrétion dans des trémies même si les bovins ne sont pas habitués aux types d'aliments employés; elles évitent aussi tout freinage du volume de nourriture consommée durant la transition.

• • •

Fumure des légumes de serre

HARROW, Ont. — On ne peut compter obtenir des rendements maximums ni une qualité idéale des légumes cultivés en serre sans un apport intensif et équilibré de fumures appropriées. C'est particulièrement le cas des tomates et concombres.

A l'aide de pratiques d'alimentation bien fondées et de bonnes méthodes de gestion, on peut produire annuellement cent tonnes de tomates de serre à l'acre, soutient un chercheur du ministère de l'Agriculture du Canada. Mais l'élément essentiel en pareils cas est la fertilisation soutenue et intensive. On peut assurer le niveau élevé et le bon équilibre des éléments de fertilité en ajoutant des sels solubles à l'eau d'irrigation.

Publications-photos

OTTAWA — Le ministère de l'Agriculture du Canada offre en distribution des publications dans lesquelles les photos ont préséance sur le texte. Douze d'entre elles sont maintenant disponibles en français. En voici la liste: 1) Bovins laitiers, 2) Bovins de boucherie, 3) Porcs, 4) Races de poules (1348), 5) La fabrication du fromage, 6) L'industrie du poulet à griller (1346), 7) L'industrie du dindon au Canada (1344), 8) Les oies (1345), 9) Le canard (1349), 10) L'industrie ovicole au Canada (1347), 11) Le sirop d'érable (1368), 12) L'agriculture dans le Nord.

On peut s'en procurer gratuitement un exemplaire à la Division de l'information, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Ontario.

• • •

Les fourrures canadiennes

OTTAWA — Au nombre des avant-postes des frontières canadiennes figurent des noms comme Coppermine, Lac du Brochet et d'autres, dont l'existence trahit le goût insatiable des êtres humains pour les fourrures élégantes.

De nos jours, il y a bien les fermes spécialisées qui produisent 99 pour cent du vison et touchent au-delà de 60 pour cent des sommes affectées annuellement à l'achat de pelleteries.

Quant aux autres fourrures, la plupart nous viennent encore des régions sauvages, surtout des régions nordiques qui forment les trois quarts du territoire canadien. C'est de là que le trappeur rapporte les pelleteries denses et soyeuses qui conservent au Canada sa tradition d'excellence et approvisionnent les ventes aux enchères qui se tiennent dans une demi-douzaine de villes canadiennes. De là elles sont expédiées aux quatre coins du monde.

• • •

La lutte des sexes

KENTVILLE, N.-E. — Apparemment, les poulets n'en savent pas long sur l'éternelle question de la lutte des sexes. Ils ignorent probablement tout des recherches portant sur l'intégration et la ségrégation des sexes dans les poulaillers à la station fédérale de recherches de Kentville.

D'après les résultats d'essais, la promiscuité de poulets mâles et femelles ne semble engendrer aucune lutte dans le monde de la volaille. Les aviculteurs en profiteront: ils n'auront plus à recourir à la ségrégation des sexes pour obtenir un croît maximum des poulets.

Les résultats en bref: à peu près aucune différence entre deux groupes de poulets dont l'un exposé à la promiscuité et l'autre soumis à la ségrégation. A la fin de l'essai, le poids moyen des deux groupes était le même; quantité égale d'aliments consommés par livre de viande; pas de différence d'agression sociale d'un groupe à l'autre.

• • •

Polissage des pommes

SUMMERLAND, C.-B. — Cirez vos pommes, conseillent deux spécialistes de l'entreposage des fruits au ministère de l'Agriculture du Canada. C'est une façon de faire d'une pierre deux coups: améliorer l'apparence et prolonger la durée de vos pommes à l'étalage. En outre, le traitement réduit les pertes de poids par évaporation et n'a aucun effet sur la teneur en acides ou en sucres des fruits. La cire employée à cette fin n'a pas de goût et n'offre aucun danger.

• • •

Maintien de la fertilité du sol

HARROW, Ont. — Contrairement à la croyance générale, plus un sol est fertile, plus il lui faut une fumure élevée de phosphate et de potasse, surtout s'il est sableux, déclare un pédologue du ministère de l'Agriculture du Canada. C'est particulièrement le cas pour la potasse. Il est souvent coûteux de relever le niveau de fertilité d'un sol qu'on laisse tomber.

Chronique de CFRG

Nomination

A la suite d'une réunion du Conseil d'administration de la Société Radio-Gravelbourg Limitée, tenue le dimanche 16 novembre, le président, M. Joseph-Edmond Chabot, a annoncé la nomination de M. Benoit Pariseau au poste de directeur-gérant de CFGR-CFRG.

M. Pariseau est au service de CFGR-CFRG depuis 1960. Il succède à M. Dumont Lepage, directeur-gérant depuis 1952. Toutefois, M. Lepage demeurera au service de CFGR-CFRG en qualité de conseiller administratif et de secrétaire-trésorier de la Société Radio-Gravelbourg Ltée.

M. Pariseau entrera officiellement en fonction le 1er décembre. Dans son communiqué, M. J.-E. Chabot remercie chaleureusement M. Lepage de sa précieuse collaboration depuis la fondation de la Société Radio-Gravelbourg Limitée en 1948 et de son oeuvre accomplie depuis sa nomination au poste de directeur-gérant en 1952.

Plus de problèmes à Willow Bunch

Le conflit scolaire de Willow Bunch est terminé. Le communiqué de M. René Rottiers, secrétaire-général de l'ACFC donné vendredi de Regina, rendait compte de la déclaration faite le jour même dans la matinée par le ministre de l'Education, M. MacIsaac. Plus tard dans la journée, une dépêche de la Canadian Press faisait écho à ce communiqué de l'ACFC: "Le gouvernement de la Saskatchewan vient par un ordre-en-conseil, signé du lieutenant-gouverneur, de désigner l'école de Willow Bunch "d'école-pilote" bilingue.

Cette décision donne satisfaction aux parents de Willow Bunch qui, depuis le mois de mai dernier, réclamait le droit de l'enseignement en français pour leurs enfants.

La dépêche précisait que l'enseignement en français d'un certain nombre de matières figurant au programme des classes primaires devait commencer le lundi 24 novembre au plus tard. C'était clair, net et précis. On voit par cette décision, pour le moins énergique, que le gouvernement provincial n'était pas du tout disposer à laisser les choses traîner en longueur. Il existe donc en Saskatchewan cinq écoles dites "désignées", c'est-à-dire dispensant une partie de l'enseignement en français: Regina, Saskatoon, Gravelbourg, St-Isidore de Bellevue et Willow Bunch.

Avec un peu de bonne volonté et d'esprit de compréhension, cette affaire aurait pu s'arranger à l'amiable et rapidement. Hélas, il a fallu faire violence comme toujours.

M. M.

CACHET POSTAL

Jusqu'en 1923, le service hivernal de transport du courrier qui desservait les habitants le long du fleuve Mackenzie, sur une distance de 1,640 milles, était assuré exclusivement par des cométiques. En 1929, les cométiques cèdent la place à l'avion.

Accord entre Renault et Allis-Chalmers

La Division du Matériel Agricole de la Régie Renault et la firme Allis-Chalmers, l'un des principaux constructeurs américains de matériel agricole, ont conclu un accord concernant la construction par l'usine Renault du Mans d'un tracteur destiné au marché américain.

Cet accord permet à la firme Allis-Chalmers de compléter sa gamme de tracteurs agricoles en y incluant un modèle de cylindrée moyenne (40 ch Nebraska). Il permet d'autre part à la Division du Matériel Agricole de la Régie Renault de développer sa production sur le marché américain, marché particulièrement difficile à pénétrer, compte-tenu de son étendue. Pour cette seule catégorie, l'importance du marché pourrait dépasser 2,000 exemplaires par an.

Faisant suite aux accords de coopération technique établis depuis quatre ans entre Renault-Marine et la Kiekhaefer Corporation de Fond-du-Lac (Wisconsin), la firme française livre à la firme américaine un nombre important de moteurs de Renault 16 TS à culasse hémisphérique développant 93 ch à 6.200 tr/mn. (La Kiekhaefer Corporation qui construit des moteurs hors-bord Mercury, est le premier constructeur mondial d'ensembles Z-Drive commercialisés sous le nom de MerCruisers).

Cette livraison des moteurs de Renault 16 TS est destinée à équiper le MerCruiser 90 qui vient compléter la gamme des Z-Drive comprenant, notamment, le MerCruiser 60, basé sur le moteur de la Renault 10, et le MerCruiser 80, basé sur celui de la Renault 16; ces deux derniers types sont en service dans le monde entier.

Wauchope

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 17 novembre avec le directeur, l'abbé L. L'Heureux, et 61 pour cent des membres présents.

La directrice du Comité de recrutement lut le mot de félicitations envoyé par le Conseil St-Régis pour son rapport complet pour l'année 1968-69. La directrice du Comité d'approvisionnement remercia les dames pour leur bon travail et pour les mets donnés à l'occasion de mariage et du souper paroissial.

Il fut décidé qu'une réception de Noël soit organisée pour le 12 décembre et que le Conseil St-Régis donne la somme de $100.00 à la paroisse pour aider aux frais du tapis du sanctuaire.

Mmes L. Sylvestre et Clovis Delalleau s'offrirent pour s'occuper des enfants de choeur durant le prochain mois.

Zenon Park

Les récoltes

Malgré plusieurs jours sombres et humides, la plupart des cultivateurs de la localité ont récolté leurs lin et navets. Le rendement a été satisfaisant en dépit d'un été sec et chaud. Il y a encore plusieurs centaines d'acres de blé qui ne sera pas récolté avant le printemps prochain, dû à la température des deux derniers mois.

Elections

Les élections du Conseil du village ont donné les résultats suivants: M. René-E. Fortier, maire; MM. Laurent Wassill, Roger Courteau, Henri Fortier et Lucien Vigeant, conseillers. M. et Mme Gérard-A. Leblanc sont secrétaire-trésorier et assistante secrétaire.

Le Conseil du village a récemment pris en main la gérance du Foyer de 10 logis situé près de l'hôpital. Diverses réparations y ont été faites il y a quelques jours. M. et Mme Lucien Vigeant ont été choisis pour une visite journalière au Foyer.

Médecin

Les personnes de la localité et des environs sont heureuses d'apprendre qu'un médecin est venu s'installer au village. Le Dr Sheila Gawda, spécialiste, aura son bureau dans l'édifice de la pharmacie locale.

Willow Bunch

Félicitations

Félicitations aux étudiants qui ont reçu les certificats suivants: bachelier en éducation, M. Donald Philippon; bachelier ès arts, M. Aurèle Duperreault; MM. Donald Benoit, Gilles Lespérance et Daniel Mondor.

Malades

M. Philias Gosselin fit un séjour à l'hôpital de Coronach; M. Léopold Therrien, à l'hôpital d'Assiniboia; Mme Léona Beauchesne, à l'hôpital de Coronach et de là à l'hôpital de Moose Jaw.

Mme Juliette Martin est de retour de l'hôpital de Gravelbourg.

Prince-Albert

Jeunesse en marche

Le 8 novembre soixante-dix chefs de J.E.M. des écoles St-Paul, St-Michel, Ste-Anne et Albertville se réunissaient au Centre J.E.M. à Prince-Albert.

Le but de cette rencontre était de donner l'occasion à ces jeunes chefs de la "Division deux", de vivre une expérience d'amitié sur un plan inter-paroissial; deuxièmement, de leur donner l'occasion de réfléchir ensemble sur leur responsabilité propre au coeur de leur paroisse, de leur ville.

Au programme: une causerie illustrée par Soeur Olive Gareau, assistante diocésaine du mouvement, suivie d'une discussion de groupes et d'une plénière. Après la discussion eut lieu quelques jeux d'équipes, et l'après-midi se termina par une célébration de l'amitié. Près d'une table garnie de chandelles, de paniers de pains, de vin, du cierge pascal et de la sainte Bible, tous remercièrent le Seigneur pour le pain et le vin de l'amitié qu'ils partagèrent ensemble.

Les jeunes chefs furent tellement enthousiasmés de cette célébration qu'ils demandèrent à Soeur Olive de répéter ceci tous les samedis de l'année!

On aimerait féliciter les parents et professeurs qui ont bien voulu assister à cette réunion. Leur présence fut très appréciée. Nous espérons les revoir encore à d'autres réunions.

Un merci spécial aux élèves de l'école supérieure qui ont bien voulu prêter main-forte pour le succès de cette rencontre, entre autres, Nicolas Gaudet et Anatole Gareau, du collège Notre-Dame de St-Louis; Lucien Gaudet, de l'école St. Mary de Prince-Albert; Etienne Gaudet et Gérald Gareau, de l'école de St-Isidore de Bellevue; Guy Rivard, de l'école de Vonda.

NOUVELLES INTERNATIONALES



Italie

Devant l'agitation sociale en Italie, le ministre du Travail reste optimiste

par Georges Huber

M. Donat-Cattin, ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, tient la vedette en cet "automne chaud". Il appartient à l'aile gauche de la démocratie chrétienne mais il passe pour un des enfants terribles du parti.

Présentement aucun ministre n'a de tâche plus délicate que M. Donat-Cattin: médiateur entre les travailleurs et le patronat, il lui appartient de trouver une solution à l'agitation sociale et de mettre fin aux grèves. Actuellement, plus de 3 millions de travailleurs sont touchés par le mouvement dans la péninsule.

Une tâche difficile

La tâche de M. Donat-Cattin est rendue plus difficile par les violences de l'extrême gauche — les groupes chinois ou maoïstes — et les violences de l'extrême droite. Si celle-là s'acharne à détruire pour détruire, celle-ci au contraire jette de l'huile sur le feu pour amener l'Italie à chercher une solution dans un régime autoritaire.

M. Donat-Cattin pense, lui, qu'au sortir de cet "automne chaud", l'Italie ne sera plus celle de ce printemps. Des mutations se font actuellement au plan social et au niveau politique. Comme le ministre le déclarait à un hebdomadaire de Milan, le patronat italien en arrivera bon gré mal gré à devoir consentir une augmentation globale moyenne de 20 pour cent sur les salaires.

M. Donat-Cattin ne semble pas craindre le péril de l'inflation redouté en certains milieux. Il pense que la hausse des salaires tournera à l'avantage et des travailleurs, dont elle haussera le niveau de vie, et des entreprises chez qui elle provoquera une augmentation de la production. Selon le ministre du Travail, cette revanche permettra à l'industrie italienne de moderniser son équipement, qui en très grande partie (95 pour cent) n'a pas atteint le niveau américain, britannique ou allemand. Bref, M. Donat-Cattin pense qu'augmenter les salaires c'est étendre le marché intérieur de l'Italie et en même temps stimuler la modernisation de l'équipement industriel.

L'Union des syndicats

Au sortir de cet "automne chaud", l'Italie aura aussi changé sur le plan politique. Alors que dans le passé, les trois grandes centrales syndicales négociaient chacune pour son compte, cet automne elles insistent de concert et se présentent unies devant le patronat. Cette union leur assure aujourd'hui une force qui leur manquait hier. Il faudra dans l'avenir compter avec cette grande puissance formée par l'union morale des trois centrales syndicales.

M. Donat-Cattin fait toutefois un reproche aux syndicats: il aimerait les voir prendre des attitudes plus résolues devant les mesures des groupes extrêmistes. Pourquoi dirigeants et membres des syndicats ne manifestent-ils pas d'une façon plus nette leurs désapprobation devant les violences? Pourquoi ne montrent-ils pas qu'ils n'ont aucun intérêt à laisser saccager les bureaux et les ateliers?

Le jugement de M. Donat-Cattin sur l'élection du nouveau secrétaire de la démocratie chrétienne en la personne de M. Forlani est sévère. Le ministre voit dans cette élection un renvoi plutôt qu'une solution du problème de fond qui divise la démocratie chrétienne, à savoir le conflit sourd entre les deux leaders les plus marquants: M. Moro et M. Fanfani. Cette rivalité paralyse l'activité du parti. Au lieu d'entrer en lice, les leaders préfèrent agir par le truchement de personnes interposées quitte à s'affronter plus tard.

Ainsi donc, M. Donat-Cattin n'augure pas bien de l'avenir prochain de la démocratie chrétienne. En revanche, les perspectives économiques et sociales de l'Italie semblent favorables au ministre du Travail malgré, ou plutôt, à cause des agitations actuelles dans le monde ouvrier.

(Copyright by B.I.P.)

Napoléon plaisantait-il facilement?

Très facilement avec ses grognards. En dehors d'eux, c'était rare.

Pourtant, en 1803, après qu'un certain baron de la Chaise, préfet du Pas-de-Calais, eut adressé à Napoléon un discours emphatique qui se terminait par ces mots: "Dieu créa Bonaparte et se reposa", Napoléon, malicieux, enchaîna: "Mais pour que Bonaparte fût plus à son aise, auparavant Dieu fit La Chaise".

(Information Larousse)

— No 620 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1					■				■			
2				■		■				■		
3							■					
4								■				
5			■						■			
6		■		■					■			
7	■					■	■					■
8									■		■	
9					■					■		
10						■						
11			■				■		■			
12				■				■				

HORIZONTALEMENT

1—Robuste. — Cou. — Habitude ridicule.
2—Chemin de ville. — Situé. — Numéro.
3—Sciai une planche. — Qui a rapport à la tonalité.
4—Se dit des figures d'animaux dont on ne voit que la partie supérieure dans le haut de l'écu. — Partie du jour.
5—Pronom. — Rideau. — Art de lancer.
6—De huer. — Principe de la vie.
7—Action de frayer. — Invité.
8—Plante grasse herbacée.
9—Genre de palmiers. — Qui est au bon air. — De la gamme.
10—Cacher. — Durer.
11—Conj. — Dénué d'esprit. — En cet endroit-ci.
12—Orient. — Tamis. — Classa.

VERTICALEMENT

1—Nom donné aux pieux battus autour d'une pile de pont. — Sorte de centaurée.
2—Femelle de l'ours. — Grandes étendues de terrain plantées d'arbres.
3—Roues à gorge de poulies. — Inhumain.
4—Partie d'une écluse. — Amas de pus sur le corps.
5—Genre de lépidoptères. — Peigne de tisserand.
6—Aussi. — Coup sur le tambour. — Tienne.
7—Dans le corps. — Epoque. — Berceau.
8—Meuble de repos. — Mettre sa confiance en.
9—Ce qui frappe l'ouïe. — En matière de.
10—Remarquait. — Endroit où l'on s'exerce à tirer.
11—Privé de vivacité. — Préfixe.
12—Irritation. — Machine hydraulique.

SOLUTION DU PROBLEME No 619

■ **Horizontalement:** 1. Estimatoires; 2. Tael — Io — Iota; 3. Air — Emue — Cal; 4. Gl — Brèche — Le; 5. Elie — NH — Drop; 6. Illutation; 7. Ils — Ili; 8. At — Enture — Ta; 9. Ire — Erse — Nef; 10. Sot — Eau — Pair; 11. Suer — Ira — Iné; 12. Essartements.

■ **Verticalement:** 1. Etage — Caisse; 2. Sailli — Trous; 3. Ter — Ili — Etés; 4. Il — Belle — Ra; 5. Er — Usnée; 6. Aiment — Trait; 7. Toucha — Usure; 8. Eh — Tire — AM; 9. Il — Edile; 10. Roc — Roi — Nain; 11. Etalon — Teint; 12. Salep — Cafres.

Après dix ans d'indépendance

Le Congo-Brazzaville est toujours en proie à des difficultés politiques

par Simon Kiba

Depuis la chute du président Youlou, le Congo-Brazzaville connaît surtout des remous négatifs. Ayant pris le pouvoir, les syndicats croyants furent incapables de le garder parce que n'ayant aucun programme ni aucun homme capable. C'était en août 1963, après ces fameuses trois journées qui virent la chute de Youlou.

Elimination physique des adversaires

Ce fut une gauche improvisée qui prit le pouvoir. Massamba-Débat, nommé président, n'était au début que l'homme de Pascal Lissouba, universitaire marxiste. Ce dernier semble avoir été le seul à savoir où il voulait amener le Congo. Aujourd'hui il est arrêté. Et pourquoi? Parce que le régime qui se voulait socialiste scientifique prenait les méthodes qui ont fait leurs preuves chaque fois qu'un parti communiste prend le pouvoir: l'élimination physique des adversaires.

C'est ainsi que les 16 et 17 février 1965, les forces de l'ordre trouvaient sur les rives du fleuve les corps mutilés de Lazarre Massocota, procureur de la République et de Anselme Massoueme, directeur de l'Agence Congolaise d'Information. Quant à Joseph Pouabou, président de la Cour suprême, il disparut et fut retrouvé brûlé près de l'aéroport. Aussitôt, Lissouba, premier ministre, accusa Léopoldville (qui n'était pas encore Kinshasa) qui avait comme premier ministre Moïse Tshombé. Ce dernier, de son côté, affirmait que les trois victimes avaient été arrêtées sur ordre de Massamba-Débat et de Lissouba, puis torturés avant d'être assassinés. C'est d'ailleurs cette thèse qui a été retenue par la plupart des observateurs.

Mais pourquoi ces assassinats? Parce que le Congo était livré aux Jeunes du Mouvement National de la Révolution qui se comportaient comme au Far-West. Parce que, en 1964, le 9 septembre, un tribunal populaire a été créé par une loi. Parce que fin 1964, après avoir entraîné le directeur de l'hebdomadaire "La Semaine Africaine", l'abbé Badilla, le régime n'a pas hésité à l'arrêter et à le torturer.

Pour un régime de ce genre, les trois hommes assassinés étaient trop modérés et probablement tenaient à l'indépendance de la justice et de la presse: ce qui est un crime pour les socialistes scientifiques. Ils ne furent d'ailleurs pas les seules victimes de ce temps d'anarchie; on se souvient que le député Makosse avait dit ses inquiétudes au sujet du régime devant l'Assemblée nationale et que cela ne l'avait pas arrangé.

Le temps des incertitudes

Depuis lors, on n'avait jamais éclairci les véritables circonstances de ces assassinats. Or, le peuple congolais réclame la vérité, comme celui du Congo-Kinshasa a réclamé en vain la lumière sur la mort de Lumumba.

Et le Congo naviguait entre l'Occident et l'Est. A Brazzaville, il n'y eut jamais une politique clairement définie, sauf au temps de Youlou qui était franchement trop à droite. Il y eut surtout des complots et des procès. La jeunesse fut unifiée et un seul syndicat fut autorisé.

L'armée entre en scène

Après la chute de Massamba-Débat, on crut un moment que le Congo sortirait de ce cycle infernal de complots et de procès. Les militaires avaient pris le pouvoir, mais ils ne pensèrent pas à dissoudre le parti au pouvoir, le M.N.R. Au contraire, ils s'y enfoncèrent encore plus. Cependant, les jeunes avaient été désarmés et mis à la raison. Aussi on peut se demander si l'arrestation de Massamba-Débat et de Lissouba, est dû simplement au fait que l'on veut faire la lumière sur les assassinats de 1965. Les militaires avaient accepté Lissouba dans leur premier gouvernement, et on ne sait pas pourquoi il n'en fait plus partie. Les militaires se réclament du socialisme scientifique comme Lissouba, mais n'y a-t-il pas deux tendances contradictoires entre eux? Il semble bien, car le chef de l'Etat actuel, en parlant de ces arrestations, a dit qu'il n'était pas question de "vengeance" mais que le peuple congolais voulait la lumière sur une affaire qui a fait du "socialisme le synonyme de terreur et tueries".

La dissolution des syndicats

De même, il semble que la conception syndicale des militaires ne rejoint pas celle des civils. En effet, la Confédération Syndicale Congolaise ayant revendiqué et dit qu'il y avait des privilégiés au Congo, a été purement et simplement dissoute. Et pour bien montrer que les militaires sont aussi socialistes que les civils, le chef de l'Etat congolais a déclaré que "le Conseil National de la Révolution assurera provisoirement la continuité de l'Est jusqu'au moment où le peuple congolais aura décidé de la forme de la lutte et de l'organisation qui doivent le mener vers un combat véritable contre l'impérialisme, à ce moment, le C.N.R. disparaîtra". Le commandant Marien Ngouabi a ajouté que "les soldats étaient prêts à se sacrifier pour les intérêts du peuple. C'est leur devoir".

On peut croire que les conditions mises à la disparition du C.N.R. ne se réaliseront pas de si tôt et que le régime militaire a de beaux jours à vivre.

Révolution culturelle?

En tous cas, le régime a su, autour des arrestations et de la dissolution de la Confédération syndicale, répandre une atmosphère révolutionnaire. Ainsi, les dépêches nous apprennent que chaque jour, des messages de soutien au C.N.R. et à son président sont envoyés par les différentes fédérations qui s'accordent à voir une nouvelle étape — étape décisive — engagée dans le sens de la révolution.

De nouvelles banderoles rouges sur lesquelles sont inscrits des slogans du parti sont apparues sur les édifices de la capitale.

Enfin, l'agence congolaise d'information écrit: "les problèmes de souveraineté et d'indépendance vont se poser de manière concrète. Il convient d'entamer cette étape avec les consciences nettes, les rangs purifiés, c'est pourquoi nous devons, dès aujourd'hui, comprendre qu'un certain nombre de traitres vont se dévoiler, nous ne devrons pas nous étonner devant certains déchirements, car il va falloir se déterminer de manière franche par rapport à cette étape".

Notons que la Confédération Syndicale Congolaise, au moment de sa dissolution, n'avait pas ses responsables dans le pays, mais à Budapest où ils assistaient à un congrès de la Fédération Syndicale Mondiale. Le secrétaire général de l'ex-Confédération, M. Missamou, qui est d'ailleurs membre du C.N.R., ne savait plus que dire, surtout qu'on l'avait accusé d'avoir pris des contacts avec des milieux officiels français, ce qui n'est pas un crime d'ailleurs.

Toute cette agitation répondait d'ailleurs à la grève des agents des finances qui, loin de se contenter du socialisme, adoptaient la méthode bourgeoise de la grève.

• • •

Le Congo entre ainsi dans une nouvelle période délicate. Comme le disait un journal économique, si ce pays faisait une fois pour toutes son choix, les investisseurs sauraient à quoi s'en tenir. Malheureusement, c'est un pays qui vit par à-coups entre un calme relatif et un complot ou des procès. Et pourtant, sans être aussi riche que le Katanga, le Congo peut compter se développer. Mais ne faudrait-il pas dans les instances de conception plus de réalisme, plus de paix et moins d'intrigues?

(Copyright by B.I.P.)

France

La tentation du syndicalisme français

par Maurice Herr

Le syndicalisme français sent bien qu'un rôle politique important, décisif peut-être, lui est réservé dans la société en évolution. Les structures politiques anciennes, notamment celles des partis traditionnels, se sont désagrégées, et la réalité du pouvoir est désormais entre les mains de techniciens de la gestion et du "management", que les faits économico-sociaux intéressent beaucoup plus que les idéologies. Ceux-ci déclarent: "Il vaut mieux faire de vraies réformes que de fausses révolutions, car c'est le plus sûr moyen de transformer la société".

Après plus d'un demi-siècle de luttes syndicales ininterrompues, le syndicalisme français, qui est d'essence révolutionnaire, se rend bien compte, même qu'il n'ose se l'avouer, que les réformes obtenues ont bien plus fait pour l'amélioration du sort des travailleurs qu'une révolution toujours proclamée et attendue, mais qui ne s'est jamais produite, et ne se produira sans doute jamais.

Ces réformes peuvent être accélérées, amplifiées. Mais, pour cela il faudrait que l'action des syndicats débouche directement sur le terrain politique, qu'il y ait engagement et prise de responsabilités. Or, quels que soient leurs penchants et leurs goûts, les syndicalistes français répugnent à s'aventurer ainsi, à visage découvert dans le domaine de la politique. Ils demeurent les uns et les autres enfermés dans les principes de la Charte d'Amiens, signée en 1906 par la Confédération générale du travail (C.G.T.) naissante, et par laquelle le syndicalisme proclamait sa totale indépendance des divers partis politiques et, notamment, à l'égard du parti socialiste qui venait de se constituer.

• • •

Il est évident que cette tradition a subi maintes entorses, principalement depuis que le parti communiste a pris le contrôle de la C.G.T., et que la Confédération française démocratique du travail (C.F.D.T.) s'est en partie substituée aux syndicats chrétiens.

Ces deux contrôles syndicales ont rarement hésité, en effet, à prendre des positions politiques — on l'a vu encore au moment du référendum d'avril dernier, qui aboutit au départ du Général de Gaulle — sous couvert de la seule défense des intérêts des travailleurs.

En fait, la C.G.T. est bel et bien la "courroie de transmission" du parti communiste, tandis que la C.F.D.T. tente de concrétiser ses aspirations gauchistes ou gauchissantes en soutenant tour à tour, selon la conjoncture du moment, les entreprises d'hommes politiques comme MM. Mitterrand, Mendès-France ou Michel Rocard. Un seul refus a été catégoriquement maintenu par les uns et par les autres: celui d'une prise de responsabilités dans la gestion des affaires du pays. "Nous voulons, disent les syndicalistes, conserver intact notre droit à la contestation permanente".

• • •

Cependant, l'atomisation de la gauche politique française, ses divisions et ses querelles dans la recherche d'une unité à laquelle elle est loin d'atteindre ont fait du syndicalisme la seule force réelle d'opposition face au Gaullisme installé au pouvoir. Dès lors, et tout en ne cessant de proclamer leur indépendance à l'égard de la politique, les syndicalistes ont été amenés, bon gré plutôt que mal gré, à prendre des attitudes nettement politiques et à mener des actions qui relèveraient bien plus, au premier chef, de la stratégie des partis que de la défense des travailleurs.

M. Georges Seguy, secrétaire général de la C.G.T., et par ailleurs membre du bureau politique du parti communiste, et M. Eugène Deschamps, secrétaire général de la C.F.D.T. ne se gênent guère pour proposer des solutions politiques aux problèmes économico-sociaux qui les préoccupent. Ils ne cachent ni l'un, ni l'autre, leur désir d'abattre le régime gaulliste pour installer à la place un système gouvernemental "démocratique" ayant la confiance et le soutient des travailleurs.

• • •

Cependant, et en dépit des apparences, le syndicalisme français demeure en état de grande faiblesse. Toutes tendances réunies, les syndicats groupent moins de 4 millions d'adhérents, alors que l'on compte plus de 20 millions de travailleurs actifs en France. C'est-à-dire qu'à peine un salarié sur quatre est syndiqué. Et beaucoup de ceux qui le sont suivent une habitude beaucoup plus qu'un réflexe militant.

Est-ce parce qu'ils sont trop engagés au plan politique, ou au contraire parce qu'ils ne le sont pas assez que les syndicats ont finalement si peu d'attrait pour les travailleurs? On ne sait. Ce qui est sûr, c'est qu'au Congrès National de la C.G.T. qui se déroule actuellement, des militants ont réclamé — en vain — une plus nette séparation entre leur organisation syndicale et le parti communiste, afin, disaient-ils, "de faciliter le rassemblement de la classe ouvrière dans un vaste mouvement syndical apolitique".

Le parti communiste, qui tient trop à la possession de levier syndical, a fait repousser cette suggestion. Du même coup, il a préservé ses propres moyens d'actions, en limitant sensiblement celles du syndicalisme.

En conséquence, s'il est exact — et on en a la preuve tous les jours — que le syndicalisme français peut mobiliser les travailleurs pour des actions revendicatives précises, il est loin de pouvoir jouer le rôle politique auquel il pourrait légitimement prétendre, à condition de mêler dans un dosage équilibré la contestation négative et la participation positive.

Mais il s'agit là d'un vieux problème dont la solution exigerait une transformation radicale des mentalités. Or, chacun sait qu'il s'agit là d'une entreprise plus difficile que celle qui consiste à prêcher la révolution sans être en mesure, psychologiquement, physiquement et politiquement, de la faire.

(Copyright by B.I.P.)

Angleterre

Remous à Fleet Street

par John Dingle

Le niveau de la presse britannique, dite nationale, a baissé d'un cran depuis quelques jours, du moins provisoirement, bien que la moyenne culturelle n'en souffre nécessairement pas à la longue. De toute façon, des batailles s'annoncent dans Fleet Street, rue traditionnelle "de l'encre".

C'est la conclusion à tirer de l'événement qu'a été dans Fleet Street la parution du quotidien **Sun** rénové. Ce journal, qui a succédé au **Daily Herald**, organe du Mouvement Travailliste pendant de longues années, a été vendu par l'immense "International Publishing Corporation", propriétaire du **Daily Mirror**, à un baron de la presse venant d'Australie, M. Rupert Murdoch. Ce dernier est entré en scène en Angleterre en s'emparant du journal du dimanche ayant le plus gros tirage mondial, **News of the World.** Sa victoire a été remportée après une énorme bataille financière avec un membre travailliste du parlement, d'origine tchécoslovaque, M. Robert Maxwell. Ces deux géants de la presse ont lutté de nouveau pour le **Sun.** D'habitude, les magnats de la presse en Angleterre sont venus du Canada (quand ils ne venaient pas du pays de Galles). C'est le cas par exemple de Lord Beaverbrook, fondateur du **Daily Express,** et de Lord Thomson à qui appartiennent maintenant **The Times** et **The Sunday Times.** M. Murdoch est le premier de cette envergure à venir des antipodes.

On avait de bonnes raisons de se méfier des tendances culturelles, voire morales du nouveau "Sun", d'après ce qu'on savait des publications les plus populaires, parmi la grande masse de la presse australienne appartenant à ce même propriétaire. Les doutes n'ont fait que s'aggraver lorsqu'on a dû constater que le niveau du **News of the World,** journal qui n'a jamais été très édifiant, a eu plutôt tendance à baisser encore sous la nouvelle direction, par exemple en exploitant le scandale du gouvernement Macmillan, lorsque le ministre de la Guerre, inculpé indirectement dans une affaire de moeurs touchant à la sécurité nationale, a dû démissionner. Cet ex-ministre a fait depuis de très gros efforts pour se réhabiliter en tant que citoyen privé, sa femme aidant, et il s'est dévoué à une oeuvre sociale qui lui vaut beaucoup de sympathie. Par la suite, la décision du **News of the World** de publier les mémoires de Christine Keller a fait beaucoup de bruit. Elle lui a valu la condamnation non seulement du **Press Council,** organe d'auto-contrôle de la presse britannique, mais aussi des chefs religieux et notamment du cardinal archevêque de Westminster, le cardinal Heenan, qui a retiré sa promesse de fournir au journal un article sur le catholicisme en Angleterre.

Ce qu'il faut surtout regretter dans cette affaire, c'est qu'elle renforce singulièrement les arguments de ceux qui estiment que la presse a besoin d'un contrôle externe, lequel ne peut être exercé, directement ou indirectement, que par l'autorité gouvernementale.

Le premier numéro du **Sun,** qui passe du grand au petit format, est à peu près ce à quoi on devait s'attendre. On y pouvait lire cette annonce qui en dit long: "L'adultère — on a dit qu'un homme sur deux a comis un adultère à un moment quelconque de sa vie. Est-ce un fait important? Doit-il nécessairement entraîner le naufrage du mariage? A partir de demain lisez une nouvelle série d'articles étonnants à ce sujet par Elizabeth Prosser". Le jugement définitif dépend évidemment de la façon dont Mlle Prosser traitera le sujet, mais on voit bien dans quelle direction le **Sun** entend orienter ses lecteurs, et les photographies sont au même acabit. Le premier article de Mlle Prosser, le seul que nous avons encore sous la main, témoigne en fait d'un amoralisme déconcertant dont il sera impossible de se racheter par la suite car le lecteur d'aujourd'hui n'est pas forcément le même que celui de demain. Le numéro 2 du **Sun** est, si cela est possible, encore pire que le premier.

A lui seul, le passage du grand format à celui dit "tabloïde" ne signifie rien concernant le contenu du journal, mais en pratique la transformation que vient de subir le **Sun** révèle les buts que s'est fixés le nouveau propriétaire qui veut se mettre directement en concurrence avec le **Daily Mirror,** lequel appartient, comme jadis le **Sun,** à l'"International Publishing Corporation". Le **Daily Mirror** est un journal à gros tirage (environ 5 millions par jour) et d'une présentation on ne peut plus populaire. Il a rencontré récemment quelques difficultés d'ordre technique et commerciale qui ont légèrement réduit le tirage. Mais il semble maintenant avoir remonté la pente. Sans être encore élevé, tant s'en faut, le niveau culturel et moral de ce journal monte depuis quelques années, peut-être parce qu'il s'adapte aux progrès de l'éducation nationale. Ainsi, l'exemple et la réussite (s'il s'agit bien d'une réussite) du **Sun** peuvent être déterminants pour l'orientation de tout un secteur de la presse populaire en Angleterre.

Le niveau intellectuel du **Daily Mirror** et de l'autre "tabloïde", **Daily Sketch** est bas par rapport aux journaux populaires de grand format **Daily Mail** et **Daily Express,** sans compter les quotidiens sérieux Times, Guardian. Tout en restant populaire, le **Sketch** est cependant d'une teneur morale acceptable. Il y a quelques années, il a failli disparaître, mais il réussi à remonter l'échelle, grâce aux efforts d'un rédacteur en chef très perspicace.

On se demande dans Fleet Street si, étant donné son état de santé encore fragile, ce journal pourra surmonter la concurrence du **Sun,** subitement rentré dans la même catégorie. L'avenir du **Mirror** n'est pas aussi menacé puisque son tirage est très largement suffisant et bien plus grand que celui du **Sun,** lequel n'atteint pas encore son deuxième million, en dépit d'une vague de curiosité concernant un nouveau-né.

Le dernier numéro de l'ancien **Sun** contenait l'annonce de ce qui était en même temps un décès et une naissance. Le propriétaire, Rupert Murdoch y écrivait: "Ce qu'il importe de savoir, c'est que le nouveau **Sun** restera un journal passionné de vérité, de beauté et de justice... Le nouveau **Sun** aura une conscience". Pour l'instant, ce n'est pas par là qu'il brille le plus.

Mais, bon ou mauvais journal, il ne manquera pas d'influencer grandement l'avenir du journalisme londonien. **Sketch** est désormais menacé. **Le Daily Mirror** tiendra vraisemblablement le coup, mais en s'adaptant. En supposant que le **Sun** ne change pas rapidement sa formule, le **Mirror** aura ainsi le choix soit de s'aligner sur le nouveau venu, soit de récupérer les lecteurs qu'il aura perdus au bas de l'échelle intellectuelle en empiétant sur le terrain du **Daily Express** et du **Daily Mail.** Les spécialistes sont d'avis qu'il n'existe pas en Angleterre de clientèle pour un autre quotidien national. L'ancien **Sun** n'a pas réussi à trouver suffisamment de lecteurs, et c'est la raison de sa faillite. Le nouveau **Sun** aura donc besoin d'empiéter sur la clientèle des autres et nous sommes au commencement d'une nouvelle bataille de la presse. Le jugement, en fin de compte, appartiendra au public.

(Copyright by B.I.P.)

Herbicides nuisibles à la santé

WASHINGTON — Plusieurs espèces d'herbicides, utilisées à la destruction des mauvaises herbes, pourraient également nuire à la santé de la vie animale, signale l'Institut du cancer aux Etats-Unis après un examen minutieux des matières en usage. Dans certains cas largement répandus à travers le pays, ces produits chimiques destructeurs servent aussi au Sud-Vietnam à effeuiller des arbustes susceptibles de dissimuler des embuscades.

A ce qu'il semble, l'Institut a pratiqué ses études surtout sur le comportement des souris. Les résultats non encore publiés démontreraient deux sortes de dangers. L'utilisation des herbicides causerait une augmentation des cas de cancer et augmenterait le nombre des malformations constatées sur les foetus.

Des renseignements, tirés de ces observations, parviennent maintenant à la Maison Blanche. On s'attend qu'en retour le gouvernement impose des restrictions sur l'utilisation des herbicides.

Des précisions sur leur nocivité possible au Vietnam retiendrait davantage l'attention à Washington. Depuis quelques mois, la presse vietnamienne signale des cas de malformation congénitale, dont elle en attribue précisément quelques-uns à l'usage d'herbicides par l'armée des Etats-Unis.

Les deux herbicides les plus critiqués servent au Vietnam à éclaircir les bosquets et à faciliter le passage des troupes. A cause de sa composition de pentachlorobenzène, l'un est qualifié de "probablement nocif", justifiant sa condamnation en raison de son aptitude à occasionner des malformations, lors d'applications aux rats et aux souris; l'autre appartient à la catégorie des "nocifs possibles, mais insuffisamment démontrés", au moins dans ses effets sur les foetus. Il serait plus difficile de bannir ce pesticite, puisqu'il est fort en demande aux Etats-Unis. Son bannissement nuirait à une industrie déjà florissante.

Nombre de biologistes ont observé de près leurs effets sur la malformation congénitale. Selon M. Clement Markert, de l'Université Yale, "leur usage au Vietnam crée un danger inacceptable; s'ils n'ont pas provoqué des malformations, ils peuvent néanmoins amenuiser les facultés mentales". Au dire de M. Arthur Galston, la population vietnamienne en absorberait une cinquantaine de milligrammes par jour, par inhalation, lors des arrosages du haut des airs.

Des chercheurs en laboratoire, dans un établissement industriel d'un faubourg de Washington, ont éprouvé les effets des herbicides sur les tumeurs cancérigènes et tératogéniques, c'est-à-dire porteurs de malformations. En plus des deux herbicides, mis en cause, ils en ont classifié sept autres comme nuisibles, "mais probablement pas tératogéniques". Les résultats de leurs épreuves seront publiés plus tard. Quoi qu'il soit, les restrictions que l'administration Nixon posera sur l'usage des herbicides soulèveront probablement des controverses, puisqu'elles toucheront une industrie valant une couple de millions de dollars. "Elles devront se justifier", dit M. K. D. Courtney, l'un des principaux chercheurs sur les effets tératogéniques.



"ET J'ARRIVAI"

Un an, 365 jours, c'est vite terminé quand on se tourne vers le passé. Oui, il y a un an, je posais un pied hésitant sur la terre d'Afrique. La tête remplie d'idées vagues, je me demandais un peu quelle folie m'avait poussé vers cette terre à la fois amie et ennemie, accueillante et méfiante, pleine de promesses et de dangers.

Et, je franchis le seuil de l'avion. Je retins mon souffle. La chaleur m'engouffra. Devant moi, je vis la piste, quelques arbres, l'aérogare gris et sur le tout tombait une pluie fine. "C'est ça l'Afrique", ai-je murmuré, déçu de trouver des gendarmes en tenue au lieu d'indigènes nues la lance à la main, une savane déserte au lieu de la forêt tropicale à la "Tarzan", quelques chiens très maigres au lieu d'un lion féroce ou d'un éléphant puissant. Voilà ma première illusion qui coulait à pic!

Un autobus nous attendait, un bel autobus avec des bancs de bois, des vitres brisées et la pluie qui arrosait les passagers. Chemin faisant, je dévorais le paysage cherchant en vain les singes, les animaux sauvages et les palmiers. Décidément, je n'avais pas de chance!

Fatigué du long voyage, je ne pouvais pas me résigner à la défaite; donc, l'appareil photographique à la main, je partis découvrir cette terre mystérieuse. Marcher? Non, j'en suis pas capable. Taxi??? Mais où sont les taxis? Toute ville qui se respecte pullule de taxis. Rien. Et bien, marchons... Le soleil apparait alors et commence gentiment à me rôtir la tête. Je zigzaguais sur la route, d'un arbre à l'autre recherchant l'ombre bienfaisante.

Tiens, voilà le marché. Allons voir! Quelles odeurs! Entassées sur chaque mètre de terrain, les vendeuses africaines offraient aux passants des légumes, la noix de Kola, de la viande avec des mouches, du mil, des arachides, du piment et des mélanges de toutes couleurs. Chaque produit parfumait l'air de son odeur particulière. Une foule nombreuse s'entassait dans les ruelles; les femmes, les canaris sur la tête, l'enfant au dos, revêtues de pagnes multicolores discutaient entre elles des événements du jour; les hommes en grande robe blanche s'entretenaient entre eux; les adolescents habillés à l'américaine déambulaient la main dans la main. Çà et là, un aveugle mendiait quelques sous tout en priant Allah. Vraiment, quel spectacle! Tout autour du marché d'aliments, s'élevaient des centaines de petites boutiques avec la marchandise étalée aux yeux du passant... des piles, des réveil-matin, des seaux, des pinces, des bricoles, des chemises, des pantalons, enfin tous les objets si nécessaires à la vie!

La faim me tiraillait l'intérieur. Mais où manger? Des femmes préparaient des beignets de mil qu'elles faisaient cuire dans l'huile d'arachide. Les beignets se vendaient (une fois cuits) avec les mouches! C'est ça qu'il faut manger? Pas possible! Mais je suis venu en Afrique pour vivre avec les africains, donc mangeons ce qu'ils mangent. (Grand principe de base inculqué chez nous). J'achetai un beignet. Je pris une petite bouchée, prenant bien soin d'éloigner les mouches. Oui, ça se mange... mais pas tout de suite. Un mouvement discret et le beignet disparut dans la boue sous les pieds des passants.

J'avais vu et j'avais entendu, et maintenant de retour, je voulais me reposer. Des bestioles de toutes grosseurs et couleurs possibles couraient entre mes orteils. Vite au lit avant qu'elles me piquent. Et alors, sous le filet protecteur de la moustiquaire, je m'endormis, rêvant aux lions féroces et aux éléphants puissants...

Claude Blanchette
Oct. '69

MAWD

NDLR —

Pendant la fin de semaine de l'Action de Grâces, un groupe d'étudiants a fait la grève de la faim. Ces jeunes faisaient parti de (MAWD): L'Association Manitobaine pour le Progrès Mondial.

Nous étions une soixantaine d'affamés cette fin de semaine. C'était une expérience nouvelle et originale pour nous de se priver de nourriture. Nous avons appris que ceux qui mangent suffisamment sont une minorité. La majorité a faim.

Malheureusement, nos compatriotes ne s'inquiètent vraiment pas de ce qui arrive aux pauvres de ce monde. Les organisateurs de notre grève nous avaient demandé d'offrir des morceaux de pain aux gens dans la rue. Ils ne les acceptaient pas; ils nous regardaient hostilement, murmuraient quelque chose et s'éloignaient. J'ai dû distribuer mon pain aux oiseaux et aux écureuils. Mardi, j'ai repris ma vie d'étudiant. J'ai été sensibilisé pendant cette fin de semaine aux malheurs des autres. J'espère que ça ne finira pas là...

Soucieux.



* * *

L'Aube Savoure de nouveau

"L'Aube" se lève de nouveau. Une personne disait, il n'y a pas si longtemps: "Ah oui, 'L'Aube à l'envers', je connais ça; c'est la page que les jeunes publient de travers dans La Liberté!" "Que cette page soit publiée" de travers "ou non", "L'Aube" commence une nouvelle année. Elle garde comme but d'établir une communication entre les jeunes Franco-manitobains (et même les canadiens-français de la Saskatchewan, s'ils s'y intéressent). Ceci ne veut pas simplement dire les jeunes de la ville. Ça implique de façon spécial tous les gens de la campagne! La rédaction vous demande tous de participer aussi activement que possible à la publication du journal.

Communication. On est tous d'accord qu'il faut solutionner nos problèmes. Mais comment les solutionner si nous ne pouvons même pas communiquer. La valeur de ce mot est tellement importante. Le retour sur soi-même ne fermente que des passions, des préjugés et ultimement de l'ignorance. L'ignorance — collègue de l'apathie!

On ne peut nier qu'une presse libre permet l'évolution de la pensée. La tâche que "L'Aube" s'impose est peut-être minime en elle-même mais son but reste sincère. Plutôt que de critiquer, faisons flèche de tout bois pour améliorer. Nous, les jeunes, pouvons fournir un nouvel aspect à de vieux problèmes. Une suggestion que nous présentons vaut souvent son poids en or. Cette suggestion ne sera peut-être jamais utilisée mais l'Effort fait preuve de notre intérêt.

Intérêt, qui, j'en suis sûr, portera fruit.

Gilbert Morier

* * *

QU'EN DIS-TU OSCAR?

Il y a peu de temps, on envisageait, même on se préparait pour un Rallye Jeunesse. On peut bien se demander ce qui s'est passé. Il reste certain que les jeunes Franco-manitobains auraient pu profiter d'une telle rencontre. En ce moment, l'unité entre les jeunes est presque non-existante. Et par contre ça prendrait peu pour entamer une discussion-rencontre. Ce qui rend ce projet encore plus alléchant, c'est que des fonds monétaires sont possiblement à la portée de l'organisation qui s'en suivrait. Les jeunes Franco-ontariens ont reçu une somme du gouvernement fédéral . . . Pourquoi ne pas reprendre le travail avec une nouvelle envergure?

Nous, les jeunes Franco-manitobains, avons besoin d'un tel Rallye et nous ne le savons que trop bien!

Gilbert Morier

Interview avec M. Vincent Prince du Devoir

par Gilbert Morier

*** Le séparatisme fait-il beaucoup de progrès dans le moment au Québec?

Je crois qu'il a cessé de faire des gains spectaculaires. C'est aussi cette impression que j'ai recueillie auprès d'autres observateurs. On verra pour certain lors du prochain scrutin général qui aura lieu en 1970.

*** Le séparatisme peut-il être décrit comme un autre courant de nationalisme ou est-ce beaucoup plus sérieux cette fois-ci?

Je crois que c'est plus sérieux cette fois-ci que dans le passé. Aujourd'hui les mouvements d'idées peuvent se propager beaucoup plus facilement qu'autrefois. Aujourd'hui un homme comme René Lévesque peut atteindre des milliers de personnes avec un seul discours. Les journaux, de façon générale, leur donnent vraiment une plus grande importance qu'ils le faisaient dans le passé.

Il y a eu sur le plan mondial une décolonisation rapide. Beaucoup de petits états sont devenus indépendants. Depuis 1960, on a mis beaucoup l'accent sur ce que le Québec pouvait faire pour lui-même. Vous savez que M. Lesage a fait sa campagne au Québec en 1962 sous le thème: "Maitres chez nous." Il y a eu une sorte de frénésie, de conviction que le Québec était capable de faire tout pour le bien-être de sa population. Aujourd'hui il y en a qui disent qu'on a pas besoin d'être dans la "Confédération" pour assurer l'épanouissement du Québec. Il faut vivre au Québec pour savoir que c'est une évolution très vertigineuse. L'histoire s'accélère. Il n'y a pas d'éditorialistes qui pourraient reprendre textuellement ses éditoriaux de 1960 et dire que c'est ce qu'il pense encore aujourd'hui. Les concepts que l'on croyait acquis sont remis en question St-Léonard?

*** Quelle est votre opinion de la question de St-Léonard?

La question pose une problème très aigu à la conscience canadienne-française. On avait toujours cru que les parents pouvaient opter pour une école française ou une école anglaise. Sur le strict plan légal, ce qui a été fait à St-Léonard est correct. Par contre, c'est la coutume au Québec qu'on ait le choix d'école. "Le Devoir" dit qu'on ne devrait pas changer les règles du jeu aussi brusquement. On devrait maintenir l'école anglaise quitte à étudier le problème en profondeur. Le climat politique a beaucoup évolué. Les arguments pour une école unilingue ne sont pas sans poids. C'est choquant de voir des italiens apprendre l'anglais. Mais ça ne nous autorise pas de les intégrer de force.

*** Et le français au Manitoba?

Les franco-manitobains peuvent vivre et s'épanouir dans leur langue. Une langue qui n'est pas celle du travail est toujours menacée. J'ai visité le Manitoba; j'ai vu que les principaux représentants de la minorité franco-manitobaine savent les défis qui leur sont lancés maintenant. Il faudrait des vedettes franco-manitobaines à la télévision, au 100 NONS, au Cercle Molière. Ça ferait des héros de chez vous qui intéresseraient encore plus les gens à parler le français.

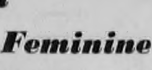


"C'est-y vrai qu'y va y avoir de la contestation au congrès-rallye ! !"



Vous voyez, monsieur, c'est ça le bilinguisme dans notre ville, le trait d'union entre Saint et Boniface!

Section Feminine



Ces jours-ci, on entend beaucoup parler des droits féminins. Est-ce que ces "droits" sont vraiment des droits féminins ou est-ce que les femmes se sont encore mis les pieds dans les plats? Paraît-il que des féministes ardentes veulent former une société dans laquelle elles seraient un tout petit peu plus égales aux hommes.

Par exemple, un jeune couple sort pour la soirée. Supposons que le salaire de la fille est plus élevé que celui du garçon; c'est quand même le jeune homme qui paie les dépenses. Ceci est un bon exemple d'une égalité non égale.

Maintenant pour les femmes qui ont une famille et veulent une carrière, c'est habituellement la famille qui en souffre. La mère travaille et quand les enfants arrivent de l'école, il n'y a personne pour les rencontrer. Ils sont négligés; leurs parents sont trop occupés pour écouter leurs problèmes et leurs petits soucis. Ces enfants ont probablement tout ce qu'ils peuvent désirer en fait d'objets matériels — autos, phonos, téléviseurs couleur. Mais ont-ils ce qu'ils ont vraiment besoin? — Des parents qui sont là, qui s'occupent d'eux, et qui les guident dans la bonne voie.

Pour que ce mouvement féministe réussisse, il faut qu'il soit équilibré: c'est l'égalité féminine qu'il faut rechercher, non la supériorité.

INTERVIEW

avec M. Maurice Gauthier

***** Pouvez-vous nous parler de votre nouveau poste?**

Disons que je ne suis pas au courant des minutieux détails. Dans les grandes lignes, j'aurai à m'occuper des minorités. Un pourcentage assez important de mon temps sera dépensé avec le groupe francophone, la SFM. J'aurai certainement à travailler avec d'autres groupes ethniques aussi. De toute façon, je passerai 50-75% de mon temps avec les Francophones. On me connaîtra désormais sous le titre **d'agent d'animation sociale.**

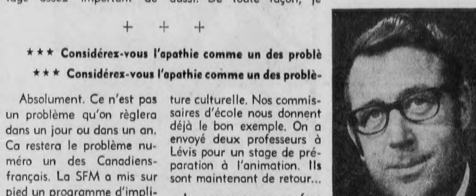
+ + +

***** Considérez-vous l'apathie comme un des problè**

***** Considérez-vous l'apathie comme un des problè-**

Absolument. Ce n'est pas un problème qu'on règlera dans un jour ou dans un an. Ca restera le problème numéro un des Canadiens-français. La SFM a mis sur pied un programme d'implication, de prise de conscience par la technique de l'animation. Et ajoutez à ça d'autres programmes de nature culturelle. Nos commissaires d'école nous donnent déjà le bon exemple. On a envoyé deux professeurs à Lévis pour un stage de préparation à l'animation. Ils sont maintenant de retour...

Le secouage ne se fera pas exclusivement par l'animation. On devra faire une attaque sur tous les fronts en même temps.



LA CRITIQUE DU DISQUE

Robert Charlebois et Louise Forestier (GAMMA GS-120)

"Je gagne de la popularité et ceci m'apeure. Je remplis les salles. Je suis maintenant un produit pour la masse — même si ceci est inévitable, ça ne me plait pas," nous dit Robert Charlebois. L'explication est simple: "Lindberg" atteint une vente de 250,000 copies et le microsillon Charlebois-Forestier gagne le "Grand Prix" du disque du "Festival du disque 1969".

Ce dernier disque capte bien l'énergie presque fougueuse de Charlebois sur la scène. Le contenu du disque, à part quelques numéros est de Charlebois lui-même. A noter surtout: "California, Lindberg, Dolores et Long Flight, La marche du Président." Ces numéros avec leur structure musicale solide et un enregistrement vocal d'un style bien distinct et varié, expose tout le potentiel du duo Charlebois - Forestier. D'un autre côté, quelques numéros tels qu'"Engagement" ou "Egg Generation" tendent à devenir monotones. A part de paroles fort intéressantes, elles ne contiennent pas assez d'accents rythmés. Peut-être est-ce parce que Charlebois se laisse aller, tel qu'il fait sur la scène; au lieu de chante., il récite seulement de la poésie.

L'accompagnement, le "Quatuor du nouveau jazz libre du Québec" mérite bien des louanges. Même s'ils font rarement un solo sur le disque, leur talent ne nous est pas caché. Leur façon d'accompagner est à la fois d'un rythme accentué et subtil. Je mentionne ceci car il y a très peu de groupes au Québec qui peuvent les approcher en fait d'ensemble de ce genre.

En résumé, il ne reste qu'à féliciter Robert Charlebois et Louise Forestier pour leur réussite même si leurs idées ne sont pas toutes originales (les mouvements de Hendrix et les paroles de Jim Morisson s'y trouvent souvent), ils ont l'honneur de savoir qu'ils sont les premiers Canadiens-français à présenter ce genre de chanson.

Pierre Morier

OUÏ-DIRE

L'Institut de Technologie du Manitoba serait à la recherche d'un nouveau nom. Parmi les suggestions, on retrouve "Le Collège Diefenbaker".

ATTENTION!

Nous publierons tous communiqués de presse, annonces, etc. Envoyez-les à:

L'Aube à l'envers
a/s Société Franco-manitobaine
Case postale 145
Saint-Boniface 6, Manitoba

Pour les articles que vous désirez nous faire parvenir, servez-vous de la même adresse.

En ce moment, à la maison, on parle d'un curé, le Père Teilhard de Chardin, parce qu'il a réussi à calculer à une minute près la fin de l'évolution sur sa montre Oméga.

• • •

Si un Monsieur fait une grande invention, on lui donne le Pruneau Bel.

LE PQ A-T-IL UNE REPONSE A LA CRISE DE L'EDUCATION

Ceci va sans doute vous paraitre incroyable! Asseyez-vous et lisez.

Croyez-le ou non, il existe, au Québec, des partis politiques qui avancent des solutions valables aux maux de notre société. Oui, à l'époque des congrès de "chefferie" où tous les participants ne connaissent pas le nom de tous les candidats, même s'ils sont aussi peu nombreux que trois. Cela parait incroyable sinon invraisemblable.

Cela surprend mais, c'est un fait. Ainsi, le Parti Québécois, dans son Programme '69, propose une solution au problème de l'éducation. Voyons ensemble ce que l'on préconise.

1—Participation

Oui, ce que les étudiants et les professeurs réclament à grands cris depuis longtemps, a été pris en considération.

Dans Programme '69, on définit premièrement quels sont les groupes de personnes devant participer au fonctionnement direct du système d'éducation: il s'agit, bien entendu, des étudiants, des professeurs, des parents et des administrateurs. Vous me direz peut-être que ce n'est pas nouveau; moi, je vous dirai que présentement, seul le dernier des groupes mentionnés peut jouer un rôle réel; les autres ne sont que des petits exécutants de leurs petites décisions.

Revenons à notre problème; voyons comment on entend faire participer ces différents groupes.

On propose que les étudiants et les professeurs participent à part égale à la gestion pédagogique des universités et des collèges. Quoi de plus normal, puisque c'est eux qui subiront entièrement le genre d'enseignement institué.

On propose ensuite, que les étudiants, les professeurs et les administrateurs participent à part égale à la gestion administrative de ces mêmes institutions. Rien de plus normal car, si les étudiants et les professeurs élaborent des programmes d'études, il faut qu'ils soient conscients de leur coût. De plus, cette mesure permettrait d'éliminer l'espèce de petite dictature que l'administration exerce sur les étudiants et les professeurs. Tout le monde sait bien de nos jours qu'en définitive ce sont les administrateurs qui détiennent le salaire des professeurs et le diplôme des étudiants.

On dit encore, dans Programme '69, que les professeurs des niveaux élémentaire et secondaire doivent participer, à part égale avec les directions des écoles et les autorités du ministère de l'éducation, aux décisions d'ordre académique et administratif. Bien entendu, cela vaut pour les mêmes raisons qu'au paragraphe précédent.

La participation des parents est aussi abordée dans l'organe d'information du Parti Québécois. En effet, selon le P.Q., les parents doivent participer aux décisions prises aux niveaux de l'élémentaire et du secondaire et cela dans toutes les institutions du genre. J'ose espérer que l'on ne trouve pas cela trop odieux.

Il est écrit aussi que les étudiants des niveaux collégial et universitaire devraient être représentés au niveau de la planification nationale et que les secteurs intéressés au domaine du travail seraient consultés afin de faire connaître les besoins et les débouchés.

2—Gratuité et démocratisation

Il est suggéré, dans cette section du programme, la gratuité générale de l'éducation et même un système de pré-salaire, ce qui mettrait fin au règne des riches dans l'instruction.

On suggère aussi d'instituer un meilleur contrôle des capacités intellectuelles et un service amélioré pour l'information des familles et l'orientation des élèves.

Je crois que le système du pré-salaire permettrait enfin de ne plus considérer l'étudiant comme un consommateur; il serait devenu le travailleur qui assimile les écrits des livres pour les transformer en un produit des plus précieux qu'est l'instruction. Les adversaires de cette mesure devraient s'imaginer un monde sans étudiants c'est-à-dire sans médecins, sans ingénieurs, etc. ... pour tout dire un monde sans vie.

Que dit-on encore dans Programme '69? On parle de l'enseignement technique et de l'urgence de l'amplifier; de la formation des maîtres sachant bien qu'un bon maître fait presque un bon élève; de l'éducation permanente et par le fait même de la promotion sociale et économique du travailleur. L'éducation permanente devra devenir une réalité si l'on veut limiter l'écart de connaissance entre les "instruits" et le "reste", il faut même souhaiter que ce système puisse éliminer éventuellement la distinction faite plus haut. Enfin, pour terminer, on parle de la langue française et de l'accessibilité pour tous à l'enseignement universitaire.

L'éducation est pour le Québec, comme pour n'importe quelle nation, la clef du succès dans tous les domaines. Si nous voulons que le Québec devienne une nation moderne prospère, progressive aussi bien sur le plan social que technique, il faut un système d'éducation qui encourage la créativité. Je crois pour ma part que le Parti Québécois a parfaitement compris le problème et c'est pourquoi j'ai tenu à vous en informer.

Alain Paindavoine
Sciences, U. de M.
Mouvement du Progrès

Georges Dor à Winnipeg le 5 décembre

Le chansonnier canadien-français Georges Dor donnera un récital au Playhouse de Winnipeg le 5 décembre prochain, à 8 h 30 du soir.

Georges Dor est né en 1931, à St-Germain de Grantham, près de Drummondville, région plutôt inconnue du Québec que ses ancêtres paternels et maternels ont défrichée.

Connu comme chansonnier, Georges Dor est avant tout un poète. Il a d'ailleurs publié cinq recueils de poèmes (dont l'un "POEMES ET CHANSONS", l'an dernier aux Editions de l'HEXAGONE) avant de faire de la chanson.

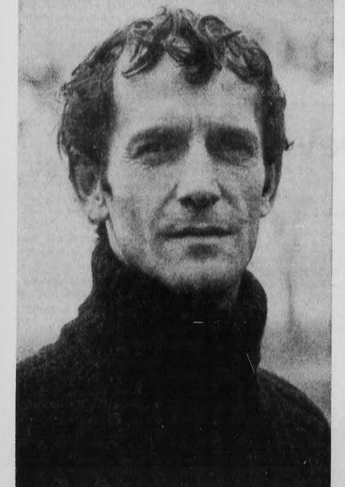
Il a été à l'emploi de Radio-Canada pendant 10 ans, d'abord comme rédacteur de nouvelles à la TV, et ensuite comme réalisateur également aux nouvelles.

C'est à l'automne 1966 que son aventure dans la chanson a vraiment commencé. Pauline Julien a d'abord fait connaître ses chansons à la Comédie Canadienne, puis en décembre de cette année-là, sortait son premier microsillon, sur lequel était enregistré une chanson qui devait le rendre célèbre: LA MANIC. — D'autres disques devaient suivre et de nombreux spectacles à travers le Québec qui devaient bien vite prouver que Georges Dor n'était pas l'homme d'une chanson, mais un auteur-compositeur qui puisait son inspiration à des sources aussi variées que nombreuses.

Il s'est mérité depuis de nombreux prix et trophées, notamment au Festival de Sopot, au Festival du disque, au Gala des Artistes. On lui a offert à quelques reprises d'aller chanter en France, offres qu'il a refusées jusqu'à maintenant, préférant chanter au Québec parmi les siens, que ce soit à la Comédie Canadienne ou dans les églises, où il est souvent invité à donner ses récitals.

Il est invité fin-novembre à représenter Radio-Canada au Gala de la Communauté Radiophonique qui groupe quatre pays, la France, la Suisse, la Belgique et le Canada, et cela a lieu à Paris cette année.

Marié, père de quatre enfants, Georges Dor se définit comme un "homme moyen" et cela se reflète dans ses chansons qui traitent aussi bien de la vie quotidienne que des grandes préoccupations de l'homme: la vie, l'amour, la liberté, la mort. Mais avant tout, il veut être un homme qui chante et quand il monte sur la scène, la chanson y monte avec lui!



Georges Dor chantera au théâtre Playhouse le vendredi 5 décembre à 20 h 30. Les billets sont en vente chez Huot au coût de $3.50 — $2.50 — $1.50 Il s'agit de ne pas manquer son spectacle qui promet d'être extraordinaire!

Oedipe était un homme qui avait un complexe.



Cette édition de "L'AUBE" est la reprise d'une expérience tentée l'année dernière et sujette à revision

Quelques légers changements suffiront pour égayer votre salon

Voici de nouveau l'hiver, ses soirées chaleureuses, ses réceptions. Votre salon vous semble-t-il morne, peu accueillant? Pourquoi ne pas l'égayer? Avec un peu d'imagination, vous pouvez coudre vous-même, pour économiser, des rideaux, des housses... peindre une chaise, toute une pièce même!

Pas besoin d'être un décorateur chevronné pour donner à une pièce un petit air contemporain! Ni de faire des transformations radicales!

Vous pouvez faire des merveilles en n'effectuant que de légers changements. Le sofa est-il usé à la corde? La pièce se transforme. Pour ce, vous pouvez utiliser des tissus légers, transparents qui laissent filtrer la lumière en créant une impression de spaciosité. La maison Bruck Mills conseille l'emploi de fortrels, de filets bouclés, de batiste et de shantung. Les bouclés se font dans des tissus unis ou imprimés et résistent bien au soleil. On peut laver ces tissus faciles d'entretien soi-même à la maison.

Un imprimé aux teintes hardies peut métamorphoser l'atmosphère d'une pièce. On peut obtenir des résultats sensationnels en coordonnant des tentures imprimées aux housses d'un fauteuil ou d'un sofa. La pièce est petite? Choisissez un tissu gai mais uni ou encore un tissu au motif régulier. Si elle est trop grande, à vous les motifs géométriques modernes ou les fleurs audacieuses.

Il arrive qu'il suffise de changer la disposition des meubles et de les regrouper différemment. S'il y a un objet auquel vous tenez, une vieille chaise de famille par exemple, mettez-la en valeur. Donnez-lui un fini antique. C'est d'ailleurs un passe-temps passionnant. Avec un peu de patience et quelques dollars, vous pouvez en faire le clou de votre salon. Et si c'est une berceuse, c'est encore mieux. Elle ajoutera une petite touche surannée à une pièce moderne et une note de charme à un arrangement traditionnel.

Les coussins donnent un air coquet à toute pièce. Recouvrez-les de velours, de soie ou de tissus plus solides et amoncelez-les dans un coin du sofa ou dans le fond d'un fauteuil.

Une couche de peinture et votre pièce n'est plus la même. Vous pouvez la donner vous-même ou encore demander à votre mari ou à votre fils de le faire. Rappelez-vous également que des stores pâles font paraître une pièce plus grande tandis que des stores foncés la rapetissent et la rendent plus intime.

La maison se doit d'être un endroit agréable à habiter. Quelques changements suffiront pour l'égayer!



Encouragez les enfants à prendre soupe et goûter nourrissants à la maison

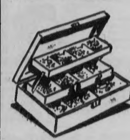
Manger à la maison au lieu d'aller au kiosque-restaurant offre deux avantages indiscutables aux adolescents... la nourriture y est plus plantureuse et meilleur marché! Même si cela risque de grever le budget de la maîtresse de maison, il est bon d'encourager cette pratique, car du lait au chocolat, de la soupe chaude et de nourrissants sandwiches ne peuvent faire autrement qu'être plus salutaires que des liqueurs douces et des frites pour la santé de ces jeunes en croissance; de plus, si cela doit implanter chez eux de bonnes habitudes d'hygiène alimentaire, c'est un placement sûr pour l'avenir. A part ça, il est avantageux de savoir où sont les jeunes de temps en temps!

La prochaine fois que la troupe s'amènera chez vous pour savourer une platée, encouragez-les à confectionner leur propre casse-croûte, en mettant à leur portée une bonne variété de soupes pratiques sous enveloppes, de même qu'un assortiment de pain et garnitures. Des aliments riches en protéines comme la viande et le fromage les rassasieront, et ils peuvent facilement préparer leur soupe, car on n'a qu'à la faire mijoter quelques minutes. Les jeunes ont un penchant pour les soupes amusantes telles que la "Zoop"... une soupe au poulet, riche et remplie de délicieuses nouilles en anneaux. Parmi les autres favorites, on trouve la soupe au boeuf et aux nouilles, la soupe à l'oignon, la crème de champignons ou de poulet et, pour ceux qui aiment les tomates, la plantureuse soupe aux tomates et légumes.

Laissez-les "bâtir" leurs sandwiches au gré de leur imagination (en stipulant bien qu'ils devront nettoyer après, naturellement!). Voici quelques suggestions de chefs-d'oeuvre à quatre étages:

- Pain brun beurré, garni de fromage aux ananas à la crème.
- Pain blanc garni de mayonnaise, beurre d'arachides et tranches de bacon.
- Pain brun beurré, garni de mayonnaise et de carottes en filaments.
- Pain blanc beurré, garni de tranches d'olives farcies.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Les fiancées qui sont inondées de cadeaux avant leur mariage le doivent à une jeune Hollandaise tenace qui, selon la légende, se serait mariée sans dot mais aurait par contre hérité d'une foule de présents. Son père lui aurait refusé la dot parce qu'elle préférait un meunier au fermier qu'il lui destinait. Elle épousa donc son meunier mais le père refusa de la doter. Ce que voyant des amis obligeants, devant leur désarroi, se groupèrent pour réunir des cadeaux pouvant compenser la dot. Et c'est ainsi que débuta le premier shower à l'intention des fiancées.

✦ ✻ ✦

A la porte d'un restaurant: "Pour toute réclamation, prière de s'adresser à mon fils. Attention! il est boxeur!"

✦ ✻ ✦

Si vous désirez préparer de la crème fouettée longtemps avant de vous en servir, saupoudrez une demi-cuillerée de gélatine neutre pour chaque pinte de crème liquide, puis battez et réfrigérez jusqu'à usage.

✦ ✻ ✦

Pour faire briller sac et souliers vernis, passez une éponge ou un linge imbibé de blanc d'oeuf. Laissez sécher et frottez avec un morceau de chamois ou de laine.

✦ ✻ ✦

Si vous voulez faire des sandwiches et que vous vous apercevez que le beurre est dur, coupez-le en morceaux, mettez-les dans un bol passé sous l'eau chaude; vous pourrez l'appliquer presque sur-le-champ.

✦ ✻ ✦

Une dame qui n'arrive pas à avoir d'enfants va consulter un gynécologue un peu dans la lune qui lui demande:

— Voyons, votre mère en a-t-elle eu?

✦ ✻ ✦

Il fallait que tôt ou tard l'on en vint là! En Angleterre, une organisation de jeunes aux cheveux coupés ras (appelés "Skinheads") fait la guerre aux hippies. On verra peut-être un Cromwell moderne et ses "Têtes rondes" mettre fin à l'épidémie des longs cheveux hirsutes.

Saviez-vous qu'un ingénieur anglais du nom de Henry Mills a obtenu un certificat d'invention pour une machine à écrire en 1714.

✦ ✻ ✦

On a souvent besoin d'un pique-fleur. Si vous n'en avez pas sous la main, mettez au fond de votre vase une vingtaine de billes d'enfants en verre de couleur. Il y en a qui sont très belles. A travers le vase, les couleurs sont légèrement estompées, mouillées... L'effet par transparence fait vivant et les tiges sont bien maintenues.

✦ ✻ ✦

Une longue file ininterrompue. Pare-chocs contre pare-chocs, les voitures avancent au pas ce dimanche soir. Anatole, lui, est à pieds et essaie vainement de traverser entre deux voitures. De l'autre côté du boulevard, il aperçoit un ami:

— Hé, Joseph, crie-t-il, comment t'as fait pour traverser?

— J'ai pas traversé, hurle Joseph par-dessus le toit des voitures, j'suis né de ce côté-ci!

L'hiver, tout spécialement, n'oubliez pas de laver vos crudités

Pourquoi l'hiver tout spécialement? Parce que tous les fruits et légumes nous viennent des pays ensoleillés et chauds. A cause de cette chaleur constante, l'eau est plus souvent rare. C'est ainsi que ces immenses fermes, potagers, vergers sont arrosés par des moyens chimiques. Vous savez aussi que nombreuses sont les substances chimiques qui sont vaporisées sur les fruits et les légumes afin d'en favoriser la croissance rapide ou d'en intensifier la couleur.

Rincez bien sous le robinet. Ou, si vous en avez la patience, pour encore plus de protection, laissez tremper vos cruditiés dans l'eau froide additionnée de quelques gouttes de citron. Cinq minutes suffisent. Vous constaterez que les crudités auront une meilleure saveur, le citron en relève le goût. A la cuisson, fruits ou légumes seront plus tendres et conserveront leur couleur.

Le pied idéal pour la danse: carré, robuste et bien cambré

TORONTO — L'oeil du connaisseur décèle aisément chez un enfant les qualités qui feront de lui un bon danseur, un peu comme le juge détaille les bons points d'un animal de race.

"Le ballet n'est pas une chose naturelle, déclare Betty Oliphant. Si l'enfant possède le physique requis et si le professeur le forme bien, il n'y a aucun danger. Mais avec un physique inadéquat et une mauvaise formation, on peut faire beaucoup de tort."

Mlle Oliphant est la fondatrice-directrice de l'Ecole nationale de ballet. Chaque année, 500 enfants auditionnent dans l'espoir d'être acceptés à l'école. On en choisit environ 50, et de ce nombre une dizaine sont définitivement acceptés comme élèves.

Mlle Oliphant déclare qu'on commence à juger des possibilités d'un enfant d'après ses pieds. L'arche doit être solide, de même que le cou-de-pied. "Le pied idéal est le pied paysan, carré, robuste et bien cambré. Ensuite, il faut prendre en considération les proportions des jambes par rapport au corps. Ces proportions ne varient pas beaucoup, même en grandissant". De plus, il faut que l'enfant soit souple et que son tendon d'Achille soit long, car c'est "le ressort qui vous lance en l'air".

"Un long cou est une qualité, de même que de beaux bras et une grâce naturelle, dans les mouvements et la pose. Certains enfants sont beaux tant qu'ils n'ont pas à bouger. On peut leur apprendre certaines choses, mais ce ne sera jamais aussi bien si cela ne leur est pas naturel.

"Et puis, il y a ce que nous appelons le style ou la sensibilité. Cependant, certains enfants sont terriblement timides à l'audition et il faut en tenir compte."

Enfin, les enfants qui veulent faire du ballet professionnellement doivent posséder "cette détermination extraordinaire... car les résultats sont très longs à venir". Si on veut faire trop vite, si on fait en cinq ans le travail qui doit se faire en neuf ans, on court le risque de former un danseur convenable, alors qu'il aurait pu être merveilleux, ou un mauvais danseur qui aurait pu être convenable.

Courrier de Louise

Q. — Pouvez-vous me dire quelle est la différence entre un détergent et un détersif? On entend les deux mots assez fréquemment à la radio et à la télévision. Merci. **Lectrice.**

R. — Les deux mots se rapportent à un même produit. Le mot détergent est celui qu'on lui a donné en anglais et qui est passé dans la langue, puis, quand les Français mirent de tels produits sur le marché, ils l'appelèrent détersif. Disons que les deux mots servent à décrire un produit pour nettoyer qui est un "non-savon".

☆ ☆ ☆

Q. — Notre fillette âgée de six ans pleure presque tous les matins avant de partir pour l'école. Elle semble bien malheureuse, mais elle ne nous dit rien. Que faire, s'il vous plaît. — **Inquiets.**

R. — A votre place, je ferais subir un examen médical complet à cette enfant. Si votre médecin ne trouve rien d'anormal, tel que faiblesse des yeux, défaut de l'ouïe, etc., rendez-vous, sans qu'elle le sache, consulter le directeur de son école. Il en discutera avec son institutrice et vous la présentera sans doute. Assurez-la de votre coopération, et ensemble vous saurez résoudre le problème. Il n'est pas rare que certains enfants plus craintifs que d'autres éprouvent beaucoup d'angoisse pendant les premiers mois de classes. Intéressez-vous à ce qu'elle raconte à sa rentrée à la maison et, si elle ne dit pas grand-chose, cherchez, par des questions aimables, à la faire causer un peu. Vous verrez bientôt qu'elle exprimera plus facilement ses sentiments.

☆ ☆ ☆

Q. — Savez-vous où je pourrais m'adresser pour apprendre à devenir paysagiste? Le cours se donne-t-il au Manitoba? — **Amateur de fleurs.**

R. — Si vous vous informez au secrétariat de la faculté d'Agriculture de l'université de Manitoba au campus de Fort Garry, on vous renseignera complètement sur les conditions d'admission et si on donne le cours complet dans la province.

☆ ☆ ☆

Q. — Je terminerai mes études d'infirmière en juin prochain et il me semble qu'une carrière dans les forces armées canadiennes serait très intéressante. Pourriez-vous me dire quelles démarches je devrais faire pour me renseigner, et si je peux obtenir ces informations à Winnipeg? Merci. — **Future R.N.**

R. — Vous n'avez qu'à demander tous les détails voulus au Centre de recrutement des Forces armées canadiennes, situé dans l'immeuble du Bureau de poste de l'avenue Graham à Winnipeg. Bonne chance.

☆ ☆ ☆

N.B. — **Grand merci** à l'aimable lectrice de Montréal-Nord, qui m'envoie quelques détails sur la "Fleur des foins" et qui s'est donné la peine de se renseigner, pour le Courrier, auprès des autorités du Jardin botanique de Montréal. Voici ce qu'elle a appris: la fleur des foins ressemble à un foin doux, blanc ou vert, ou même à du blé très très doux. Elle pousse le long des routes ou dans les champs. Elle fleurit au mois d'août et donne de très belles fleurs. Malheureusement, ma lectrice n'a pas obtenu le nom scientifique, mais peu importe.

☆ ☆ ☆

Q. — Voulez-vous me donner l'équivalence en mesures françaises d'un pouce et d'une once. Merci. — **Fidèle.**

R. — Un pouce est l'équivalent de 2.54 centimètres, tandis qu'une once correspond à 28.35 grammes.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous avons un locataire avec qui nous nous étions entendus avant de signer le bail, qu'il n'y aurait pas de petits animaux dans la maison. Or voilà que les voisins se plaignent du bruit et des courses que font les enfants avec ces animaux: 2 chiens et un chat. Que faire? Merci. **Désolée.**

R. — Puisque cette entente n'a pas été inscrite dans le bail, la seule chose à faire est de chercher à vous entendre avec votre locataire (à l'amiable, j'espère), sans cela, à moins qu'il n'enfreigne quelqu'autre condition qui figure dans le bail, vous devez attendre vers la fin du terme — un mois avant au moins — et lui signifier que vous ne le renouvellerez pas.

LOUISE

Patron imprimé



Achetez dès maintenant votre patron de robe pour vos dîners et vos soirées d'hiver.

Heureux choix, encolure en forme de "V" avec col. Manches longues ou courtes.

Demandez le patron 9057, tailles: 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46.

Prix 65c

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept., La Liberté et le Patriote, 60 Front St. West, Toronto, Ont.

(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse. (Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Un truc économique

Savez-vous que vous pouvez teindre des meubles de bois blanc, non peinturé, avec de la teinture ordinaire que vous employez pour les vêtements. Diluez l'enveloppe de teinture dans une chopine d'eau bouillante. Essayez sur le bois, à l'arrière du meuble, pour vérifier si vous avez bien la teinte que vous avez choisie. Si elle est trop pâle, ajoutez de la teinture. Si au contraire elle est trop foncée, ajoutez de l'eau bouillante. Aussitôt que vous aurez obtenu la couleur désirée, passez au tamis pour enlever les petits grains et, pendant que le liquide est encore chaud, étalez-le avec un pinceau ou une éponge. N'oubliez pas de porter des gants pour protéger vos mains. Le lendemain, passez une couche de cire ou de vernis.

Livres reçus à la Rédaction

JARDINER SANS JARDIN

par Lazarine Bergeret.
Collection "100 IDEES" no 27. 144 pages — format 11,5 x 15,5.
Couverture 4 couleurs en toile lavable plastifiée, nombreux croquis, schémas ou photos en 2 couleurs à l'intérieur.

Rien de plus enrichissant pour un enfant qu'un contact avec la nature où il voit pousser et s'épanouir fleurs et plantes. A défaut d'un vrai jardin, il est toujours possible de s'occuper de fleurs et de plantes, d'apprendre à disposer les unes et à soigner les autres.

Un tel apprentissage permettra à chacun d'exercer son sens de l'observation, de mettre à l'épreuve sa persévérance et d'éduquer son instinct esthétique en étant amené à s'exprimer avec des fleurs.

Pour éviter aux jeunes fleuristes et jardiniers en chambre déceptions et tâtonnements, voici un petit livre plein de conseils pratiques qui faciliteront ses premiers essais:

Dans la même collection

1. Le papier
2. Problèmes et devinettes
3. Cartes à jouer
4. Jeux de table
5. Jeux faciles pour petits
6. La poterie
7. Le travail du plâtre
8. Marottes et marionnettes
9. Paille et Raphia
10. Jeux en famille
11. Jeux de cour
12. Le travail du liège
13. Jeux audio-visuels
14. Travaux de vannerie
15. Clubs scientifiques
16. Jeux d'intérieur
17. Jouez avec les mots
18. Activités manuelles pour les petits
19. Grands jeux
20. Activités dans la nature
21. Les timbres
22. Bricolages faciles (de A à D)
23. Jouer une histoire
24. Corde et ficelle
25. Le ciel et le temps
26. Jeux de kermesse

EDITIONS FLEURUS — 31, rue de Fleurus — 75, PARIS 6e.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Méprise

PAR EDOUARD DE KEYZER

Reproduite avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 4

Ce qu'il ne comprenait pas, c'est qu'elle demeurât réticente. Elle avait pourtant l'usage du flirt. Tant de jeunes hommes, à Paris, s'étaient mis en tête de la conquérir. Avec sa beauté, la fortune de ses parents, elle était vraiment un pôle d'attraction. Par hasard, avait-elle connu, pendant cette année, un chagrin, — oh! sans gravité! — mais qui lui avait tout de même modifié quelque peu le caractère, le moral?

— Voulez-vous que nous allions disputer un cent mètres papillon? proposa-t-il tout à coup.

— Ne vous ai-je pas dit que je préfère ma baignoire?

— En ce moment, vous n'aimez donc que l'auto...

— Assez exactement cela.

— Vos amis vous amènent ici chaque jour?

— Mais non! Nous allons partout. A Lucerne, à Weggis, à Altdorf. Seulement, j'aime Brunnen. C'est ici que je me fais conduire le plus souvent.

— Par le fils de la maison dont vous êtes l'hôte?

— Pardon! De la propriété! Une propriété splendide... Non, il n'y a pas de fils. Le chauffeur me prend en charge, vient me rechercher.

— A quelle heure?

— Il sera là dans vingt minutes.

— Je vous conduirai à la voiture.

Elle sursauta. Un éclair de volonté assombrit un instant l'eau bleue de ses prunelles.

— Je vous le défends bien, par exemple! Avant cela, je dois faire des emplettes, et j'ai horreur qu'on me suive dans les boutiques. Ce serait le meilleur moyen de ne pas me revoir.

Il se redressa dans son fauteuil. Il devinait que s'il voulait passer ces deux ou trois semaines en la voyant le plus souvent possible, il ne fallait pas se tromper de tactique.

— Revenons en arrière. Nous avons laissé pantelant un sujet qui ne demandait qu'à vivre, à prospérer. Pourrais-je vous attendre ici, préparer une excursion? Car enfin, je vous ai demandé la permission de vous faire la cour. Vous m'avez affirmé — et je veux vous croire — qu'il n'y a pas d'individu privilégié ayant retenu au guichet sa place dans votre coeur; mais si je ne vous vois pas, comment ferais-je cette cour dont je quête l'autorisation?... Soyons logiques, n'est-ce pas?

Elle réfléchit. Il eut le temps de bien étudier et d'apprécier sa coiffure, à laquelle il n'avait pas encore accordé assez d'attention. Quelle masse de cheveux, châtains tout simplement, mais souples, soyeux, en vagues longues comme les flots d'une mer calme. Qu'il serait bon de les caresser, d'y enfuir son museau!...

— J'accepte à une condition, dit-elle tout à coup, d'un ton ferme. Vous me ferez la cour, mais sans prononcer le mot d'amour ou de phrase équivalente.

— Comment voulez-vous que...

— En ce cas, il vaut mieux renoncer.

— Gaétane!...

— Une cour de camarade, vous savez, comme ceux qui parlent de boxe, de water-polo, mais pas de passion, pas même de tendresse.

— Pourquoi, grands dieux?

— Mais parce que, moi, je ne vous aimerai sans doute pas! A présent, il faut que je vous quitte.

— Nous n'avons rien décidé! Demain, nous montons à l'Urmiberg?

—S'il fait beau...

— Je vous ai dit que le baromètre montait, en homme réfléchi, qui ménage ses moyens... Rendez-vous ici à trois heures.

— Soit. Je vous attendrai dans l'avenue.

— Soyez tranquille. J'y serai le premier. Nous reviendrons pour six heures. Ceci à l'usage particulier du chauffeur.

Comme elle se levait, il demanda:

— Pourquoi n'avez-vous pas amené votre voiture?

— Je me suis sentie paresseuse. J'ai pris l'avion jusqu'à Zurich.

Debout, elle passa la main sur sa jupe; rajusta son décolleté, ne pensa pas à aviver ses lèvres. Il aima qu'elle ne mît pas de rouge sur les ongles, si roses naturellement. Comme la vie la changeait tout de même! Sa crise de modestie redoublait sa valeur.

Elle parut tout à coup rieuse.

— C'est drôle, tout cela, dit-elle en lui tendant la main.

Il la regarda partir, pour admirer encore sa démarche, sa grâce, sa souplesse. Trois hommes se retournèrent sur elle. Les imbéciles! Quand elle disparut sur la place, il remonta lentement.

— Maman, dit-il en fermant la porte de la chambre, j'ai bien peur que ce ne soit sérieux, très sérieux.

Elle ferma son livre, le déposa sur la petite table ronde, le regarda sans répondre.

Son enthousiasme déclinant, il attirait une chaise, s'y laissait tomber.

— Maman... Je sais que d'instinct, tu ne l'aimais pas. Mais si tu avais vu combien elle a changé... A certains moments, je la reconnaissais à peine. Plus du tout la jeune fille moderne, tu sais!

— Oui... Oui...

— J'ai voulu l'inviter à déjeuner ici, avec toi. Elle a refusé. Elle semblait intimidée. Elle a dû penser que tu serais peut-être une adversaire.

— Adversaire? Pourquoi? Je suppose que tu n'as pas l'intention...

— Aucune autre que celle de la promener, de lui montrer des points délicieux des environs.

— Crois-tu qu'elle t'attendait pour les connaître?

— Je lui ai demandé la permission de lui faire la cour. Elle accepte, à une condition expresse: il ne sera jamais question d'amour. On ne prononcera plus ce mot.

Mme Quéloy se leva, vint prendre la tête de son fils, qui restait assis, la leva vers elle, le força à la regarder et, avec l'accent si dépouillé, mais si pathétique que seules les mères trouvent tout de suite, elle prononça:

(à suivre)

Vol. 57—No 34

HOMME A SA RETRAITE en très bonne santé désire maison de pension dans St-Boniface ou Norwood. Composer: 247-9267. 26-110-T.F.

PERSONNE AVEC 15 ANS D'EXPERIENCE dans le commerce (bureau d'affaires), aussi comme sténo bilingue désire position, préférablement à St-Boniface ou Norwood. S'adresser à: C.P. 122, St-Boniface. 33-174-34C.

A LOUER
St-Norbert
Près de toutes commodités, bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de récréation finie. Sous-sol complet. Gaz. Grand lot. Possession immédiate si désiré. $140 par mois ou à négocier. Composer 247-9267. 34-187-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Aulneau. Logis moderne: 2½ pièces. Poêle et réfrigérateur. Garage si désiré. Libre: 1er décembre. Personnes tranquilles avec références. Composer 233-6410 après 5 h. 33-177-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 198, rue Goulet. Logis meublé: 2 pièces. Libre: 15 décembre. 33-180-T.F.

A LOUER — Parc Windsor. Chambre et pension. Libre: 1er décembre. Près autobus. Composer 256-0106. 34-184-34C.

A LOUER — Lorette, Man. Logis: 3 pièces nouvellement décoré. Entrée et salle de bains privées. Possession immédiate. Composer 253-1834. 20-944-T.F.

ST-BONIFACE
Nouvel immeuble
Grand logis de 1, 2 et 3 chambres à coucher. Très spacieux. Tapis mur à mur. Uultra moderne. $135 par mois et plus. Composer 247-9267. 34-191-T.F.

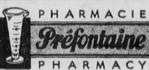
KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer 256-0101. 18-414-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg — Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, av. Assiniboine, Wpg
Téléphone: 947-0491

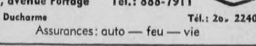
St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h a.m. à 11 h p.m.



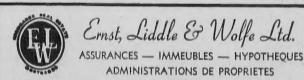
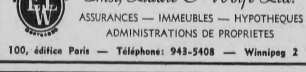
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: 247-3533
Nous livrons à domicile

Dawson Memorial
Monuments "Lonite"
Ventes — Installation gratuite
Rayon 60 milles de Winnipeg
C.P. 144, Lorette, Man. Tél.: 878-2931

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, boulevard Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

GEORGES BOISJOLI, représentant de


CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme Tél.: 20. 2240
Assurances: auto — feu — vie

ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Vendeur digne de confiance
• Chevrolet • Nova • Chevelle
• Oldsmobile • Cutlass
• Monte-Carlo
• Camions Chevrolet
Bureau: 772-2431 — Résidence: 533-4018
CARTER MOTORS LTD.
Automobiles usagées "garanties" de première condition


A VENDRE — Ste-Anne. Un lot: 79' x 180' avec maison: 4 pièces et salle de bains. Eau chaude et chauffage gaz. Jardin. 250, rue Principale. Téléphone 204-5524. 33-173-34P.

A VENDRE — Deux lots au cimetière Green Acres. Composer 233-6419. 23-750-T.F.

A VENDRE — Ile-des-Chênes. Un mille au nord du village et seulement 20 minutes du centre de la ville. Ce tesrain de 2 acres et 1 tiers, avec bungalow: 2 chambres à coucher, a plusieurs aspects attrayants. $12,000 seulement, avec de $3,000 à $4,000 comptant. Propriétaire porterait hypothèque à 9%. N'hésitez à appeler John Moss, à 589-5610. 32-162-34C.

A VENDRE — 372, rue Des Meurons. Ensemble de salle à manger: 2 buffets, table, 4 chaises ou individuellement. Table de salon (pour coin) et porte-bagages d'auto. Meilleure offre. Tout doit partir. Composer: 247-9277. 32-161-T.F.

A VENDRE — Ensembles tricotés à la main pour poupées "Barbie". Composer 233-6577. 34-185-34C.

A VENDRE
Chez Brodeur Frères, St-Adolphe. Autos-neige, Massey Ferguson, "Ski Whiz '70. Modèle 300, 18½ C.V., $895.00; modèle 350, 23 C.V., $1,075; modèle 500, 28 C.V., $1,350. Acceptons grain de bonne qualité en paiement: blé, $1.00; orge, 60c. Téléphones: bureau 883-2303 ou résidence 883-2356. 34-182-T.F.

A VENDRE
PARC WINDSOR
4 chambres à c. Garage attenant
Propre comme un sou neuf, 2 étages, environ 1,500 pieds carrés. Baie tranquille, près école Lacerte. Grand lot (forme tarte). Cuisine familiale. Moquette. Bonne hypothèque: 6¼%. Plein prix: $26,900. Propriétaire quitte la ville. Veuillez appeler W. Casselman, 256-4356 ou 247-9201.

PARC WINDSOR
3 chambres à c. $19,900
Magnifique bungalow. Site de choix près école Lacerte, autobus et centre d'achats. Très grandes cuisine et aire pour repas. Devanture brique et bois. Bien paysagé. Hypothèque: 6%. Propriétaire transféré. Veuillez appeler W. Casselman ou

McKague-Sigmar Co., Ltd.
256-4356 ou 247-9201
33-178-34C.

DANIS REALTY
115, rue Haig, St-Vital
A VENDRE
Boul. Dollard — Maison: 2 chambres à coucher, salon, salle à manger, grande cuisine avec beaucoup d'armoires. Huile. $8,900. Toute offre sérieusement considérée.
St-Vital — Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Gaz. 6 ans. Fenêtres toutes-saisons. Lot: 50' x 185'. Possession immédiate.
Avenue Riel — Petite maison: 2 chambres à coucher, sur grand lot: 73' x 225'. Gaz. Séchoir gaz, inclus.
Appeler
Mme Danis: 233-4660
34-188-36C.

Si vous désirez vendre ou acheter une propriété, ou une évaluation, adressez-vous à:
PIERRE PINAUD,
représentant français de
ALEXANDER AGENCIES,
556, chemin Pembina,
Winnipeg 9.
284-5390 269-1591
30-148-T.F.

McKEAG HARRIS
Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

GEORGE DEMARE AGENCIES
A VENDRE
St-Boniface Revenu
Maison: brique, 12 pièces, fenêtres toutes-saisons. Gaz. Aussi maison: 4 pièces à l'arrière. Le tout: $12,900.
Norwood $17,590
Pour une véritable aubaine, voyez cette maison: 4 chambres à coucher. 1 coin de l'autobus, 3 de l'école. Fenêtres toutes-saisons. Chauffage: eau chaude, gaz. Belle salle de récréation. Garage double.
Fort Garry Est de grande-route
$12,500 seulement pour cette maison de 3 ou 4 chambres à coucher. Gaz. Soubassement complet. Grands salon et cuisine.
St-Boniface Duplexe
Complètement privés, un étage, 2 chambres à coucher chaque unité. Gaz. Lot: 50'. Considérerait échanges.
Norwood $10,900
Si vous êtes adroit et désirez une maison à bon marché, voyez cette maison d'un étage et demi. Lot boisé: 50'; 3 chambres à coucher, salle à manger et boudoir.
Norwood Triplex
Grand logis pour propriétaire: 2 chambres à coucher, salles à manger, de récréation; 2 logis: 3 pièces à louer. Ceci est un triplex de dessin moderne, non une maison rénovée.

GEORGE DEMARE
247-7604 247-3079
31-158-34C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Bungalow, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet, planchers chêne. Garage (porte électrique). Gaz. Possession immédiate. Doit être venu pour régler succession. Prix raisonnable.
Parc Windsor — Maison moderne: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Chambre supplémentaire et salle de récréation au sous-sol. Autoport, patio, cour paysagée. Lot: 70'. $10,000 comptant balance termes.
St-Boniface — Boulevard Dollard. Maison de rapport: 1 logis, 3 chambres à coucher; l'autre, une. Beau terrain: 50'. Montant minime comptant. Balance portée par propriétaire.
St-Boniface — Rue Jeanne d'Arc. Maison en très bon état. 2 logis privés séparés. Chambres au sous-sol. $7,000 comptant, balance termes.
St-Boniface — Près hôpital. Immeuble: 17 logis. 2½ ans seulement. Doit être vendu. Propriétaire part pour l'Ontario. Toutes informations fournies aux personnes intéressées.
APPELER
A. Ayotte: 233-5845
Larry Legros: 253-9312
34-189-34C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface
ST-BONIFACE
Edifice: 5,000 pieds carrés d'espace pour bureaux et entreposage. Grand terrain, site stratégique dans développement. Plein prix: $40,000.
LA SALLE
Belle grande ferme, 539 acres, maison presque neuve, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Autres bâtiments en bonne condition. Entrepôt pour 10,000 boisseaux de grain. Terrain de haute qualité pour production. Termes très raisonnables.
ST-BONIFACE
3 logis dont 1 de 5 pièces, 1 de 4 pièces et 1 de 3 pièces. Plus soubassement fini. Garage double. Situé tout près de l'Institut Louis-Riel. Comptant requis: $6,500. Balance à termes faciles.
Bureau: 247-9267
233-3025
Paul GAGNON: 256-6538
Armand COTE: 256-2450
34-186-34C.

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	62.0
A—moyens	59.2
A—petits	41.6

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.19.5-
Poulets 4-5½ lb	.18-.19½
Poulets 5½-6¾ lb	.19½-.21
Poulets, plus de 6¾ lb	.23-.23¼
Poules	
Moins de 4½ lb	.06-.07
4½-5¾ lb	.06-.07
Plus de 5¾ lb	.13-.14
Dindes	
Adultes	.24.5-.25.5
Dindons	-.24¼

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 20 novembre 1969 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 7,750 bovins, 3,100 veaux, 7,400 porcs, 675 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 5,000 bovins, 1,750 veaux, 6,700 porcs, 350 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix (1,000 lb)	$27.00—27.50
Bons	26.00—27.00
Moyens	25.00—26.00
Communs	23.00—25.00
Génisses	
Choix	$26.00—27.00
Bonnes	25.00—26.00
Moyennes	23.00—25.00
Communes	20.00—23.00
Vaches	
Bonnes	$22.00—23.00
Moyennes	20.50—22.00
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	12.00—20.00
Taureaux	
Bons	$24.00—25.00
Communs et gras	20.00—24.00
Veaux	
Bons et choix	$38.00—48.00
Moyens	32.00—37.00
Communs	20.00—31.00

Porcs
Les porcs de $36.95—37.80 ($37.15 à la fermeture). Les truies de $28.25—28.65.

Agneaux et moutons	
Agneaux bons, 80-100 lb	$24.00—26.50
60-70 lb	26.00—29.50

Les producteurs de blé canadiens font face à des problèmes plus durables que dans le passé

Un grand nombre des problèmes qui affectent actuellement les exportateurs de blé, comme l'augmentation des stocks pour l'exportation et la baisse des prix, ne sont pas entièrement inconnus, mais de récents remous dans la production mondiale et sur le marché suggèrent la présence de certains malaises plus durables, déclare la Banque de Nouvelle-Ecosse, dans sa Revue mensuelle courante. Les pays exportateurs traditionnels ont dû faire face à une répartition moindre de la production mondiale de blé en regard d'une expansion dans les pays importateurs. Ce changement de la situation a causé une grande partie de la diminution du marché du blé et de stocks considérables en surplus pour les exportateurs.

Une grande partie de la hausse de la production de blé depuis le début des années à partir de 1960 a été stimulée par des mesures du gouvernement qui accorda son appui à l'égard du prix et du revenu; mais c'est seulement en partie que l'on peut attribuer cette cause à l'augmentation de l'étendue de la culture car des améliorations marquées de la production ont été réussies surtout, grâce à des perfectionnements techniques et à l'application de meilleures méthodes d'agriculture, aidées d'ailleurs par des conditions favorables de croissance en général. La Banque fait remarquer l'emploi de grains à très haut rendement, particulièrement ceux qui sont développés au Mexique sous les auspices des fondations Rockefeller et Ford, comme l'un des perfectionnements les plus avancés.

Des exportations records

Avec la disparition des facteurs anormaux qui ont poussé les exportations mondiales de blé à un sommet de 2.3 milliards de boisseaux en 1965-66, et avec une plus grande production domestique dans les régions d'importation, le commerce du blé a éprouvé trois années successives de baisse, tombant à 1.7 milliard de boisseaux en 1968-69.

La raison principale qui motive cette baisse marquée dans les exportations de blé du Canada a été le manque de demandes des pays communistes. Bien que la grande vente récente à la Chine soit l'un des quelques aspects plus brillants dans la situation actuellement pénible, ceci en fait, fera très peu pour alléger les réserves très considérables de l'approvisionnement canadien. Cette situation n'aidera pas non plus l'augmentation prévue des exportations totales dans l'année pour la récolte de 1969-70.

La Banque croit que, si nulle exportation à la Russie ne survient, il existera probablement peu de perspectives pour une augmentation du total des exportations au-dessus de la quantité de 305 millions de boisseaux de l'an dernier.

En mars de cette année, les autorités canadiennes annoncèrent qu'elles vendraient le blé au-dessous des minima établis par des arrangements internationaux du grain (I.G.A.) pour retenir la position concurrentielle du pays avec les autres pays d'exportation.

Le blé Northern No. 1 du Canada se vend encore à 183¼ cents le boisseau, en comparaison d'un minimum de 195½ cents par boisseau, calculé en vertu de I.G.A. pour tout le blé vendu pour la consommation humaine au Canada, ceci ne couvre qu'environ 15% de la disposition annuelle totale du blé. Sa situation critique sur le marché mondial du blé se fait maintenant sentir dans les poches des fermiers de blé dans les Prairies et ailleurs dans toute l'économie canadienne.

Des prévisions difficiles

Il ne semble pas exister de consensus clair quant à savoir pendant combien de temps la situation actuelle du blé durera, ajoute la Banque. Un grand nombre de gens cependant, ont une perspective pessimiste. Plus tôt cette année, l'équipe de travail du ministère de l'agriculture fédéral a donné une prévision de la demande de blé canadien, dont les résultats prévoyaient un total de la demande du blé vers 1980 de 545 millions de boisseaux, y compris les 360 millions de boisseaux pour l'exportation. Ceci indique que les ressources actuelles consacrées au blé sont beaucoup trop nombreuses et que, l'étendue de culture devrait être réduite d'environ le tiers, à 20 millions d'acres, et les meilleurs emplois alternatifs pour les Prairies semblent favoriser la production de grain de moulée et/ou de l'élevage de bestiaux.

Dans les conditions comme celles qui existent aujourd'hui sur le marché mondial du blé, il est important que le Canada retienne la réputation qu'il a acquise comme exportateur de source sûre, que l'industrie s'engage dans une recherche continue et intensive des produits et que les problèmes qui se sont apparemment développés dans le mécanisme de manutention du blé soient résolus.

La Banque remarque que certaines améliorations ont été faites, mais conclut avec l'observation qu'il est important de reviser d'autres techniques et politiques affectant l'industrie, et de prendre toutes les mesures possibles pour encourager une solution plus efficace et plus réaliste à l'égard des conditions du marché.

"La connaissance des problèmes et le dévouement d'abord!"

D'après un petit sondage qui a été conduit récemment auprès des étudiants du Collège de St-Boniface, le prochain président de la Société Franco-Manitobaine doit posséder trois qualités essentielles: premièrement, il doit connaître les problèmes; deuxièmement, il doit être dévoué; et troisièmement, il doit être capable de s'exprimer correctement en public.

Selon les jeunes, l'apparence physique et la jeunesse sont des qualités secondaires pour un président. Le dynamisme et le sens de l'administration passent avant.

Sur les 82 étudiants du cours universitaire qui ont participé à l'enquête, 59% étaient des garçons et 41% des filles.

Les jeunes ont même proposé une dizaine de noms de Canadiens français possédant, selon eux, certaines des qualités nécessaires pour devenir président de la SFM.

A.-G. DESAULNIERS
Real Estate Broker,
agent d'immeuble
108, rue Marion, St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Bungalow très attrayant: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Gaz. Garage. Lot: 33' x 110'. Taxe: $191. Prix: $12,000. Comptant requis à l'hypothèque: 7%.
St-Boniface — Maison: 4 pièces, rénovée. Soubassement complet. Garage. Lot: 33' x 120'. Taxe: $161. Aubaine pour couple jeune ou plus âgé. Prix: $8,000. Comptant requis: $1,000. Balance portée par propriétaire.
Lorette, Man. — Maison: stuc, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Lot: 150' x 100'. Taxe: $101. Eau courante. Prix: $4,000. Termes si désiré.
Pour information appeler
Bureau 233-1773
Résidence 233-5874
Avons besoin d'immeubles-appartement, de duplex et de maisons dans Saint-Boniface, Norwood et Saint-Vital.
34-190-T.F.

Bill 63 . . .

(Suite de la première page)

dicats d'écoles doivent, soit organiser ces cours dans les écoles, soit se prévaloir des dispositions des articles 469 à 495, soit prendre à la fois plusieurs de ces mesures;

4) "De s'assurer que les cours d'études dispensés dans leurs écoles sont conformes aux programmes d'études et aux règlements édictés ou approuvés pour les écoles publiques catholiques, protestantes ou autres, selon le cas".

14A) "L'Office de la langue française peut entendre toute plainte de tout employé ou tout groupe d'employés à l'effet que son droit à l'usage de la langue française comme langue de travail n'est pas respecté.

Après avoir entendu les parties, considéré la langue de la majorité dans l'entreprise ou dans la division de l'entreprise dont il s'agit, la nature du travail, et toutes les autres circonstances, l'Office fait les recommandations qui s'imposent, lesquelles sont publiques.

L'Office, dans l'exercice de l'autorité conférée par le présent article, possède tous les pouvoirs d'un commissaire enquêteur en vertu de la Loi des commissions d'enquête (chap. 11)."

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: 942-3451
Pour la semaine du 17 au 21 novembre 1969
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	71.4	71.6	71.6	71.6	71.6
C.W. No 3	68	68.2	68.2	68.2	68.2
Fourrage No 1	66.6	67	67	67	67
Fourrage No 2	63.6	64	64	64	64
Fourrage No 3	60.6	61	61	61	61
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	111.6	112	112.4	112.4	112.4
C.W. No 3 6 rangs	109.6	110	110.4	110.4	110.4
Fourrage No 1	99.6	100	100	100	110
Fourrage No 2	97.6	98	98	98	98
Fourrage No 3	94.6	95	95	95	95
SEIGLE —					
C.W. No 2	113⅝	113.4	113.2	113	112
C.W. No 3	108⅝	108.4	108.2	108	107
C.W. 2 rej.	109⅝	109.4	109.2	109	108
C.W. No 4	87.6	87.6	87⅝	87⅛	86
Ergot	86.4	86.2	87⅞	85⅝	84.4
Sur voie net	113.4	113⅝	113⅝	113⅛	112⅛

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Novembre	281.4	283.2	288	299	290.4
Janvier	284⅛	286	291	297.4	290.4
Mars	279.4	284.4	289	296	288
Mai	276	282	286	291.2	285
AVOINE —					
Décembre	71	71.2	71⅛	71⅛	71.2
Mai	71.4	72	72.6	72.6	72.6
Juillet	71⅞	72⅝	73.2	73.2	73.4
ORGE —					
Décembre	103.2	103.4	103.4	103.4	103.4
Mai	104.6	105	105.4	105.4	105.4
Juillet	105.4	105⅞	106.2	106.2	106.2
LIN —					
Décembre	283.2	282⅞	284	284⅝	284⅝
Mai	291	291	292	292.4	292.6
Juillet	290	290	290.2	291.4	290.6
SEIGLE —					
Décembre	114.2	114.2	113⅞	113⅝	112.4
Mai	121	121⅛	121.2	121.2	120⅝
Juillet	120⅝	120⅝	120⅝	120⅝	120

Laine à vendre
Laine pour filer, couleur naturelle. Laine pour tricot et tissage, couleur naturelle et teinte. 1, 2 et 3 brins. 2,500 verges à la livre, Ecrire pour échantillons gratuits.
FILATURE LEMIEUX INC
St-Ephrem-de-Beauce, P.Q.

Une Compagnie Pétrolière du Texas
demande un homme âgé de plus de 40 ans pour la région de St-Boniface.
Nous avons besoin d'un homme compétent qui peut entreprendre de courts voyages. Nous sommes prêts à payer jusqu'à un maximum de
$15,000 dans un an, plus un boni annuel régulier.
Nos meilleurs hommes dans d'autres parties du Canada touchent des salaires exceptionnels. Contactez les clients aux environs de St-Boniface. Par avion: R. A. Dickerson, prés., Southwestern Petrodeum Corp., Ft. Worth Tex. 76101

Salle de réception du
CENTRE ST-LOUIS
ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
Bingo tous les samedis de 2 h p.m. à 4 h p.m.
RENSEIGNEMENTS: Lucien Leclerc
Tél.: 247-3087 500, boul. Provencher



Avant d'acheter ne manquez pas de voir
GASTON ROCHON
chez
Community
CHEV-OLDS (1965) LTD.
Bureau 589-8341 - Résidence 284-0923


CENTRE CULTUREL DE ST-BONIFACE (INC.)
À LOUER
SALLE DE RECEPTION
pour
Soirées sociales, noces, showers, stags, réunions de tous genres
CAPACITE: 100 à 200 personnes
Salle pour congrès, concerts ou soirées théâtrales
Pour renseignements, appeler 233-3539 entre 2 h et 5 h

La commission scolaire de Gravelbourg
désire aussitôt que possible un instituteur ou institutrice bilingue pour classe de 6e année.
Salaire selon échelle.
S'adresser en donnant qualifications et références à:
A.-H. Lepage, sec.-trés.,
Gravelbourg, Sask.


NORTH STAR PIZZA
Spéciaux de la Coupe Grey
Jeudi midi: 26 novembre à samedi minuit 13 décembre

	Petite	Grande	Géante
Fromage	$1.20	$1.80	$2.40
Salami	1.35	1.90	2.50
Pepperoni	1.40	1.95	2.60
Piment vert	1.25	1.85	2.45
Champignons	1.35	1.90	2.50
Oignons	1.20	1.80	2.35
Combinaison North Star		2.00	3.00
Du nouveau! Souvlaki (Shishke bab) servi sur du pain français à l'ail			1.25

23, rue Marion, au Centre d'achats Dominion, près du pont Norwood — Tél.: 247-4352


LYCEUM PHOTO Studio
H. Poirier, prop.
405, Avenue Bldg., 265, avenue Portage
(Service d'ascenseur)
Offre spéciale pour les fêtes
Une photographie en couleurs, 11" x 14" $16.95
Une photographie en couleurs, 8" x 10" ...... $ 9.95
Tél.: 942-6042